

Fédération Internationale d'Esgrime

85ème Congrès Ordinaire

**Doha, Qatar
les 12 et 13 novembre 2005**

SOMMAIRE

Présences	Page	3
Ordre du jour	Page	8
Allocution du Président de la FIE et allocution du Cheikh Al-Thani	Page	9
Ratification des nouvelles fédérations et validation des pouvoirs	Page	11
Approbation du rapport du Congrès Electif 2004 à Paris (FRA)	Page	12
Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions	Page	13
Décisions urgentes	Page	84
Candidatures aux Championnats du Monde J/C 2008 et vote pour l'attribution des Championnats du Monde 2007	Page	95
Points divers	Page	104
- Attribution du Challenge Chevalier Feyerick	Page	104
- Candidatures pour le Congrès 2007	Page	104
Présentation pour les Jeux Olympiques de 2008 à Pékin	Page	111

ANNEXES

Relevé des décisions du Congrès	Page	I
Rapport de la Commission d'Arbitrage	Page	XIX
Rapport de la Commission Juridique	Page	XXVII
Rapport de la Commission Médicale	Page	LVII
Rapport de la Commission de Promotion et Publicité	Page	LXIV
Rapport de la Commission des Règlements	Page	LXXIV
Rapport de la Commission des Règles Spéciales	Page	XCII
Rapport de la Commission SEMI	Page	XCVII

PRESENCES

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de Monsieur René ROCH, Président de la F.I.E.

Ont pris place à la tribune :

- | | |
|---|---|
| •M. René ROCH (MH) | Président |
| •M. Emmanuel KATSIADAKIS (MH) | Secrétaire général |
| •M. Peter JACOBS (MH) | Secrétaire-Trésorier |
| •Mme Ana PASCU (MH) | Vice-Présidente |
| •M. Saoud Bin Abdulrahman AL-THANI (MH) | Vice-Président |
| •Mme Nathalie RODRIGUEZ M.-H. | Directrice administrative et financière |
| •M. Ioan POP | Directeur technique international |

Membres du Comité Exécutif présents :

- M. Abdoul Wahab Barka BA (MH) (SEN)
- M. Arthur CRAMER (MH) (BRA)
- M. Max GEUTER (MH) (GER)
- Mme Rafaela GONZALEZ (MH) (CUB)
- M. Victor SANCHEZ(ESP)
- M. Wei WANG (CHN)

Membres du Comité Exécutif excusés :

- M. Ali Youssef HUSAIN (KUW)

Présidents de Confédérations présents :

- | | |
|--------------------------|---|
| •Mme Helen SMITH (AUS) | Présidente de la Confédération Océanique |
| •M. Anibal ILLUECA (PAN) | Président de la Confédération Panaméricaine |

Présidents de Confédérations excusés :

- | | |
|-------------------------------|--|
| •M. Abderrahmane LAMARI (ALG) | Président de la Confédération Africaine |
| •M. Celso DAYRIT (PHI) | Président de la Confédération Asiatique |
| •M. Alisher USMANOV (RUS) | Président de la Confédération Européenne |

Fédérations présentes ou représentées :

ANTILLES NEERLANDAISES- AHO	Représenté par les Pays-Bas
ARGENTINE- ARG	Omar VERGARA
	Victor Sergio GROUPIERRE
ARMENIE- ARM	Romen SAHAKYAN
	Samuel ABRAHAMYAN
ARUBA- ARU	Austin THOMAS
AUSTRALIE- AUS	Helen SMITH
AUTRICHE- AUT	Benny WENDT
AZERBAIDJAN- AZE	Yashar MAMEDOV
BARBADE- BAR	William Alexander MCDONALD
BELGIQUE- BEL	Alexandre WALNIER
BOLIVIE- BOL	Alejandro BLEYER
BRESIL- BRA	Gerli SANTOS
BRUNEI DARUSSALAM- BRU	Représenté par la Bulgarie
BULGARIE- BUL	Velichka HRISTEVA
	Violeta NIKOLOVA
BURKINA FASO- BUR	Représenté par le Sénégal
CANADA- CAN	Stephen SYMONS
	Gabriela MAYER
CHILI- CHI	Représenté par le Mexique
CHINE- CHN	Cai JIADONG
	Zhao JIANQING
	Xu XIAOTIAN
COSTA RICA- CRC	Représenté par Aruba
CROATIE- CRO	Représenté par la Hongrie
CUBA- CUB	Barbara Fernandez ALEGRET
CHYPRE- CYP	Yiannis HADJIARAPIS
	Ourania HADJIARAPIS
REPUBLIQUE TCHEQUE- CZE	Frantisek JANDA

DANEMARK- DEN	Normann JORGENSEN
EQUATEUR- ECU	Représenté par l'Allemagne
EGYPTE- EGY	Abd El Moniem EL HOUSSENY
EL SALVADOR- ESA	Ernesto Ramirez VALLADARES
ESPAGNE- ESP	Marco Rioja PEREZ
	Antonio GARCIA HERNANDEZ
ESTONIE- EST	Tonis KAASIK
FINLANDE- FIN	Représenté par l'Estonie
FRANCE- FRA	Frédéric PIETRUSZKA
	Philippe BOISSE
GRANDE-BRETAGNE- GBR	Keith SMITH
	Steve HIGGINSON
GEORGIE- GEO	Zurab TSKITISHVILI
	Moris SAKHVADZE
ALLEMAGNE- GER	Gordon RAPP
	Claus JANKA
	Lutz SCHIRRMACHER
GRECE- GRE	Emmanuel KATSIADAKIS
GUATEMALA- GUA	Arnaldo VASQUEZ MARTINEZ
HONG KONG- HKG	Représenté par la Chine
HONGRIE- HUN	György GEMESI
	Krisztian KULCSAR
	Jenő KAMUTI
INDONESIE- INA	Représenté par Max Geuter (MH)
INDE- IND	D.D. BORO
IRLANDE- IRL	Tom RAFTER
IRAN- IRI	Alireza POURSAJMAN
IRAK- IRQ	Muhannad OTHMAN
ISLANDE- ISL	Gudjon GESTSSON
ITALIE- ITA	Giorgio SCARSO
	Giuseppe CAFIERO
JORDANIE- JOR	Khaled ATIYAT
	Mahmod KHALAYLA

JAPON- JPN	Atsushi HARINISHI
	Kazushige HIRANO
	Yoshiko CHIKUBU
KAZAKHSTAN- KAZ	Oleg PESKOV (le 2^{ème} jour)
COREE- KOR	Lee KUN BAE
	Yu-Mi SEO
KOWEIT- KUW	Représenté par Arthur Cramer (MH)
LETTONIE- LAT	Erika AZE
LITUANIE- LTU	Représenté par la Pologne
LUXEMBOURG- LUX	Représenté par Ana Pascu (MH)
MACAO- MAC	Représenté par René Roch (MH)
MALAISIE- MAS	Représenté par Chine Taipei
MOLDOVA- MDA	Représenté par la Georgie
MEXIQUE- MEX	Jorge CASTRO
MALI- MLI	Représenté par la Palestine
MALTE- MLT	Représenté par l'Italie
MONACO- MON	Représenté par la France
HOLLANDE- NED	Alexander HEEREN
	Bert VAN DE FLIER
NIGER- NIG	Représenté par la Jordanie
NORVEGE- NOR	Représenté par le Danemark
NOUVELLE-ZELANDE- NZL	Représenté par l'Australie
PANAMA- PAN	Anibal ILLUECA
PARAGUAY- PAR	Représenté par le Brésil
PEROU- PER	Représenté par Porto Rico
PHILIPPINES- PHI	Représenté par le Panama
PALESTINE- PLE	Dawoud MITWALI
	Rana ABUYOUSEF
POLOGNE- POL	Adam LISEWSKI
	Jacek BIERKOWSKI
PORTUGAL- POR	José Eduardo DOS SANTOS
PORTO RICO- PUR	Gilberto PENA
QATAR- QAT	Khalid AL-YAZEEDI

ROUMANIE- ROM	Saleh Amer AL-HEMAIDI
AFRIQUE DU SUD- RSA	Laura CARLESCU-BADEA
RUSSIE- RUS	George R. VAN DUGTEREN
	Andrey KOVALENKO
	Youri BYTCHKOV
	Elena NETCHAEVA
	Rodion PLITUKHIN
SENEGAL- SEN	Abdoul Wahab Barka BA
SINGAPOUR- SIN	Représenté par la Corée
SAINT-MARIN- SMR	Représenté par le Salvador
SUISSE- SUI	Antoine CAMPICHE
REPUBLIQUE SLOVAQUE- SVK	Julius KRALIK
SUEDE- SWE	Lars LILJEGREN
	Per PALMSTROM
	Pierre THULLBERG
TURKMENISTAN- TKM	Représenté par l'Ouzbékistan
CHINE TAIPEI- TPE	Roger HSU
TUNISIE- TUN	Représenté par l'Egypte
TURQUIE- TUR	Halim SENER
UKRAINE- UKR	Maxim PARAMONOV
	Représenté par la République Tchèque
	(le 2^{ème} jour)
URUGUAY- URU	Représenté par la Bolivie
ETATS UNIS- USA	Nancy ANDERSON (le 2^{ème} jour)
	Sunil SABHARWAL
	George KOLOMBATOVICH
	Carl BORACK
OUZBEKISTAN- UZB	Gulchekhra MAKHMUDOVA
VIETNAM- VIE	Représenté par le Japon
YEMEN- YEM	Représenté par le Qatar

ORDRE DU JOUR

- 1** - Allocution du Président de la FIE et allocution de bienvenue du Président de la Fédération d'Escrime du Qatar.
- 2** - Ratification des nouvelles fédérations, validation des pouvoirs et des présences.
- 3** - Approbation du rapport du Congrès électif 2004 à Paris (FRA).
- 4** - Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions.
- 5** – Décisions urgentes.
- 6** – Candidatures aux Championnats du Monde J/C 2008 et vote pour l'attribution des Championnats du Monde 2007.
- 7** - Points divers.
 - Attribution du Challenge Chevalier Feyerick
 - Candidatures pour le Congrès 2007

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT

René Roch (FRA, MH) : Messieurs les Membres d'Honneur, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au nom de notre Comité Exécutif et en mon nom propre.

Le Congrès auquel nous allons assister revêt une importance particulière pour l'avenir de notre sport. Comme vous avez pu le constater, le CIO procède et procédera, après chaque olympiade, à l'évaluation des différents sports, afin de déterminer le programme pour les Jeux Olympiques suivants. L'avenir de l'escrime est entre nos mains et il s'agit pour nous, dirigeants, de donner à notre sport les arguments nécessaires à sa pérennité. De nombreuses réformes ont déjà été accomplies. L'aspect de notre discipline s'est modernisé et peu de choses restent à faire pour que nous soyons parfaitement compréhensibles. Il faut encore que le public ou le téléspectateur puisse lui-même juger l'assaut auquel il assiste. Nous aimons notre sport, nous lui consacrons une grande partie de notre temps, nous voulons envisager son avenir avec sérénité. Je souhaite que ce Congrès se déroule dans une atmosphère d'amitié et de compréhension. Nous ne sommes pas là pour faire prévaloir des intérêts particuliers mais pour garantir l'avenir de l'escrime. La polémique n'a pas lieu d'être ici et si certains veulent prendre des décisions contre telle ou telle personne, ils sont à blâmer car ils ne travaillent pas pour l'avenir de notre sport. Nous devons rester unis car l'escrime a besoin de vous tous. L'universalité est notre but car que serait l'avenir de la technique si elle n'était dispensée dans tous les pays. Il n'y a pas de grands et de petits pays, de même qu'il n'y a pas de grandes et de petites fédérations. Chacun d'entre-nous apporte sa pierre à l'édifice. Notre sport a besoin de vous. Je suis persuadé que les décisions qui seront prises au cours de ce Congrès conforteront notre sport dans le milieu olympique. Je tiens à remercier particulièrement le Scheik Al-Thani pour sa bienveillante hospitalité et pour les installations exceptionnelles mises à notre disposition. Il est certain que ce Congrès fera date dans l'histoire de la FIE. Je vous souhaite à tous un excellent Congrès.

Applaudissements.

Jochen Faerber : J'aimerais juste vous informer que le canal anglais est le canal 7. Ils viennent de le changer au 7. Le français devrait être le canal 6 et l'espagnol arrive sur le canal 5.

Saoud Bin Abdulrahman Al-Thani (QAT, MH) : *Première phrase en arabe.* Cher Président Monsieur René Roch, chers Membres du Comité Exécutif, chers Présidents et Secrétaires Général, chers Collègues, Mesdames et Messieurs, bonjour. Au nom du Comité National Olympique du Qatar, je vous souhaite de tout cœur la bienvenue à Doha, capitale du Qatar et ville hôte des Jeux Asiatiques de l'Ouest et des Jeux Asiatiques 2006. Nous espérons tous que vous allez passer un agréable séjour parmi nous, ici, au pays du soleil et du sport et espérons que votre visite vous permettra de rencontrer vos collègues et amis de l'escrime dans une atmosphère relaxante, pleine de joie et de bonheur.

Le Qatar est à la veille d'une nouvelle ère avec l'organisation de deux événements majeurs multi-sports. En effet, d'ici à deux semaines, nous accueillerons les Jeux Asiatiques de l'Ouest qui seront en quelque sorte un test pour les 15^{ème} Jeux Asiatiques que nous accueillerons en décembre 2006, ici à Doha. Les Jeux Asiatiques de l'Ouest verront la participation de 1'600 athlètes et officiels alors que les Jeux Asiatiques

compteront 10'500 athlètes et officiels venant de toute l'Asie. La Fédération d'Escrime du Qatar a élaboré un plan ambitieux pour développer l'escrime dans son pays ainsi que la région du Golfe. Je suis heureux de vous informer que l'escrime a été sélectionnée comme sport parmi les onze qui sont au programme des Jeux Asiatiques de l'Ouest 2005 et parmi les 39 sports qui sont au programme des Jeux Asiatiques 2006. Pour la première fois, nous aurons 39 sports alors que les Jeux de Pusan en comptaient seulement 38. De plus, la Fédération d'Escrime du Qatar organisera au début 2006 le Grand Prix de Doha auquel nous vous invitons tous à participer. Nous espérons que vous allez apprécier votre séjour avec nous et espérons que vous pourrez visiter les sites sportifs que le Qatar a préparés. Le Centre Sportif avec son Académie d'Aspirants est certainement le lieu qui doit être visité de tous, et qui sera inauguré le 17 de ce mois. Cela me donnera, ou plutôt vous donnera, un avant-goût de l'atmosphère que nous voulons créer pour les Jeux Asiatiques de l'Ouest et Jeux Asiatiques. Nous vous souhaitons un fructueux Congrès qui contribuera au développement de notre sport bien-aimé. Merci beaucoup de votre attention.

Applaudissements.

Jochen Faerber : Le Président de la Fédération d'Escrime du Qatar va remettre maintenant un cadeau au Président de la Fédération Internationale d'Escrime. Il s'agit d'un sabre d'honneur de la Fédération d'Escrime du Qatar.

Applaudissements.

Jochen Faerber : René Roch remet une assiette en porcelaine de Limoges à Son Excellence le Scheik Al-Thani.

Applaudissements.

2. Ratification des nouvelles fédérations, validation des pouvoirs et des présences

Nathalie Rodriguez : Bien, Mesdames et Messieurs nous allons maintenant passer à la ratification des nouvelles fédérations, à la validation des pouvoirs et des présences. Alors ainsi que nous vous l'avions annoncé par lettre d'information, le Comité Exécutif a affilié provisoirement les Fédérations d'Afghanistan, les Emirats Arabes Unis et par consultation, il y a quelques jours, la République Démocratique du Congo. Etes-vous d'accord pour affilier définitivement ces trois fédérations qui porteront le nombre de fédérations affiliées à la FIE à 118 ? Etes-vous d'accord ? **Approuvé.**

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Je vais maintenant effectuer l'appel des pays présents.

L'Algérie, n'est pas présente. L'Argentine, l'Arménie. Arménie ? Aruba, Aruba? Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Barbade, Belgique, Belgique ? Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Canada ? Chine, Cuba, Chypre, République Tchèque, Danemark, Egypte, El Salvador, Espagne, Estonie, France, Grande-Bretagne, Géorgie, Allemagne, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran, Irlande, Irak, Islande, Italie, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Kazakhstan ? Kazakhstan n'est pas là. Corée, Lettonie, Mexique, Pays- Bas, Panama, Palestine, Pologne, Portugal, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Afrique du Sud, Russie, Serbie Monténégro, Serbie Monténégro ? Sénégal, Suisse, Slovaquie, Suède, Taipei, Turquie, USA, Ouzbékistan et c'est tout. Y a-t-il des pays que je n'ai pas appelé ? Si, j'ai appelé les USA. Pardon ? Ukraine oui. Y a-t-il un autre pays que je n'ai pas appelé ? Est-ce que le Venezuela est là ? Le Venezuela n'est pas là.

Nous allons maintenant passer à la validation des pouvoirs : les Antilles Néerlandaises donnent pouvoir aux Pays Bas, est-ce que les Pays-bas acceptent ? Brunei donne pouvoir à la Bulgarie, est-ce que la Bulgarie accepte ? Brunei à la Bulgarie. Le Chili au Mexique, est-ce que le Mexique accepte ? Le Costa Rica à Aruba, est-ce que Aruba accepte ? Aruba accepte ? L'Equateur à l'Allemagne, est-ce que l'Allemagne accepte ? La Finlande à l'Estonie, est-ce que l'Estonie accepte ? Hong-Kong à la Chine, est-ce que la Chine accepte ? L'Indonésie à Max Geuter, est-ce que Max Geuter accepte ? Le Koweït a Arthur Cramer, est-ce que Arthur Cramer accepte ? La Lituanie à la Pologne, est-ce que la Pologne accepte ? Le Luxembourg à Anna Pascu. Macao à René Roch. La Malaisie à Taipei, est-ce que Taipei accepte ? Moldova à la Géorgie. Le Mali à la Palestine, est-ce que la Palestine accepte ? Malte à l'Italie ou à l'Espagne, l'Italie accepte. Monaco à la France. Le Niger à la Jordanie, est-ce que la Jordanie accepte ? Norvège au Danemark, est-ce que le Danemark accepte ? Nouvelle-Zélande à l'Australie. Le Paraguay au Brésil. Le Pérou à Porto Rico. Philippines au Panama. Singapour à la Corée. Saint-Marin à l'Italie ou à El Salvador, El Salvador. Turkménistan à l'Ouzbékistan. Tunisie à l'Egypte. Uruguay à la Bolivie. Vietnam au Japon. Yémen au Qatar. Ah, j'avais oublié d'indiquer le Burkina Faso au Sénégal et la Croatie pour la Hongrie.

Nous avons donc 59 pays présents et 32 pays représentés, **ce qui fait un total de 91 pays présents ou représentés.**

3. Approbation du rapport du Congrès Electif 2004 à Paris (FRA)

Nathalie Rodriguez : Nous allons passer maintenant au point 3 de l'ordre du jour : l'approbation du rapport du Congrès Electif qui s'est tenu en décembre 2004 à Paris. Nous n'avons reçu à ce jour aucun commentaire ou remarque sur ce rapport. Etes-vous d'accord pour l'approuver ? Etes-vous d'accord ? **Le rapport est approuvé.**

4. Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions

Nathalie Rodriguez : M. Emmanuel Katsiadakis, Secrétaire Général de la FIE va vous dire quelques mots concernant les personnes qui sont décédées pendant cette année.

Emmanuel Katsiadakis (GRE, MH) : Bonjour Mesdames, Messieurs, la Fédération Internationale d'Escrime a été frappée par la disparition de plusieurs amis.

Felix Galimi, Argentine, décédé le 2 janvier à l'âge de 84 ans à Buenos Aires. C'était un remarquable escrimeur des années 1940 à 1960 qui a gagné de nombreux titres nationaux et internationaux lors de nombreuses compétitions.

Dr Eduardo Hay du Mexique, décédé le 5 janvier à l'âge de 90 ans. Il fut le chef de protocole lors des Jeux Olympiques de Mexico et Directeur du Centre Mexicain des Sports Olympiques.

Monsieur Pawloski est décédé le 11 janvier à l'âge de 72 ans, grand sabreur, 10 médailles olympiques ou mondiales. Je pense que Jerzy Pawlowski est considéré comme l'un des plus grands sabreurs mondiaux de la seconde partie du 20^{ème} siècle.

Ralph Zimmerman, Etats-Unis, arbitre international, décédé le 29 janvier à l'âge de 65 ans. Il a beaucoup de fois officié en tant que juge à des Championnats du Monde Seniors et Juniors et par trois fois aux Jeux Olympiques.

Robyn Chaplin, Australie, décédée le 2 février 2005 à l'âge de 68 ans. Ancienne escrimeuse et finaliste nationale, directrice et fondatrice de la Confédération du Sport Australien.

Orlando Azinhais, Portugal, plusieurs fois champion national, décédé le 12 mars à l'âge de 71 ans. C'était un homme de culture, spécialisé dans l'histoire du sport et plus particulièrement de l'escrime.

Béla Rerrich, figure de l'escrime mondiale, décédé le 25 juin à Stockholm à l'âge de 88 ans. Installé en Suède depuis de nombreuses années, il est considéré comme le fondateur de l'escrime suédoise.

Renzo Nostini, Italie, décédé à Rome le 30 septembre 2005 à l'âge de 91 ans. Il a dirigé la Fédération Italienne d'Escrime pendant 32 ans, Vice-Président et Président d'Honneur du Comité National olympique italien. Plusieurs fois Champion du Monde et 2 fois médaillé d'argent aux Jeux Olympiques. Il a été décoré de la médaille d'or Athlétique, de l'Etoile d'or du Mérite Sportif et de l'Ordre Olympique d'argent.

Nous exprimons toute notre sympathie aux familles et aux fédérations des disparus. Je demande une minute de silence pour cette raison.

Minute de silence.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant au point 4 de notre ordre du jour, c'est-à-dire l'étude des propositions concernant les Statuts soumises au Congrès que vous avez dans vos documents.

Nathalie Rodriguez : Première proposition. **Proposition de la Fédération Brésilienne / Arthur Cramer (MH), proposition no 5** : les candidats à la Commission d'Arbitrage devront être arbitres FIE, au minimum à deux armes.

La commission juridique a été favorable à cette proposition et la re-rédigée comme suit : « un candidat à la Commission d'arbitrage doit être arbitre international au moins à deux armes et ne pas avoir été privé de sa licence par une décision disciplinaire ». Le Comité Exécutif est favorable à la proposition et à la rédaction de la Commission Juridique sauf pour la dernière partie de la phrase et retire donc « et ne pas avoir été privé de sa licence par une décision disciplinaire ». Le texte resterait « un candidat à la Commission d'arbitrage doit être arbitre international au moins à deux armes ». Cette proposition va également avec la proposition de l'Italie no 4. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Personne. Etes-vous d'accord ? Qui est pour ? Levez vos cartons s'il vous plaît ! Personne n'est contre ?

René Roch (FRA, MH) : Qui est contre ? Personne.

Nathalie Rodriguez : La proposition est approuvée avec la rédaction de la Commission Juridique amendée par le Comité Exécutif.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant aux propositions du Comité Exécutif concernant les modifications aux Statuts. Proposition no 1 : de faire respecter le principe de non-discrimination en raison de la race, le sexe, l'appartenance ethnique, la religion, les opinions politiques, le statut familial ou autre.

La motivation du Comité Exécutif était d'introduire cette notion qui était manquante dans nos statuts, suite à l'adoption par la FIE du Code d'Ethique du CIO. La Commission Juridique a été favorable. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? Non. Qui est d'accord avec la proposition ? Très bien. Quelqu'un est-il contre ? **La proposition est donc adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 2 : la FIE reconnaît les principes fondamentaux de la Charte Olympique, l'application du Code d'Ethique du Comité International Olympique à la Fédération Internationale d'Escrime, ainsi que la compétence de la Commission d'Ethique du Comité International Olympique.

Ceci correspond à une mise à jour de nos Statuts suite à l'adoption par la FIE du Code d'Ethique du CIO. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Qui est contre la proposition ? Personne. **La proposition est approuvée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 4 : un Congrès extraordinaire peut être convoqué, soit sur proposition du Comité Exécutif, soit à la demande d'au moins 50% des fédérations membres. Les frais d'organisation de ce Congrès sont à la charge de ceux ayant demandé sa convocation.

La Commission Juridique a fait la proposition suivante : « Un congrès extraordinaire peut être convoqué, soit sur proposition du Comité Exécutif, soit à la demande de 25% des fédérations nationales membres. Elle n'est pas favorable aux «frais d'organisation du congrès à la charge de ceux ayant demandé sa convocation ». Le Comité Exécutif lors de sa réunion d'hier a proposé qu'un Congrès soit convoqué par au moins 50 % des fédérations nationales et que la FIE paie les frais pour l'organisation du Congrès extraordinaire. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Quelqu'un est-il contre ? 23 sont contre. Qui est pour ? 32, donc **la proposition est adoptée.** La proposition qui est adoptée est celle qui est amendée par le Comité Exécutif, c'est-à-dire qu'un Congrès extraordinaire doit être convoqué par au moins 50 % des fédérations. Les frais sont à la charge de la FIE.

Nathalie Rodriguez : Proposition no 5 : les Fédérations membres de la FIE peuvent se faire représenter aux Congrès et aux Assemblées Générales de la FIE par deux

délégués dont les noms doivent être communiqués au siège de la FIE un mois avant le Congrès ou l'Assemblée Générale.

Les membres du Comité Exécutif et des commissions assistent de droit au Congrès. Le droit de vote d'une Fédération membre est limité au Président ou à toute autre personne désignée par lui par écrit. La Commission Juridique était favorable à cette proposition mais souhaitait ajouter « les candidats aux élections » qui pourraient donc assister au Congrès. Le Comité Exécutif a souhaité que pour des raisons organisationnelles, oui ?

René Roch (FRA, MH) : Il n'y a pas de traduction ?

Nathalie Rodriguez : Il n'y a pas d'anglais ? L'Espagnol est en retard, il est en train de venir, mais il n'y a pas d'anglais maintenant ? Excusez-moi Mesdames, pourriez-vous aller voir s'il y a un problème technique pour la traduction ?

René Roch (FRA, MH) : Il faut répéter les questions. Est-ce que vous pouvez vous asseoir s'il vous plaît !

Nathalie Rodriguez : Donc pour la proposition no 5 le Comité Exécutif ne souhaitait pas ajouter les candidats aux élections comme assistant de droit au Congrès et ce pour des raisons organisationnelles. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Oui.

Nathalie Rodriguez : Veuillez s'il vous plaît annoncer votre nom et votre pays avant de parler et essayer de parler lentement pour les interprètes. Merci.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Cafiero pour l'Italie. Nous ne sommes pas d'accord parce que dans certaines situations, il est bien d'avoir des experts dans différents domaines. Et la possibilité d'avoir plus de deux délégués, sans droit de vote bien sûr, est dans certaines situations favorable.

René Roch (FRA, MH) : Il n'y a pas de traduction.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je vais répéter en anglais. Nous ne sommes pas en faveur de cette limitation parce que dans certaines situations, cela pourrait être utile d'avoir plus de deux personnes pour discuter de sujets spécifiques et nous pourrions prendre à notre charge, à nos frais, plus de deux personnes afin de pouvoir traiter les sujets de manière appropriée.

Nathalie Rodriguez : Je vais intervenir en français et en anglais. La proposition indique qu'il y a deux délégués, plus les membres du Comité Exécutif, plus les membres des Commissions. Nous parlons uniquement de l'ajout des candidats aux élections. Il n'y a pas que deux délégués, il y a deux délégués, plus les membres du Comité Exécutif, plus les membres des Commissions.

Je répète en anglais. La proposition est d'avoir deux délégués, plus les membres du Comité Exécutif, plus les membres des Commissions. Nous sommes juste en train de parler des candidats aux élections.

Nathalie Rodriguez : Qui est pour cette proposition ? Veuillez lever vos cartons s'il vous plaît. Jie s'il vous plaît ? Jie, nous voudrions avoir deux bulletins de vote pour M. Cramer, s'il vous plaît. 66 sont pour, donc **la proposition est adoptée**.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant à **la proposition no 6**. « **Le vote est secret dès lors qu'il concerne une personne ou une fédération membre en**

particulier ou si 25% des fédérations nationales présentes ou représentées en fait la demande ».

La Commission Juridique n'était pas favorable à cette proposition, mais cette proposition, en fait, est un alignement sur les textes de la Charte Olympique du Comité International Olympique dont le texte est le suivant : « le vote a lieu au scrutin secret lorsque la charte Olympique le prévoit c'est-à-dire lors des élections, ou si le Président de séance en décide ainsi ou à la demande d'au moins un quart des membres présents ». Le Comité Exécutif, lors de sa réunion d'hier, a proposé d'adopter intégralement le texte de la Charte Olympique, la rédaction du texte de la Charte Olympique. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Qui est pour cette proposition ? 52. Qui est contre ? 13. **La proposition est donc adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 7 : « Il est créé une commission de vérification des candidatures composée des membres du Bureau de la F.I.E, du Président de la commission juridique et du directeur administratif et financier. Cette commission a pour tâche de vérifier les candidatures et de rejeter celles qui ne respectent pas les statuts et l'éthique préconisée par le Comité International Olympique ».

La Commission Juridique a indiqué qu'il existe déjà un texte dans les Statuts qui est l'article 4.1.4 et que ceci ferait double emploi avec cet article et la Commission propose d'ajouter à l'article 4.1.4 les candidatures qui ne respectent pas les Statuts « ou le Code d'Éthique du CIO ». Donc nous conservons l'article 4.1.4 mais nous ajoutons « ou le Code d'Éthique du CIO ». Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Qui est contre ? Souhaitez-vous vous exprimer Monsieur ?

Lars Liljegren (SWE) : Chers amis, il fut un temps où un bon ami à moi disait « si tu es fâché, écris une lettre mais ne l'envoie pas ! » Je pense que cette proposition a été faite à l'ombre du Congrès Electif de Paris de l'année passée. Dans un coin du ring, nous avions notre Président, et dans l'autre coin, le Challenger, le Président de la Fédération Russe Alisher Usmanov. La campagne était remplie d'accusations venant des deux côtés. L'autre candidat était blâmé pour n'avoir pas suivi le Code Olympique. Ce n'est pas un secret, la Fédération Suédoise supportait fermement notre Président René Roch. J'ai passé beaucoup d'heures sur mon ordinateur, à envoyer des arguments sur la démocratie et l'esprit olympique. Après quelques jours, ces e-mails me sont revenus après avoir fait le tour de la terre, avec de nombreux commentaires. J'ai alors réalisé qu'il y avait beaucoup d'opinions sur le Code d'Éthique Olympique et l'esprit olympique. Nous parlons d'une évaluation, non pas d'une science. J'ai lu beaucoup d'autres avis sur l'esprit olympique mais n'en ai pas pour autant changé, mais je respecte le fait qu'il y ait d'autres avis. Lorsque nous avons ré-élu notre Président, une décision démocratique mît fin à la discussion. Le Congrès, pas le Comité, a pris une décision finale. La majorité ayant suivi les règles olympiques. J'étais très satisfait du résultat. Pendant la campagne, nous avons aussi pu lire un communiqué de la commission d'éthique du CIO. Il y a quatre mois, nous avons aussi eu une grande bataille en Europe. Le champion avait décidé de démissionner et nous avons deux challengers : Keith Smith et Alisher Usmanov. La même histoire recommença. Presque les mêmes lettres et e-mails et nous supportions Keith Smith, mais les arguments qui ont été couronnés de succès à Paris, ne l'ont pas été en Hongrie. C'est important de gagner et de perdre avec dignité. Et chacun doit le faire, et aussi faire de son mieux pour soigner une plaie. Pour nous, la discussion est terminée et nous essayons de contribuer au progrès et l'unité au niveau international et européen. Dans les deux cas, différentes fédérations ont nommé des candidats, nous les avons évalués, les avons discutés et avons voté mais les résultats étaient différents pour nous, c'est une situation normale dans une société démocratique. Chers amis, même dans le futur, laissez au Congrès, pas à un comité spécial, le droit de

prendre l'une des décisions les plus importantes, à savoir à qui nous voulons donner notre confiance pour diriger notre organisation dans le futur. Monsieur le Président, n'oubliez pas mon introduction, si vous êtes fâché, écrivez une lettre ou une proposition mais ne la montrez à personne. Nous proposons que le Congrès rejette cette proposition.

Nathalie Rodriguez : La proposition est de conserver le texte actuel sans modification mais avec le simple ajout de « ou le Code d'Éthique du CIO ». Quelqu'un est-il contre ? Vous ne voulez pas ajouter le Code Éthique du CIO ? La proposition est de conserver les Statuts tels qu'ils sont actuellement, de ne pas changer les Statuts, d'ajouter simplement « ou le Code d'Éthique du CIO ». Donc, il n'y a pas de changement, simplement l'ajout d'une phrase « le Code d'Éthique du CIO ». Êtes-vous d'accord ? Qui est contre ? Donc contre pour ajouter « le Code d'Éthique du CIO » ? Je dis que la proposition n'est pas traitée. Nous gardons les Statuts tels qu'ils sont. Nous ajoutons simplement trois mots « ou le Code d'Éthique », c'est tout. Nous ne faisons pas de modification. Si vous préférez, la proposition du Comité Exécutif est retirée. Nous gardons juste les Statuts. Nous ajoutons simplement « ou le Code d'Éthique ». Qui est pour ? 59. **C'est approuvé.**

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant à la **proposition no 8. Elections à la Commission des Athlètes**. Cette proposition vise à modifier le processus pour l'élection à la commission des athlètes. Ce qui s'est passé pour la dernière élection qui a eu lieu à Leipzig, c'est que chaque fédération ayant la possibilité de présenter six candidats mais un seul pouvant être élu. Des armes n'ont pas pu être représentées parce que les candidats qui s'étaient présentés étaient d'une nationalité qui avait déjà été élue par ailleurs. Au lieu d'avoir une commission composée de 12 athlètes élus, nous n'en avons que 9. Le but est de réformer, conformément au système utilisé par le Comité International Olympique, l'élection à la commission des athlètes afin que les candidats d'une même fédération ne puissent pas être en compétition entre eux. Par ailleurs, nous souhaitons simplifier la procédure de vote car selon les statuts actuels nous devons faire autant de bulletins de vote qu'il y a d'athlètes votants aux Championnats du Monde, mettre cela dans autant d'enveloppes, par exemple pour les derniers Championnats du Monde, nous avons eu 1'200 bulletins, mis dans 1'200 enveloppes, qui elles-mêmes ont été mises encore dans 1'200 enveloppes, puis mises dans l'enveloppe des délégations. Le but est que les athlètes aillent directement voter au bureau de vote et que ce soit sur place qu'on leur remette leur bulletin de vote. La commission juridique a été favorable à cette modification. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Oui.

Nathalie Rodriguez : Je vous remercie d'annoncer votre nom et votre pays à chaque fois que vous venez au podium et de parler lentement pour les interprètes. Merci.

Frédéric Pietruszka (FRA) : Frédéric Pietruszka de la France. Je suis dans l'ensemble favorable à cette modification mais je pense qu'il y a un équilibre qu'il faut préserver, c'est l'équilibre entre les armes. Faire en sorte que l'on puisse choisir six tireurs d'une même arme ne pourrait pas permettre de préserver cet équilibre entre les armes et je crois que la représentativité de l'escrime est cela. Il existe trois armes, le fleuret, le sabre et l'épée et il me semble que si on ne maintient pas cet équilibre, inévitablement on risque d'aller vers une représentativité d'une seule arme dans cette commission et je crois que cela serait préjudiciable à l'escrime.

Nathalie Rodriguez : Il y a six athlètes qui sont élus, et ensuite six autres sont nommés par le Comité Exécutif, qui a donc le devoir, d'une part, de nommer des athlètes de manière à ce que toutes les armes soient représentées et aussi que toutes les confédérations soient représentées. Donc, nous laissons, d'une part, le choix aux

athlètes de voter pour qui ils le souhaitent mais le Comité Exécutif, lui, rétablit l'équilibre si, en effet, des armes ne sont pas représentées, ou si des confédérations ne sont pas représentées et nomme des athlètes qui vont compléter toutes les armes et les confédérations.

Nathalie Rodriguez : Je voulais aussi vous indiquer que nous avons été contactés par M. Bubka, qui est le Président de la commission des athlètes du CIO, auquel d'ailleurs nous avons soumis la proposition qui vous est présentée, étant donné que M. Bubka a demandé à toutes les fédérations internationales d'indiquer quel était le processus de l'élection des candidats au sein des Fédérations, quelles étaient également les missions de cette commission, quelles avaient été les activités de cette commission. Nous lui avons répondu en lui envoyant la proposition qui vous a été soumise et sur laquelle le CIO est parfaitement d'accord puisque c'est le fonctionnement de la commission des athlètes. M. Bubka a renvoyé donc une lettre à la FIE en indiquant qu'il félicitait la Fédération Internationale du fonctionnement de la commission des athlètes et également de l'activité de cette commission.

Nathalie Rodriguez : Qui est contre cette proposition ?

George van Dugteren (RSA) : Je suis George van Dugteren d'Afrique du Sud. J'aimerais faire remarquer que nous sommes amenés à voter sur six points différents avec un seul vote. Si nous ne sommes pas d'accord sur un point, votons-nous pour ou contre ? Je prends par exemple le dernier point, le point 4.5.14, nous sommes amenés à voter sur le plus grand nombre, mais il n'y a pas de spécification sur le genre. Il y a un problème s'il y a uniquement des hommes. Je suis d'accord que l'exécutif a la possibilité d'en ajouter d'autres, soit des femmes, soit des hommes, mais je pense que c'est difficile, si nous voulons voter contre un seul point, nous votons contre les autres points qui sont bons. Ce n'est pas une manière juste de voter.

Nathalie Rodriguez : La proposition en fait n'est pas une proposition est morcelée. C'est un ensemble et je vous rappelle que c'est le processus de vote du CIO. Je pense qu'il n'est pas très correct d'obliger des gens à voter pour des candidats peut-être qui ne leur conviennent pas. Nous laissons donc la possibilité aux athlètes de voter pour qui ils le souhaitent. Ensuite, en ce qui concerne la parité, la représentativité des confédérations et la représentativité des armes, c'est la nomination par le Comité Exécutif de six athlètes supplémentaires qui va pallier des carences éventuelles. Nous ne parlons là que du vote par les athlètes.

René Roch (FRA, MH) : La différence essentielle, si vous voulez, avec le nouveau système et l'ancien, c'est que maintenant on vote globalement pour tous les athlètes, pour toutes les armes. Il y a un seul athlète qui est présenté par pays. Antérieurement, nous votions par arme et cela provoquait des difficultés compte tenu des impératifs de n'avoir qu'un seul athlète par pays dans la commission des athlètes etc. De ce fait, quand un athlète était excellent dans un pays et qu'il était élu, les autres athlètes ne pouvaient pas être élus. Bon, maintenant on va rester avec ce système mais je crois que cela sera plus facile, nous avons une commission des athlètes aujourd'hui qui ne peut pas être de douze parce que nous n'avons pas les douze athlètes possibles pour la commission des athlètes. Cela nous paraît anormal. C'est uniquement ce problème-là. Ce n'est pas une grande modification mais c'est une modification qui devrait permettre une meilleure élection à la commission des athlètes.

Nathalie Rodriguez : Qui est contre ? 5. **Donc la proposition est adoptée.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 9. Deux membres du Comité Exécutif, remplissant les fonctions de Secrétaire Général et Secrétaire Trésorier, sont**

nommés par le Président de la F.I.E. Ensuite, le Comité exécutif élit trois vice-présidents parmi eux. Le Président, le Secrétaire Général, le Secrétaire Trésorier et les trois vice-présidents constituent le Bureau.

Cette proposition ne vise pas à augmenter le nombre de membres du Comité Exécutif mais d'ajouter un vice-président aux membres du Bureau. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? S'il vous plaît levez vos bras ! Vous êtes pour ? Qui est pour s'il vous plaît ? 42. Qui est contre ? 28. **La proposition est donc adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 10. **A l'article 5.6.4 remplacer la dernière phrase par « Le Président peut faire sur ce compte, conjointement avec le trésorier, tous placements dont il informera le Comité Exécutif ».**

La commission juridique avait modifié cette proposition mais d'après ce que nous avons compris, il y a eu, je pense, un problème de compréhension de la proposition par la commission juridique. Vous savez qu'après les Jeux Olympiques, la FIE reçoit des droits de télévision qui sont en dollars et cet argent doit être placé et parfois vendu extrêmement rapidement en raison des montées et descentes des monnaies étrangères, parfois en 24 heures. Il n'est donc pas possible de faire une consultation ou de demander l'avis du Comité Exécutif suffisamment rapidement pour pouvoir effectuer ces changements. Il avait été proposé que le Président, conjointement avec le trésorier, puisse effectuer des placements, dont ils rendent compte ensuite au Comité Exécutif. Et ceci afin de ne pas perdre des sommes d'argent parfois très conséquentes quand il s'agit de changement et de taux de change, ou autres placements qui doivent être faits entre 24 et 48 heures. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Non. Qui est pour ? 46. Qui est contre ? 21. **La proposition est donc approuvée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 11. **Lors des séances des commissions, aucune proposition nouvelle autre que celles figurant à l'ordre du jour ne peut être discutée.**

La commission juridique, plutôt que d'ajouter une nouvelle phrase, préconise plutôt la suppression de l'article 6.4.4, qui éliminera ainsi toute ambiguïté. L'article 6.4.4. concerne les réunions des commissions avant le Congrès et donc l'éventuelle étude de propositions avant le Congrès. Mais étant donné que les commissions ne se réunissent pas pendant le Congrès et que les propositions sont étudiées lors des réunions des commissions qui suivent l'envoi des propositions, l'article 6.4.4 devient donc superflu.

Nathalie Rodriguez : Quelqu'un est-il contre cette proposition ? Personne n'est contre ? Qui est contre ? Donc de supprimer l'article 6.4.4 des Statuts proposé par la commission juridique. **C'est la proposition de la commission juridique qui est donc adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 13. **Cette proposition vise à ajouter les championnats de zone ou continentaux aux épreuves officielles de la FIE.**

Il a aussi été discuté hier en Comité Exécutif d'ajouter les épreuves de qualifications pour les Jeux Olympiques comme des épreuves officielles de la FIE et d'indiquer que les Masters et Supermasters sont des épreuves officielles de la FIE lorsqu'ils ont lieu, bien évidemment. Donc, le texte ajouterait les championnats continentaux ou de zone ainsi que les Masters et Supermasters, s'ils ont lieu, toute épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques et toute autre épreuve désignée par le Congrès de la FIE. La

commission juridique a indiqué que si la proposition était votée, il faudra, en effet, modifier les Statuts. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ?
M. Jorgensen.

Normann Jorgensen (DEN) : Je suis Normann Jorgensen du Danemark. Cette proposition doit être mise en relation avec une autre proposition qui va être traitée ultérieurement, qui est celle du classement de la FIE. Je suis en faveur de l'organisation de championnats continentaux ou de zone mais suis contre le fait d'inclure ces championnats dans le classement, parce que pour le classement, pour la liste officielle de classement, nous avons besoin de tournois qui sont ouverts à tous. Si nous incluons ces championnats de zones dans le classement général de la FIE, cela sera un coup dur pour les petits pays, en particulier, pour les petits pays d'Europe parce qu'il est très difficile pour un tireur individuel venant d'un petit pays en Europe de gagner des points, qui seront facilement gagnés dans d'autres zones. C'est donc pour cette raison que je propose de rejeter la partie de la proposition qui dit « et les intégrer au classement de la FIE ».

Nathalie Rodriguez : M. Jorgensen, nous ne sommes pas en train de traiter de cette proposition. J'ai dit que la commission juridique avait indiqué que si le Congrès venait à accepter l'ajout des championnats de zones, dans ce cas, le texte des Statuts devrait être modifié. Nous ne sommes pas en train de traiter la proposition des règlements.

Normann Jorgensen (DEN) : Oui, mais la motivation stipule de les intégrer au classement de la FIE.

Nathalie Rodriguez : Oui, il s'agit juste de la motivation, non pas de la proposition. Nous sommes simplement en train de discuter de l'ajout de deux mots. Si plus tard, le Congrès rejette ceci, et cela a été dit par la commission juridique, si la proposition « d'inclure les championnats de zones » est votée par le Congrès, dans ce cas, le texte devra être amendé. Si ce n'est pas le cas, nous n'ajouterons pas ces mots. Mais nous sommes maintenant en train de traiter des Statuts, pas du Règlement.

Nathalie Rodriguez : Je pense que nous devons d'abord attendre de passer au Règlement.

René Roch (FRA, MH) : Je pense qu'il faudrait savoir pourquoi nous avons fait cette proposition. On a fait cette proposition pour deux raisons. La première c'est qu'effectivement, il faut que nos championnats régionaux continentaux soient très bien organisés car de toute façon, s'ils sont mal organisés, c'est l'escrime qui en est responsable. Et l'escrime c'est la FIE, et c'est un gros problème pour nous. Il suffit qu'une personne du CIO voie un championnat continental mal organisé pour que cela rebondisse sur l'escrime et que cela soit préjudiciable à notre sport. C'est ce qui s'est passé il y a quelques années. Vous savez qu'il y a quelques années, il y avait un championnat dans un certain pays où on a attendu pendant trois heures la finale parce qu'ils étaient en retard de trois heures, et alors comme il n'y avait rien et que la télévision était prévue, on a passé à ce moment-là les Jeux Olympiques de Barcelone. Cela faisait déjà un an que les Jeux Olympiques étaient passés. C'était assez ennuyeux. Le CIO nous en a informé et a fortement réagi à ce moment-là. Ceci est une des raisons. Par ailleurs, je pense qu'il est favorable pour les différents continents de donner un peu plus d'importance aux championnats de zone. Nous souhaitons aussi que les meilleurs tireurs tirent dans les championnats de zone et non que cela soit un sous-championnat. C'est pourquoi nous disons : il est peut-être préférable pour la FIE d'accorder aux championnats de zone plus d'importance. C'est la raison pour laquelle nous les incorporons dans les championnats de la FIE et nous leur donnons un coefficient qui est analogue à celui du Grand Prix. Voilà. Ce sont les deux raisons :

premièrement on souhaite qu'il y ait une bonne organisation et deuxièmement on souhaite que le championnat de zone soit vraiment un championnat important pour tous les tireurs, pour toutes les fédérations et qu'il soit très bien fréquenté.

Nathalie Rodriguez : Ecoutez, nous avons deux choses en ce qui concerne cette proposition. Nous avons, d'une part, le fait de faire des championnats de zone ou continentaux des compétitions officielles de la FIE et de l'autre côté, dans une proposition qui concerne les Règlements, de leur attribuer un pointage et de les inclure dans le classement. Ce sont techniquement, deux propositions différentes. Celle-ci concerne simplement l'inclusion, dans les Statuts, des championnats de zone en tant que compétitions officielles de la FIE, c'est-à-dire reconnues par la FIE. Nous ne sommes pas en train de traiter pour l'instant l'inclusion au classement et l'attribution de points.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que les deux vont de pairs. On ne peut pas voter sur la reconnaissance par la FIE des championnats de zone et ne pas attribuer des points. Je crois qu'il faut qu'on vote sur les deux parties en même temps. C'est-à-dire que si nous reconnaissons les championnats de zone comme championnats officiels de la FIE, nous leur attribuons un coefficient deux comme les Grand Prix. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? Qui est pour d'abord ? On recompte, est-ce que vous pouvez lever les mains s'il vous plaît ! 45. Qui est contre ? 27.

René Roch (MH) : **Donc, c'est adopté.** Avec les points, coefficient deux, comme un Grand Prix.

Nathalie Rodriguez : 45 pour et 27 contre. Quelle date d'application ? Pour la saison prochaine 2006-2007. On ne peut pas l'intégrer dans une saison qui a déjà commencé. On est obligé d'attendre la saison suivante. Donc **application saison 2006-2007.**

Bert van de Flier (NED) : Bert van de Flier de Hollande. Si nous appliquons ceci déjà à partir de la saison prochaine, vous devez tenir compte que des tournois ont déjà été octroyés à des organisateurs. Pour les tournois européens, et je pense qu'il en est de même dans les autres zones, nous commençons à travailler longtemps à l'avance. Nous avons déjà fixé depuis deux ans le lieu de ces tournois. Maintenant, de nouvelles règles sont imposées qui constituent la charte de la FIE pour ces tournois. Je pense qu'il serait juste de demander d'abord à ces personnes si elles acceptent, parce que sinon, cela peut créer un problème car peut-être plus personne ne voudra le faire parce qu'ils diront ne plus pouvoir garantir la télévision ou autre parce que la FIE a des règles différentes des leurs. Donc, je suggère qu'on soit indulgent quant au début de l'application pour les deux premières années. Au moins deux ans pour nous en Europe. Je ne sais pas ce qu'il en est dans les autres continents, mais cela serait juste vis-à-vis des organisateurs qui se sont déjà engagés. Parce qu'ils ne savaient pas ce qui allait se passer.

René Roch (FRA, MH) : Messieurs, s'il y a des organisateurs qui ont des difficultés pour assurer une compétition qui soit médiatisée, qui soit bien organisée, la Fédération Internationale sera à sa disposition pour l'aider. Nous espérons obtenir, à partir du moment où c'est une compétition officielle, la télévision et l'Eurovision. C'est le but que nous poursuivons. Nous ne recherchons que l'amélioration de la compétition et nous sommes à disposition pour vous aider à l'améliorer.

Nathalie Rodriguez : Proposition suivante, **proposition no 14.** C'est une modification de l'article 10.2.1 point g). **En outre, le Congrès acceptera les candidatures à**

l'organisation non-goupée des Championnats juniors et des Championnats cadets.

Actuellement les Statuts ne prévoient pas que l'on puisse accepter une candidature pour l'organisation non-goupée des Championnats juniors et des Championnats cadets. Il est possible dans l'avenir d'envisager qu'il y ait un organisateur pour des championnats cadets et un organisateur pour des championnats juniors. Et il serait donc dommage de devoir refuser une candidature tout simplement parce que les Statuts ne prévoient pas qu'il puisse y avoir une organisation non-goupée. Cette organisation non-goupée pourrait considérablement alléger les frais des organisateurs de ces championnats du monde car les championnats du monde juniors/cadets sont très lourds avec des épreuves cadets, des épreuves juniors et des épreuves par équipes. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ?

René Roch (FRA, MH) : C'est simplement pour ne pas se trouver gêné si un jour quelqu'un nous dit : « nous voulons organiser les championnats juniors mais nous ne voulons pas organiser l'ensemble juniors/cadets ». Donc, cela nous laisse l'ouverture de dire qu'on peut organiser ensemble juniors et cadets. Mais si nous n'avons pas d'organisateur, il est possible de trouver peut-être un organisateur juniors et un organisateur cadets parce que les championnats juniors/cadets sont des championnats très importants qui ont un grand succès et nous avons maintenant un grand nombre de tireurs. Il faut beaucoup de moyens pour organiser les championnats juniors/cadets, souvent plus de moyens que pour des championnats seniors. Donc, je crois que c'est simplement la possibilité, on se donne la possibilité de ne pas les organiser ensemble. Mais bien évidemment, cela sera toujours décidé par le Congrès. Donc, cela ne change pas grand chose.

René Roch (FRA, MH) : Est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on se donne la possibilité de scinder juniors et cadets ?

Nathalie Rodriguez : Souhaitez-vous vous exprimer ? Oui ?

Giuseppe Cafiero (ITA) : Cafiero, Italie. Nous ne sommes pas en faveur d'une organisation non-goupée des championnats à cause de l'augmentation des coûts de participation. Je comprends l'organisation volumineuse mais en même temps chaque pays doit payer deux fois pour envoyer deux groupes dans deux championnats différents. Soit ils restent ensemble ou soit nous sommes en faveur d'une organisation locale ou régionale des championnats cadets, ce qui est suffisant pour cette catégorie, et nous prenons les championnats juniors comme une seule compétition.

Nathalie Rodriguez : Quelqu'un d'autre souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Non. Alors nous passons au vote. Qui est pour ? Donc la possibilité d'accepter des candidatures non-goupées. 52 votes pour. **La proposition est donc acceptée.**

Nathalie Rodriguez : Je vous propose, parce qu'on a un petit peu dépassé l'heure, de faire une pause-café de 10 minutes. Merci.

PAUSE-CAFE

Nathalie Rodriguez : Alors nous reprenons avec la **proposition no 15**. **Suppression des articles 10.2.4 et 10.2.5 pour cause de double emplacement.**

Est-ce que quelqu'un est contre ? Non, **c'est adopté.**

Nathalie Rodriguez : Proposition de la Fédération Tchèque d'Escrime. Cette dernière propose une modification des Statuts relatifs au vote, à savoir ajouter une condition supplémentaire pour les droits de votes directs ou par pouvoir. Pour qu'une fédération ait le droit de vote, cette dernière devrait avoir au moins un tireur ayant participé aux Championnats du Monde, quelle que soit la catégorie, dans l'année concernée par le vote.

Qui est pour cette proposition ? 5 pour. **La proposition est donc rejetée, de même que la proposition de la Hongrie no 3.** Qui est contre cette proposition ? Il y a une majorité donc la proposition est rejetée de même que la proposition hongroise no 3.

Nathalie Rodriguez : Proposition de la Fédération Allemande d'Escrime. « En cas d'urgence le Comité Exécutif peut prendre des décisions immédiatement exécutoires, qui doivent être approuvées auparavant par la (les) commission(s) compétente(s). En aucun cas, une telle décision peut modifier ou être contraire à une décision adoptée par le Congrès ou l'Assemblée Générale et est soumis aux prochaine Assemblée Générale ou Congrès pour confirmation. Cette procédure n'est pas possible pour une modification des Statuts ».

La commission juridique a proposé la rédaction suivante : En cas d'urgence le Comité Exécutif peut prendre des décisions immédiatement exécutoires, ayant au préalable recueilli l'avis (par e-mail ou fax) de la (les) commission(s) compétente(s). Le Comité Exécutif hier lors de sa réunion a souhaité ajouter « ayant au préalable recueilli l'avis par fax, e-mail des membres de la ou les commissions compétentes. En aucun cas, une telle décision ne peut modifier ou être contraire à une décision adoptée par le dernier Congrès ou la dernière Assemblée Générale et est soumise à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale ou du Congrès pour confirmation. Cette procédure n'est pas possible pour une modification des Statuts ». Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Alors qui est pour le texte rédigé par la commission juridique, amendé par le Comité Exécutif avec « des membres de la ou les commissions » ? Qui est pour ? Il y a une majorité, **la proposition est donc adoptée**, c'est le texte de la commission juridique qui est adopté avec « des membres de la ou les commissions compétentes ». **L'application est bien sûr au 1^{er} janvier 2006.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 2. Toutes propositions des fédérations membres de la FIE doivent être portées à la connaissance du Congrès. Les commissions compétentes et le COMEX devront prendre une position concernant les propositions (cf. art. 3.2.3. des Statuts).

Le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à cette proposition, ni la commission juridique. Le texte actuel dans les Statuts indique que les Fédérations membres ont le droit de formuler des propositions, ce sont des prérogatives, pouvant être soumises au Congrès. Qui souhaite s'exprimer sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Donc, nous allons passer au vote. Qui est pour la proposition allemande ? Il y a 36 pour la proposition. Qui est contre la proposition ? Pouvez-vous lever les bras s'il vous plaît ? 39 contre la proposition. **La proposition est rejetée.** C'était 36 pour et 39 contre.

Nathalie Rodriguez : Proposition no 3. Supprimer l'article « Pouvoirs », l'article 3.3.3. b).

Dans la majorité des prescriptions (d'association, fédération ou état) lors des élections et décisions réglementaire ou statutaire, le droit de vote ne peut être validé que par un représentant mandaté. En aucun cas les propositions ne peuvent être modifiées lors des discussions au cours du Congrès sans avis favorable préalable des commissions concernées. Cette deuxième partie n'a en fait rien à voir avec la proposition qui est de supprimer les pouvoirs. Cette proposition va également avec la proposition de la Fédération Hongroise no 1. Le Comité Exécutif avait été non favorable et la commission juridique avait été non favorable. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ?

Nathalie Rodriguez : Alors nous allons passer au vote. Qui est pour cette proposition ? Qui est pour la proposition, c'est-à-dire de supprimer les pouvoirs ? 15 pour. Qui est contre cette proposition ? 50 contre. **La proposition est rejetée.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 4.** Tous les candidats aux élections pour les commissions devront avoir la connaissance et l'expérience nécessaire au poste dont il est candidat.

Le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à cette proposition et la commission juridique non plus. Je vous rappelle que cette proposition avait déjà été faite lors d'un Congrès précédent et qu'elle avait été rejetée. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ?

Nathalie Rodriguez : Alors nous allons passer au vote. Qui est pour cette proposition ? 20 pour. Qui est contre cette proposition ? 45 contre, **donc la proposition est rejetée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition suivante de **M. Max Geuter, proposition A** a été retirée par M. Max Geuter.

Nathalie Rodriguez : **Proposition B.** Le Congrès devrait décider que pour chaque poste au Comité Exécutif et aux Commissions, chaque fédération présente vote pour le nombre requis de sièges (11 votes pour le COMEX et 10 votes pour les membres des Commissions).

L'expérience vécue lors des précédents Congrès montre que le système actuel n'est pas satisfaisant et qu'il offre des possibilités de manipulation. Le CIO a, par exemple, à Athènes demandé à tous les athlètes de voter pour 4 candidats, ni plus ni moins, les autres bulletins de vote étant considérés comme non valables. Les autres fédérations utilisent aussi ce système plus démocratique. Le Comité Exécutif a été non favorable à cette proposition et la commission juridique non plus. Elle va également avec la **proposition hongroise no 2** et je vous rappelle que cette proposition a été faite au moins deux fois par le passé et a été rejetée à chaque Congrès. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ?

Nathalie Rodriguez : Nous passons donc au vote. Qui est pour cette proposition ? 19 pour. Qui est contre cette proposition ? 50. **La proposition est donc rejetée.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition de la Fédération Hongroise d'Escrime.** La proposition no 1 a déjà été traitée avec la proposition de l'Allemagne no 3. La proposition no 2 a également déjà été traitée avec celle de M. Max Geuter no B. Et la proposition no 3 a déjà été traitée avec la proposition de la fédération tchèque.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant aux **propositions de la Fédération Italienne.** La proposition no 1 a déjà été traitée avec celle du Comité Exécutif no 6. **Proposition no 2.** Ajouter «chaque candidat peut se présenter seulement pour une charge».

Ceci concerne donc les règles générales de présentation des candidatures c'est-à-dire que cela concerne tous les candidats. Le Comité Exécutif n'avait pas été favorable et la commission juridique non plus. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition?
La proposition est retirée par la fédération italienne.

Nathalie Rodriguez : Proposition no 3 qui concerne l'article 4.3.1. **Ajouter «et avoir occupé la charge de Président ou de dirigeant depuis quatre ans dans sa fédération ou dans sa confédération de zone».**

Cet article concerne les candidatures au poste du Comité Exécutif. Le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à cette proposition et la commission juridique non plus. **La proposition est retirée par la Fédération Italienne.**

Nathalie Rodriguez : La **proposition no 4** a déjà été traitée avec celle du Brésil no 1. C'est-à-dire une partie de cette proposition a déjà été traitée avec celle du Brésil no 1. **Nous avons décidé que pour être à la commission d'arbitrage, il fallait avoir au moins deux armes. Le reste de la proposition est de remplacer le mot « souhaitable » qui figure dans cet article par « nécessaire » et cela concerne toutes les commissions.**

Je rappelle également que ce texte a déjà été vu dans des Congrès précédents. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition, c'est-à-dire sur la première partie remplacer « souhaitable » par « nécessaire » ? Qui est pour remplacer « souhaitable » par « nécessaire » dans l'article ? Est-ce que vous pouvez lever la main pour savoir qui est pour s'il vous plaît ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : Cela concerne les qualifications professionnelles pour toutes les commissions et non pas juste l'arbitrage. C'est-à-dire pour la juridique, la disciplinaire, la SEMI etc. Cette proposition a été soumise en deux parties, ajouter le mot « nécessaire » dans la close générale des Statuts, c'est ce que nous sommes en train de discuter, qui rend obligatoire toutes les recommandations de qualification. Et ce dont nous avons parlé précédemment concernait l'expérience nécessaire pour la commission d'arbitrage uniquement.

Nathalie Rodriguez : L'article actuel des Statuts concerne l'élection à toutes les commissions. Le texte actuel est « il est souhaitable que les candidats aux diverses commissions soient titulaires des connaissances ou diplômes professionnels comme suit, et ensuite il y a une liste. La fédération italienne souhaite remplacer « il est souhaitable » par « il est nécessaire que les candidats aux diverses commissions .. ». Donc, est-ce que vous souhaitez dans ce texte remplacer « souhaitable » par « nécessaire ». Qui est pour ?

René Roch (FRA, MH) : J'ajouterais que lors du dernier Congrès, en 2003, nous avons voté pour remplacer « nécessaire » par « souhaitable ». Mais on peut revenir et faire l'inverse maintenant, ce n'est pas grave, mais c'était déjà une proposition de la fédération italienne.

Nathalie Rodriguez : Qui est pour cette proposition ? Personne ? 20 pour. Qui est contre la proposition ? 46. **La proposition est donc rejetée.**

Nathalie Rodriguez : Proposition no 5. Pour être nommé membre d'honneur il est nécessaire de. Pardon ? **La proposition est retirée par la fédération italienne.**

Giuseppe Cafiero (ITA) : Juste une seconde. Ne soyez pas surpris par le retrait de la plupart de nos propositions. En fait, notre bureau a subi de grands changements et le

groupe actuel n'est pas d'accord avec les propositions qui avaient été faites par le précédent groupe. Désolés.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant aux propositions de Peter Jacobs à qui je vais laisser la parole pour ses propositions.

Peter Jacobs (GBR, MH) : En ce qui concerne ma 1^{ère} proposition, je vais expliquer le point de vue technique de la raison de mes deux pages de **changements aux Statuts concernant les licences**. Les Statuts actuels sont complètement désuets en ce qui concerne les licences. Ils remontent au temps où les licences FIE étaient établies par les fédérations nationales et n'ont plus de rapport avec l'escrime actuelle de la FIE. Une licence pouvait être alors émise pour n'importe qui, dans n'importe quelles circonstances, par n'importe quel pays. Notre Règlement actuel exige par exemple pour l'inscription dans une compétition officielle de la FIE, à travers le site de la FIE, que la licence du tireur soit commandée par la fédération dont il possède la nationalité et dont il est membre, qu'il vive physiquement dans ce pays ou qu'il vive à l'étranger. Cette proposition vise donc à rendre nos Statuts réalistes conformément à nos exigences actuelles. Cela signifie que les tireurs vivant à l'étranger doivent obtenir leurs licences via la fédération dont ils possèdent la nationalité, et que personne ne peut obtenir de licence venant d'ailleurs, à l'exception des tireurs ne possédant pas de fédération membre de la FIE. Cela supprime le droit au tireur de se présenter à la FIE en disant que sa fédération ne veut pas lui octroyer une licence. La seule exception étant pour les arbitres vivant à l'étranger qui peuvent au travers de la fédération du pays dans lequel ils vivent contacter la FIE et obtenir leur licence. Mais cette licence doit identifier le pays d'origine de l'arbitre. Ceci établit donc un règlement serré, strict et précis concernant les licences et les nationalités. Des questions ? Des observations ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : Oui, la référence aux arbitres est à la 2^{ème} page, 9.1.7. En fait, 9.1.8. Ajout d'un nouvel article 9.1.8. Un arbitre peut obtenir de la FIE, par l'intermédiaire de sa fédération nationale ou de la fédération nationale du pays dans lequel il réside depuis plus de trois ans, une licence internationale, laquelle mentionnera la nationalité de l'arbitre.

Nathalie Rodriguez : M. Jorgensen, souhaitez-vous vous exprimer ?

Normann Jorgensen (DEN) : Je suis Normann Jorgensen du Danemark. Peter, avez-vous tenu compte dans cette proposition d'un certain nombre de cas que nous avons eu de réfugiés qui ont fui d'un pays à l'autre et auxquels la FIE a gentiment permis de poursuivre leur sport, en octroyant à ces tireurs soit une licence temporaire d'un autre pays soit une licence FIE. Je pense que nous devrions maintenir cette politique qui est très bonne.

Nathalie Rodriguez : M. Jorgensen, nous avons un statut spécifique pour les réfugiés. Je pense que ces tireurs devraient demander une licence de réfugiés. S'ils sont réfugiés, ils doivent s'adresser à la FIE pour obtenir une licence FIE car il s'agit d'un statut officiel.

Normann Jorgensen (DEN) : C'est justement ma question.

Nathalie Rodriguez : S'ils conservent leur nationalité d'origine, ils restent de cette nationalité. Mais ils ne peuvent pas avoir une licence d'un pays pour lequel ils n'ont pas la nationalité.

Normann Jorgensen (DEN) : C'est exactement ma question. Peter a dit que les règles allaient être très strictes, je veux juste m'assurer que ce n'est pas strict au point de ne plus permettre le statut de réfugiés.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Et bien, c'est permis pour les personnes sans nationalité. Nathalie a parlé de ceux qui sont réfugiés et qui ont perdu leur nationalité d'origine. Cela n'est pas permis pour ceux dont le statut n'est pas clair et qui se sont réfugiés pour vivre dans un autre pays ou pour toutes autres raisons personnelles.

Bert van de Flier (NED) : Bert van de Flier de Hollande. Je ne sais pas si c'est le cas pour beaucoup de pays ici mais par exemple, je sais qu'il y a des pays dans lesquels des personnes vivent, y sont même en fonction, et même présidents de fédération, et qui ne possèdent que la nationalité néerlandaise. Est-ce que cela voudrait dire que dans le futur ces personnes n'existeraient tout simplement plus et qu'elles devraient demander une licence par le biais de ma fédération même si elles ont leur propre fédération ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : Oui, cela veut dire qu'elles doivent faire la demande auprès du pays auquel elles ont la stricte nationalité. Oui.

Bert van de Flier (NED) : Est-ce que dans ce cas, cela signifie aussi qu'ils ne pourraient plus être représentants pour leur pays ? Disons que si vous êtes dans une commission, cette personne qui vient d'un autre pays, ou plutôt laissez-moi vous donner un exemple simple, est-ce que je pourrais être dans une commission avec une personne de Hollande ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : Nous avons déjà eu une situation similaire lors du dernier Congrès électif, où une personne que nous pensions être d'une certaine nationalité, qui était membre d'une commission sous un drapeau, puis il a été clarifié qu'elle n'était finalement pas de nationalité de ce pays mais de la nationalité d'un autre pays et elle a été priée de se présenter en tant que candidate pour cet autre pays et a été élue pour le pays auquel elle appartient vraiment. C'est déjà dans le règlement, dans les Statuts concernant la nationalité et l'éligibilité pour un poste au sein de la FIE. La situation est déjà clairement couverte de manière stricte par les Statuts dans une autre partie.

Bert van de Flier (NED) : Merci.

George van Dugteren (RSA) : George van Dugteren. Je suis Président de la Commission Médicale et je suis résident permanent en Afrique du Sud. A cause de certaines règles internationales, je ne peux pas obtenir le passeport sud africain même si j'habite là-bas, et que j'y ai vécu toute ma vie, sans abandonner mon droit de naissance de citoyen hollandais. Je voyage avec un passeport hollandais et c'est mon seul lien avec mon pays et ma nation d'origine la Hollande. Je vis en Afrique du Sud, je travaille en Afrique du Sud, ma famille vit en Afrique du Sud et je suis résident permanent en Afrique du Sud, et selon les lois d'Afrique du Sud, j'ai le droit d'être élu en tant que Président de la Fédération d'Esclime Amateur d'Afrique du Sud, ce qui m'amène d'ailleurs ici. Cependant, si ce règlement est strictement appliqué, cela signifie-t-il que je dois démissionner en tant que Président de la Commission Médicale et Président de la Fédération d'Esclime Amateur d'Afrique du Sud, parce que je ne suis plus légal ? Maintenant, je pense que nous devons tenir compte qu'il peut y avoir d'autres situations similaires et je pense que nous devrions revoir ceci à savoir si nous avons besoin de la nationalité ou de l'affiliation légitime de la fédération et bien sûr éviter une activité double sur deux fronts. Je veux juste attirer votre attention sur ceci et peut-être suggérer une révision de la situation par un comité spécial ou en rediscuter plus amplement et ne pas sauter à pieds joints les yeux fermés. Merci.

Nathalie Rodriguez : Mais les Statuts sont stricts, vous devez être de la nationalité que vous représentez. Les Statuts actuels sont déjà comme ceci. Je suis désolée mais c'est ainsi.

George van Dugteren (RSA) : Dans ce cas, je dois dire au revoir à vous tous.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Je voudrais vous exposer la situation des arbitres, par exemple. Il y a beaucoup de très bons arbitres qui sortent de leur pays et qui sont dans des pays différents. Mais ils conservent leurs nationalités d'origine. Alors la Commission d'Arbitrage a des problèmes, pourquoi ? Si nous avons de très bons arbitres dans un pays X et quelques arbitres de ce pays sont dans d'autres pays, je ne crois pas qu'on peut considérer cette personne comme licenciée pour le nouveau pays. Parce que cela deviendrait difficile de choisir les arbitres. Imaginez-vous que nous ayons quatre très bons arbitres dans le même pays mais qu'ils sont dans d'autres pays, doit-on prendre tous ces arbitres pour les Championnats du Monde ? Je crois que non, car dans ce cas nous aurions 5 arbitres d'un même pays mais qui habitent dans d'autres pays. Ils ne sont pas désignés ces arbitres. Nous aurons 5 arbitres dans ce pays. Alors je crois que la proposition est bonne parce que l'on doit respecter la licence de l'arbitre. Une personne pour être licenciée ou pour faire partie par exemple de l'équipe de football de l'Italie, doit avoir la nationalité italienne. En Espagne, c'est la même chose. Un joueur de football d'un autre pays, qui arrive en Espagne pour participer à l'équipe nationale espagnole, doit avoir la nationalité espagnole. Dans tous les sports c'est comme ça. Je ne crois pas que l'escrime peut être différente dans ce cas. Alors pour être licencié et participer comme représentant d'une fédération nationale, la personne doit avoir la nationalité de cette fédération qu'il va représenter. Je trouve que la proposition est bonne.

George Kolombatovich (USA) : George Kolombatovich, je suis le Président de la Commission d'Arbitrage. L'article 9.1.8 ne traite pas de la nationalité de l'arbitre, il ne traite que de l'aptitude des arbitres vivant dans d'autres pays d'obtenir une licence de la FIE. Par exemple, un arbitre d'un pays vivant dans un autre pays depuis de nombreuses années, cette personne a maintenant la possibilité d'obtenir une licence de la Fédération dans laquelle elle ou il vit mais cette personne sera continuellement sur la liste par la nationalité de l'escrimeur. Merci.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Nathalie soulève une autre chose dans cette proposition, qui est le résultat de la réunion d'hier du Comité Exécutif, si vous regardez le point 9.1.7, le point 9.1.7 qui dit que si une fédération membre refuse d'octroyer une licence internationale à quelqu'un, elle doit en informer le bureau de la FIE afin d'éviter un duplicata de la demande. Donc, c'est une exigence administrative lorsqu'une fédération nationale refuse de donner une licence à un escrimeur, elle doit en aviser la FIE afin qu'il n'y ait pas une autre demande par un autre biais. Et plus loin dans le paragraphe dessous, comme je l'ai dit, l'Exécutif propose aussi d'enlever la possibilité au tireur de faire appel à la FIE, à l'encontre de sa fédération nationale.

Nathalie Rodriguez : Nous ne souhaitons pas qu'un tireur à qui une fédération nationale a refusé une licence, puisse faire appel auprès de la FIE pour intervenir. Si une fédération nationale a refusé une licence à un tireur, c'est son droit et cela la regarde. Donc, nous voulons supprimer des Statuts la possibilité pour un tireur de faire appel à la FIE contre sa fédération nationale.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Vous vous souviendrez que cela est en accord avec l'un des principes de base de la FIE, à savoir qu'elle n'intervient pas dans les affaires internes d'une fédération nationale.

Nathalie Rodriguez : En fait il n'y a pas de recours, si sa Fédération nationale refuse de lui commander une licence pour X raison qu'elle juge valable, elle ne lui commande pas de licence, simplement. Et c'est le cas actuellement. Nous ne voulons pas en fait que les tireurs puissent ensuite faire appel à la FIE contre leur propre fédération nationale, alors que la fédération nationale a certainement des raisons pour ne pas accorder une licence à un tireur. Une licence internationale, entendons-nous bien, pas une licence nationale. Les licences sont commandées sur le site Internet de la FIE directement par les Fédérations nationales sans aucune intervention de la FIE.

Peter Jacobs (GBR, MH) : La FIE n'a pas le droit de rejeter une demande d'une fédération nationale en ce qui concerne une licence de l'un de ses membres nationaux.

Nathalie Rodriguez : Donc, la Fédération nationale est totalement libre de commander ou de ne pas commander une licence. Nous n'intervenons pas dans cette commande.

Nathalie Rodriguez : Excusez-moi Monsieur mais on ne vous entend pas !

René Roch (FRA, MH) : Il a très certainement un recours envers sa fédération, c'est tout.

Nathalie Rodriguez : Evidemment envers vous, mais pas envers la FIE. Nous ne souhaitons pas intervenir dans les questions nationales des fédérations. Nous indiquons qu'il n'y a pas de recours auprès de la FIE. Recours national c'est autre chose. La fédération nationale est libre de se prononcer et le tireur ne peut pas faire appel auprès de la FIE contre sa fédération nationale. C'est la fédération nationale qui décide.

René Roch (FRA, MH) : C'est tout à fait normal puisque les membres de la Fédération Internationale sont les fédérations. Nous n'avons pas de tireurs qui sont membres de la Fédération Internationale, ce sont les fédérations qui donc délivrent les licences.

Peter Jacobs (GBR, MH) : OK, plus de questions. Passons s'il vous plaît au vote. Qui est contre la proposition présentée ? Qui est contre la proposition ? Personne n'est contre, **la proposition est approuvée.**

Peter Jacobs (GBR, MH) : La deuxième proposition. **La proposition 2** est purement une technicité du **Code Disciplinaire de la FIE**. La prise de drogues est listée dans les fautes traitées dans le processus disciplinaire normal de la FIE mais nous avons maintenant une procédure disciplinaire séparée pour l'anti-dopage, un Code Anti-dopage séparé et par conséquent ces mots doivent être enlevés de la liste normale des fautes parce que ces dernières sont traitées ailleurs par un processus disciplinaire différent qui a été approuvé l'année passée à savoir le Code Anti-dopage. Est-ce que quelqu'un a un problème avec ceci ? Personne n'est contre ? **Merci, c'est approuvé.**

Peter Jacobs (GBR, MH) : **La 3^{ème} proposition, dans le cas de démission ou décès du Président, le Secrétaire Général prend la relève jusqu'au prochain Congrès ou Assemblée Générale.**

C'est à nouveau une pure technicité, maintenant que nous n'avons plus un Congrès chaque année, nous avons besoin d'une procédure dans nos Statuts pour remplacer un Président si possible en moins de deux ans, si un Président n'était pas disponible dans cette période. Par le passé, nous avons un Congrès annuel et il était possible d'attendre jusqu'au Congrès suivant. Maintenant que nous avons un laps de deux ans entre les Congrès, nous devons inclure les Assemblées Générales dans le processus. Es-ce que quelqu'un a des commentaires ou objections ? **Merci beaucoup, c'est approuvé.**

Peter Jacobs (GBR, MH) : La 4^{ème} proposition, encore une fois, il s'agit d'une petite technicité car à présent, la liste des personnes qui doivent être tenues au courant des décisions de la FIE sont essentiellement les fédérations nationales, mais les membres d'honneur sont aussi des membres de la FIE et parfois, à un moment donné, il se peut qu'ils ne soient plus beaucoup en contact avec leur fédération nationale et par conséquent, il faut ajouter les mots Membres d'Honneurs à la liste des personnes qui doivent être tenues au courant des décisions de la FIE. Est-ce que quelqu'un a des commentaires ou objections ? **Donc, c'est approuvé.**

Nathalie Rodriguez : Le dernier point concerne **la proposition du Comité Exécutif de refondre le Code Disciplinaire de la FIE.**

La commission juridique a refait un texte complet du Code Disciplinaire. Ce nouveau texte n'a pas pu être étudié par le Comité Exécutif puisqu'il a été livré assez tardivement. Par conséquent, **il a été décidé de reporter et la proposition du Comité Exécutif ainsi que la proposition faite par la Commission Juridique au prochain Congrès.** Donc ce code disciplinaire ne sera pas étudié ici.

Nathalie Rodriguez : Nous allons passer maintenant aux propositions qui concerne **les modifications du Règlement** qui est le second document que vous avez reçu.

Proposition de la Fédération Brésilienne/Arthur Cramer (MH) no 2. Vous devez aller directement à la page no 2 puisque la première page est une explication, une motivation de la proposition qui est en fait située à la page no 2 qui est « **L'arbitre doit sanctionner toutes les fautes en commençant à sanctionner par la faute la plus grave, c'est-à-dire, la sanction la plus sévère, même après le commandement de "Halte" ».**

Le Comité Exécutif a indiqué que « lorsqu'un arbitre doit pénaliser un tireur qui commet plusieurs fautes en même temps, il pénalisera d'abord la faute la moins grave ». Monsieur Arthur Cramer, hier en Comité Exécutif, a indiqué qu'il était d'accord avec cet avis du Comité Exécutif et qu'il s'aligne donc sur l'avis du Comité Exécutif. Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur cette proposition ?

René Roch (FRA, MH) : Donc, dans le cas où un tireur commet plusieurs fautes, on sanctionne d'abord la faute la moins grave, et ensuite les autres fautes. On ne commence pas par la faute la plus grave. Vous êtes d'accord ? Qui est contre ? Personne. **C'est adopté.**

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant à **la proposition no 3 de M. Arthur Cramer** « **réincorporer la bavette à la surface valable du fleuret** ».

Je vais laisser la parole à M. Arthur Cramer.

Arthur Cramer (BRA, MH) : S'il vous plaît, le projecteur ! Bien, cette proposition a aussi été étudiée par la commission spéciale du fleuret que vous connaissez bien. On sait parfaitement que l'escrime, et tout le monde est d'accord je crois, est un sport de combat par excellence. Le fleuret est vraiment très spectaculaire. Surtout le fleuret des grands fleurettistes de l'histoire à une certaine époque, avec sa convention et toutes ses caractéristiques. Le fleuret, d'après le règlement actuel, est surtout une arme d'estoc. Le fleuret comme arme d'estoc a réussi dans les années 50 avec l'introduction de la signalisation électrique. Avec cette signalisation, à cette époque, on avait certains problèmes. L'état de rupture du courant, que tout le monde appelle le temps d'impact, était jusqu'il y a deux ans en arrière de 1 milliseconde, c'est-à-dire que les touches qui arrivaient pas d'estoc mais qui touchaient simplement le tissu, comme ça très vite, avec

1 milliseconde n'était pas une touche d'estoc. Pour cette raison, nous avons commencé à voir une escrime au fleuret qui était un peu différente de celle du temps de certains grands fleurettistes que vous connaissez bien. Le fleuret ressemblait plus à la pêche. Les actions de ces dernières années étaient des actions sans phrase d'armes, très vite et toujours de la pêche ou de la hache. Soit dans la finale des Jeux Olympiques que vous avez vu, soit aux Championnats Centraméricains. C'est partout comme cela. Pourquoi ? Parce que l'appareil le permet. Alors je crois que le fleuret a été un peu changé. Mais maintenant, nous avons expérimenté de nouveaux temps de rupture de courant, temps de blocage, dont nous pourrions parler plus tard. Pour des raisons techniques, le masque du fleuret a reçu une bavette, qu'il n'avait pas avant. Mais on continue à voir des actions extraordinaires. Et toutes ces choses sont rejetées sur les arbitres. Si l'arbitre sanctionne la faute, il est parfois critiqué et s'il ne sanctionne pas, il est aussi critiqué. Ceci a commencé aux Jeux Olympiques de 1900 à Paris jusqu'aux Jeux Olympiques d'Athènes. C'est toujours l'arbitre le coupable. Cette affirmation est vraie. Sur la piste, l'arbitre est le seul maître à bord, c'est lui qui décide. Une décision peut changer toute la vie d'une personne qui s'est beaucoup entraînée, ses entraîneurs, sa famille, sa fédération. Je sais parfaitement et vous le savez aussi bien qu'à l'époque des mousquetaires, il n'y avait pas de doute : touché-touché et mort-mort . Peut-être que dans le futur, avec les robots, on pourra tirer des conclusions sans confusion, mais pour le moment, il y a de la confusion. Et la confusion a commencé à l'époque des Jeux Olympiques de 1900 où il n'y avait pas de bavette. Le cou, le col était une surface valable jusqu'à 6 cm de hauteur. Vous regardez une dizaine de matchs, pas de bavette, et la touche était valable. Si on reparle du règlement de 1922, que vous pouvez recevoir car nous avons préparé une copie pour vous, c'est très bien écrit : le col est une surface valable. Vous pouvez regarder les différents masques ici. Le premier masque, puis après l'introduction de la bavette. Et bien le fleuret a été électrisé et les touches sont marquées par un appareil électrique. Un garçon intelligent cherche naturellement à gagner. Il faut regarder maintenant où on peut toucher ? Ici ? C'est un peu difficile. Vraiment. Où peut-on toucher ici ? Ce n'est pas facile. Maintenant nous avons ici le bras armé et la bavette. Et alors ? Je ne parle pas de cheveux, ce n'est pas important. Si vous regardez le tireur en face on peut peut-être le toucher ici ? Ou peut-être ici ? Non. On peut toucher ici en bas ? Non c'est presque impossible, il va y avoir la lumière blanche, et ce n'est pas agréable. Beaucoup de fois, vous verrez des touches sur la bavette et ce sont les lampes blanches qui s'allument toujours, encore et toujours. Quelques fois les tireurs sont obligés de faire des choses fantastiques pour arriver à toucher mais ils touchent la bavette parce que c'est impossible de toucher. Alors pour revenir vraiment au fleuret, pourquoi ne pas introduire la surface qui était antérieurement la surface du fleuret, comme surface valable du fleuret ? Cela serait quelque chose de bien, j'en suis personnellement sûr. Regardez, où peut-on toucher ? C'est tout couvert. Cela réhabiliterait le fleuret, réhabiliterait la phrase d'arme et la surface valable que le fleuret avait avant. En plus, les fleurettistes utilisent le bras non armé devant la surface valable. Alors bras armé, bras non armé, bavette et masque, où peut-on toucher ? Dans le dos ? Mais non, je crois que non. Ce sont des images envoyées par des amis et qui expriment vraiment la réalité de mon propos. Et en ce moment, c'est le pauvre arbitre qui doit décider. On va alors le critiquer. Tu as une touche sur une surface non valable, tu as la couverture, tu as une pince crocodile qui n'est pas du bon côté, il y aura un shoot de pied qui va faire un corps à corps qui va faire très mal. C'est une image, mais vous pourrez voir la vidéo après. Alors vous avez vu 3 ou 4 fautes en même temps. Maintenant, nous avons une nouvelle technologie, qui nous permet de réintégrer la bavette comme surface valable. Et je pense que cela diminuerait beaucoup la quantité de touches non valables. Et ceci donnera au fleurettiste la possibilité de faire de belles phrases d'arme, de faire de l'escrime au fleuret, vraiment du bon fleuret. C'est pour cela que nous avons proposé ceci et plus tard nous pouvons aussi présenter des vidéos qui exprimeront l'avis de la commission. Merci beaucoup pour votre attention.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur cette proposition ? Personne ne souhaite s'exprimer sur cette proposition. Alors nous vous proposons de passer au vote. J'ai déjà demandé si vous souhaitiez vous exprimer sur la proposition. Désolée, je ne vous entends pas, vous êtes trop loin.

Krisztian Kulcsar (HUN) : Christian Kuczar, Hongrie. Je pense que ces points concernant les changements du règlement au fleuret sont très importants. J'aimerais proposer un vote secret pour toutes les propositions.

Nathalie Rodriguez : Sur la proposition en cours ?

Krisztian Kulcsar (HUN) : Sur les propositions 3, 4 et 5.

Nathalie Rodriguez : Il n'y a pas de proposition 5, vous voulez dire la 6, celle-ci ? Les 3, 4 et 6. M. van Dugteren et ensuite M. Carl Borack.

George van Dugteren (RSA) : George van Dugteren d'Afrique du Sud. J'aimerais faire une proposition concernant la bavette. Je crois qu'il est juste que la bavette fasse partie de la cible, mais avons-nous bien défini la bavette ? Parce que tel que je le vois, cet élément auto-protecteur est juste autour et sur les côtés du masque. Si nous disons la bavette, nous incluons donc la cible plus haut que les épaules, sur les côtés du masque. Je m'inquiète au niveau médical et au niveau de la sécurité car si nous augmentons maintenant la cible jusque-là, nous allons avoir beaucoup d'attaques sur le côté de la nuque et je pense que cela augmentera l'insécurité et le danger. Je pense donc que nous devons définir et limiter la hauteur à partir de laquelle la bavette ne fait plus partie de la cible. En d'autres termes, s'il y a un courant électrique conducteur, cela doit peut-être être une bande horizontale. Merci.

Carl Borack (USA) : Bonjour, je suis Carl Borack, Président de la Commission Publicité et Promotion. Je dois rectifier quelque chose, il est indiqué ici que la Commission Publicité et Promotion est en faveur du bras. C'est faux. La Commission n'était pas en faveur, nous sommes en faveur de la bavette, mais nous ne sommes pas en faveur de changer le bras. Cette proposition 3 n'est pas juste pour ma commission. Merci.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Cafiero, Italie. Nous aimerions insister sur ce qui a été soulevé par notre ami d'Afrique du Sud ou France. Le problème de la sécurité, encourager les gens à frapper dans la région du cou n'est pas un problème mineur. Et évidemment nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Il y a une autre raison contre cette augmentation de la cible, nous obligerions toutes les fédérations et les clubs à changer les masques, et ceci représenterait un coût énorme pour un avantage mineur. Dans tous les cas, je pense que nous ne pouvons pas traiter un seul point du problème du fleuret mais examiner le tout en tant qu'ensemble, en tant que culture comme cela a été dit avant.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Nous avons fait une présentation mais nous ne sommes pas entrés dans les détails. C'est très bien que vous ayez posé des questions. Tout d'abord, la bavette est nécessairement, vous l'avez vu, une petite bavette et elle ne pouvait pas être flottante, mais le coup qui arrivait dans le col était valable. Maintenant, nous avons encore beaucoup de touches sur la bavette sous le cou et il n'y a aucun incident. Pourquoi ? Parce que le matériel est beaucoup plus fort. C'est la bavette, c'est à dire la zone du corps qui est couverte par la bavette, pas toute la bavette. Si elle est réintégrée au fleuret, nous pourrions avoir des bavettes très fortes et très grandes. La sécurité sera très présente. En plus, on doit regarder si nous avons un problème avec la surface valable, avec les touches non-valables. Nous devons aussi faire attention à cela. Peut-être que la sécurité est la chose la plus importante mon cher ami de l'Italie. Et la

sécurité sera beaucoup plus grande avec des bavettes plus fortes et plus grandes et qui seront valables. C'est mon avis, je préfère une bavette plus grande. Certes, il y a un coût. On doit payer quelque chose pour faire les bavettes, mais il y a un autre coût que nous devons payer si nous ne le faisons pas et vous savez bien quel en sera le prix. Le fleuret a dégénéré, tout le monde le dit. Et ce que nous voulons, c'est rendre le fleuret comme il l'était avant. Alors pour cette raison, je réponds à mon ami George, tu as tout à fait raison, la zone n'est pas en haut, c'est la partie de la bavette qui couvre la surface valable. Quant à la sécurité, je pense qu'elle sera meilleure avec cette bavette. Et vous devez aussi regarder ce que la télévision et le CIO nous ont demandé. Ne pas oublier cela. C'est le futur du fleuret, du bon fleuret. On veut récupérer le fleuret.

Antoine Campiche (SUI) : Antoine Campiche de la Fédération Suisse d'Escrime. Juste une ou deux questions pour être sûr que l'on se comprend bien. Pardonnez-moi si j'enfoncé une porte ouverte, on est bien d'accord que l'on va voter point par point et non pas globalement ? Et puis d'autre part, est-ce qu'on vote d'abord le principe avant de savoir comment cela sera appliqué ? Cela sera tout d'abord appliqué à quelle date ? Et ensuite à quel niveau les éventuels changements seront applicables ? Tout de suite même pour des compétitions régionales de poussin ? Est-ce qu'on décide d'abord le principe ou est-ce qu'on décide en même temps à quel niveau cela serait appliqué, le cas échéant pendant une période de test.

Ioan Pop : Je me demande à partir du moment où la bavette est une surface non valable et que les lampes blanches s'allument souvent, n'est pas autant dangereux qu'une vraie cible. De plus, je crois peu probable que les maîtres d'armes au fleuret vont spécialement enseigner des attaques et des parades-ripostes à la bavette. Je sais que la bavette et le masque entier sont des surfaces valables au sabre et à l'épée, mais on ne l'enseigne pas, on ne va pas chercher une toute petite surface quand nous avons le corps à disposition. Donc, on ne va pas chercher à toucher spécialement la bavette. En plus, j'ajouterai qu'avec les modifications que nous avons effectuées, et on a vu le résultat aux championnats du monde de Leipzig, on a constaté que le fleuret est devenu magnifique, a pris beaucoup de consistance technique et tactique et a regagné son identité spécifique. Par contre du fait d'avoir supprimé la possibilité de toucher avec les soi-disant coups lancés, toucher est devenu un petit plus difficile, surtout du moment que les tireurs prennent des positions et essaient de se défendre par ce qui est interdit par le règlement, mais toujours sujet de discussion dans l'arbitrage, c'est-à-dire avec la tête, avec le masque et avec le bras armé. Donc l'augmentation de la surface valable ne peut avoir qu'une conséquence positive. Merci.

Julius Kralik (SVK) : Kralik, Fédération Slovaque. Pour ce qui est de la sécurité, je suis vraiment du même avis qui a été présenté par M. Pop, parce que comme entraîneur du fleuret depuis au moins 20 ans, je peux dire que je n'aurais jamais l'idée d'entraîner mes élèves, spécialement pour trouver une place sur la bavette. Par contre, de la même manière, en parlant de l'intérêt du fleuret, je trouve important que la situation actuelle des appareils qui ont vraiment renversé la balance entre la défense et les attaques, en faveur de la défense, ce que nous avons bien pu voir dans de nombreuses compétitions, notamment dernièrement aux championnats du monde de Leipzig, l'extension de la surface valable va quand même balancer cette proportion entre attaque et défense. C'est pourquoi je pense qu'effectivement l'extension rendant la bavette valable serait une bonne chose. Troisièmement, au niveau de la technologie, peut-être que M. Dos Santos pourrait s'exprimer, mais je me souviens que déjà à l'époque où j'étais membre de la SEMI, ce problème était déjà réglé pas par un changement de masque, donc il ne faut pas acheter de nouveaux masques, c'est seulement un ajout, une pochette sur la bavette qui peut-être très bien fixée. Les fabricants se sont déjà exprimés il y a 5 ou 6 ans, c'est faisable et cela peut très bien fonctionner, ce n'est pas un problème

technologique. Mais je pense que là, ce n'est pas moi mais plutôt la SEMI qui est compétente et qui pourrait peut-être s'exprimer sur ce point.

René Roch (FRA, MH) : Je voudrais parler sécurité, puisque vous avez parlé sécurité. Je voudrais porter à votre attention deux réflexions. Premièrement, à l'épée, est-ce que vous avez envisagé de rendre la bavette non valable à l'épée, parce qu'on peut toucher à la bavette à l'épée, il faudrait alors peut-être rendre la bavette non valable afin que l'on n'aille pas toucher à cet endroit-là ? Je ne crois pas que cela soit raisonnable. La deuxième chose, c'est que si nous rendons la bavette valable, nous pouvons agrandir la surface de la bavette et mieux protéger le tireur. Nous avons eu en France un accident important à cause de la bavette, parce qu'on est obligé de limiter la surface de la bavette actuellement, puisque c'est non-valable. Maintenant, nous pourrions augmenter cette surface et mieux protéger le tireur. Vous savez que nous avons eu un accident avec M. Omnes, où la lame est entrée entre la bavette et le col. C'est évidemment parce que la bavette était plus petite. Si on a une bavette plus grande, cela ne pourra que mieux protéger le tireur. Je pose ceci à votre réflexion simplement.

Nathalie Rodriguez : M. Vergara. M. Lisewski.

Adam Lisewski (POL) : Lisewski, Pologne. M. Cramer, j'ai aussi vu beaucoup de touches sur la jambe. Je vous demande que nous changions après le règlement pour que les jambes soient des touches valables. Parce que c'est la même chose. Il y a beaucoup de touches sur les jambes. Merci.

Omar Vergara (ARG) : Mon nom est Omar Vergara. Je suis président de la Fédération Argentine d'Escrime. Je vais parler en espagnol, je peux répéter en français mais je parlerai en espagnol car j'aimerais que vous me compreniez très bien. La Commission des Règlements dit que ces propositions, les 3, 4 et 6, doivent être traitées ensemble. Cela veut dire que le changement de la bavette signifie que nos fédérations, pas aussi puissantes, devront changer les masques. Concernant le changement de la surface non valable, nos fédérations qui n'ont pas encore payé les changements des appareils de l'année passée, devront changer à nouveau ces appareils. Alors j'aimerais demander à l'auteur de la proposition s'il y a un calcul du prix que cela représentera pour chaque fédération pour chaque équipement.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Bien, l'appui de la Commission du fleuret ad hoc qui a été établie pour étudier le temps de rupture du courant, voir le temps de blocage et le problème des touches non valables, avait pour but de proposer une solution technique pour avantager le fleuret. Le prix d'une bavette doit être demandé à la SEMI. Mais le changement nécessaire n'est que pour la bavette, pas le masque. Il faut aussi regarder que les fabricants ne demandent pas une somme absurde pour changer cela parce que pour changer un chips d'un appareil, l'unique chose nécessaire est de prendre le chips, le mettre dans l'ordinateur pour changer le logiciel. Un instant, je suis en train de donner la réponse, je vous ai écouté, alors vous m'écoutez, s'il vous plaît. Alors si le fabricant demande un autre prix, c'est une autre chose, la solution technique que nous proposons est de changer de bavette. Je vous fais regarder une vidéo au sujet des thèmes dont ont parlé que vous pouvez vous-même analyser. Championnats du Monde de Leipzig. Finale individuelle dernière minute de la dernière période. Patrice seulement cela. Finale des Championnats du Monde fleuret féminin, dernière minute de la dernière période. Le score 9-8. 2 minutes 30. Une touche non valable. Je ne dis pas masque, j'ai dit touche non valable, tout le monde est aussi capable de voir, toi aussi Adam, même si tes lunettes ne sont pas bonnes. Je parle des touches non valables. J'ai pensé que la Pologne a proposé de constituer le masque comme surface valable. C'est ça la proposition de la Pologne. Surface valable. Cela c'est un problème pour tous. Qu'est-ce qu'on va faire avec ça ? Oui, oui, jambe, oui c'est ça que je veux que vous regardiez,

c'est exactement ça. Encore. 5. 6. L'arbitre a dit non valable, aussi. 7. 8. J'arrête pour vous dire une chose. Si la bavette était valable, peut-être qu'il ne toucherait pas la jambe. Il pourrait toucher en haut, il ne faudrait pas toucher en bas. C'est pour cette raison que nous avons ça. Et cette quantité de touches non valables, n'est pas bien pour le fleuret féminin. Tout le monde est d'accord, je crois, la plupart. Et là, je vous répète, si la bavette était plus grande, peut-être que le tireur aurait cherché la touche en haut, pas en bas.

Claus Janka (GER) : Janka, Fédération allemande. Je réfléchis à ce qu'il y a encore dans notre ordre du jour. Nous discutons maintenant de l'incorporation de la bavette comme surface valable. Mais en général, combien de fois a-t-on touché pendant un match la bavette d'une tireuse ? A mon avis, ces derniers mots d'Arthur, sont hors sujet car la discussion est la bavette, pas les surfaces valables en général. Merci.

Julius Kralik (SVK) : Je m'excuse d'intervenir une deuxième fois mais M. Cramer, vous ne montrez pas ce que j'attendais. Ça nous connaissons et c'est typique au fleuret féminin. Oui, je suis désolé, c'est vrai. Mais moi j'attendais que vous nous montriez comme le président de la commission le test qui a été fait avec la bavette valable pour nous montrer qu'il n'y aura plus autant de lampes blanches. Faire état de la supposition si la bavette était valable cela serait différent. Je suis partisan avec vous, mais moi j'attendais beaucoup que vous nous montriez maintenant point par point. Point 3 c'était comme ça avec la bavette valable, etc, etc. Merci beaucoup.

Max Geuter (GER, MH) : J'aimerais juste relever un point au sujet de la vidéo que nous venons de voir. Vous savez tous qu'il s'agissait du dernier match féminin au fleuret. Tous les tireurs étaient fatigués, spécialement ceux qui étaient en finale. Personne ne nous montre les matchs, les bons matchs qui contiennent peu de touches non valables. Ceci est un point. L'autre point est qu'il y a quelques années, nous avons introduit le masque transparent et il avait alors été dit qu'il devrait être le même prix que le masque normal. Il coûte actuellement trois fois plus que le masque normal. Je pense qu'avant de prendre une décision sur la bavette, le masque ou tout autre chose, nous devrions savoir combien cela coûte et ne pas trouver, après coup, que cela représente une somme énorme pour toutes les fédérations. Nous savons que nous avons beaucoup de jeunes fédérations, qui ont besoin du soutien de la FIE et qui le reçoivent, mais aussi pour toutes les autres fédérations qui ont déjà ce matériel. Comment vont-elles le changer et qui va investir ? Vous savez que partout l'argent diminue de plus en plus et nous devons veiller à notre budget. Donc, je propose que cette discussion sur la bavette, le bras ou la touche non valable ait lieu une fois que nous connaîtrons les détails. Ce qui engendre des coûts devrait être discuté lors d'un prochain Congrès et non pas aujourd'hui ici. Merci.

Applaudissements.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Monsieur Kralik, concernant ce que vous m'avez demandé sur la vidéo, nous allons projeter la vidéo que nous avons faite à Shanghai avec cette bavette. J'aimerais simplement vous dire que nous avons essayé de trouver la meilleure solution que nous pouvions faire pour le fleuret. Et c'est clair que c'est à vous tous de décider. Notre devoir est de vous montrer des choses qui ont été faites. Mais c'est votre décision. Regardez. Ici quelques fois seulement, c'est possible, les touches plaquées s'allument à cause d'une milliseconde. C'est pour cela que nous avons proposé 1 centimètre. Non, ne pas considérer la position du bras mais seulement le masque, s'il vous plaît. Nous avons mis ici le temps de blocage à 180 millisecondes. Le temps de rupture, le temps d'impact à 14.65 millisecondes. Ce sont deux appareils, l'ancien et le nouveau. L'arbitre va commencer à juger avec l'ancien appareil. Attaque, parade-riposte, remise. C'est clair tout le monde le sait. Les deux appareils s'allument. On le

repassé au ralenti. Regardez, le coup de pêche n'est pas marqué par ce nouvel appareil.

René Roch (FRA, MH) : Mesdames, Messieurs, je pense que ce n'est pas suffisamment étudié, il faut le préparer plus complètement. Il faut que l'on ait les renseignements que vous désirez et je crois qu'il faut revoir ces trois propositions. Il faut qu'on en parle entre-nous, sans difficulté, et reporter cela à 2007. **Nous reverrons cela au prochain Congrès en 2007** avec beaucoup d'essais, mais des essais réels, pas des essais comme nous avons vu là. Je crois que chacun doit y penser, y réfléchir et cela sera le fruit de la concertation de tous que nous aurons en 2007 et nous verrons la décision que nous pourrions prendre pour la prochaine olympiade. Voilà. Merci.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Nous allons maintenant avoir la pause du déjeuner, précédée de la photo du Congrès. On m'a demandé de vous indiquer que ce déjeuner aurait lieu en bas. Vous devez donc descendre, comme si vous alliez au restaurant, mais c'est situé devant la piscine. Donc, des hôtesse vont vous guider jusqu'à cet endroit.

Jochen Faerber : Et on va faire la photo du Congrès avant le déjeuner. Le repas a lieu sous la tente sur la gauche en sortant en direction de la piscine. Nous allons faire la photo juste avant d'entrer vers la piscine. OK.

Nathalie Rodriguez : Nous reprenons à 14h15.

PAUSE DEJEUNER

Nathalie Rodriguez : Nous reprenons avec **les propositions additionnelles d'Arthur Cramer**, vous avez une motivation en début de page, la première moitié de page à gauche, et en bas vous avez une proposition qui va jusqu'à la moitié de la page 5 suivante. C'est une liste des choses à ne pas faire, la Commission des Règlements a préféré indiquer les choses qu'il fallait faire. Disons, au lieu d'avoir une proposition tournée de manière négative, elle a été tournée de manière positive, de manière à indiquer comment le tireur devait se présenter sur la piste et non pas comment il ne devait pas se présenter. En fait, ces textes sont une reprise de ce qui existe déjà dans le Code de la Publicité. Le Comité Exécutif d'ailleurs souhaite que ces textes soient supprimés du Code de la Publicité et intègrent l'article t.45 du Règlement. Les textes proposés seraient applicables pour les Championnats du Monde individuels et par équipes. Vous avez une motivation au début de la proposition, puis un texte proposé article 45 à la fin. Page 4. Ces textes ne constituent pas des changements, ils existent déjà dans le Code de la Publicité. Mais Arthur Cramer a souhaité les intégrer dans le t.45 du Règlement où ces textes n'existent pas. Le tireur doit se présenter sur la piste avec son nom et sa nationalité réglementaires au dos de la veste, avec le port de la tenue nationale. Ensuite, il y a la liste des compétitions pour lesquelles ces règles sont applicables. Le Comité Exécutif a indiqué qu'il souhaitait que ces règles soient applicables aux Championnats du Monde individuels et par équipes, dans les compétitions de Coupe du Monde par équipes. Mais si vous regardez la décision urgente du Comité Exécutif qui a été envoyée par lettre d'information 12-05, les tireurs qui se présentent sur la piste sans porter la tenue nationale, sont scratchés de la compétition et ne peuvent pas tirer. Le texte actuel indique qu'en cas de défaut de présentation, actuellement le tireur fautif reçoit un carton rouge. Donc, ce que le Comité Exécutif propose c'est que dans les compétitions de Coupe du Monde individuelle, en

cas de défaut de présentation avec la tenue et le nom et la nationalité dans le dos, le tireur reçoit un carton rouge mais dans les Championnats du Monde individuels et par équipes, et dans les Coupes du Monde par équipes, les tireurs ne peuvent pas participer à la compétition. Ils sont scratchés pour matériel non-conforme. Ceci est la proposition.

René Roch (FRA, MH) : Ce qu'on souhaite, c'est que les tireurs qui font partie d'une équipe aient tous la même tenue. C'est un fait que dans tous les sports d'équipe, que cela soit au football ou n'importe quel championnat ou sport, quand on appartient à une équipe nationale, on porte la tenue de l'équipe nationale. Donc, c'est valable d'une part pour toutes les rencontres par équipes et d'autre part aussi aux Championnats du Monde pour les individuels puisque les individuels sont sélectionnés par la Fédération à laquelle ils appartiennent. Donc c'est aux fédérations de les équiper tous de la même façon.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que quelqu'un est contre cette proposition ? Personne n'est contre ? Nous sommes en train de parler du texte de la Commission des Règlements. Oui.

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : Non, ce n'est pas obligatoire dans la Coupe du Monde individuelle mais c'est obligatoire dans la Coupe du Monde par équipes.

Remarque non audible.

Nathalie Rodriguez : Oui, c'est ce que je viens de dire on garde pour les Coupes du Monde individuelles le carton rouge au tireur fautif. Cela y était avant.

René Roch (FRA, MH) : Cela y était avant, donc il n'y a pas de nouveauté. Par contre on souhaite que pour les Coupes du Monde par équipes, tout le monde soit habillé de la même façon et de même aux Championnats du Monde. Voilà. Je pense que c'est la même chose dans tous les sports.

Nathalie Rodriguez : On conserve la règle actuelle pour les Coupes du Monde individuelles. C'est-à-dire carton rouge.

René Roch (FRA, MH) : Il n'y a pas d'objection ?

Steve Higginson (GBR) : Je voudrais demander une précision pratique. Est-ce qu'on va scratcher des juniors qui ne portent pas dans les tours éliminatoires des tenues sans sigle national ou sans couleur nationale ?

René Roch (FRA, MH) : On ne parle pas des juniors en ce moment, on ne parle que des seniors.

Steve Higginson (GBR) : Si on va scratcher les gens qui ne portent pas de logo ou qui ne portent pas les couleurs etc. etc., est-ce qu'on va l'appliquer strictement aux compétitions juniors ?

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, c'est dans le texte, on ne change pas le texte. Il faut se réveiller. Les compétitions de la Coupe du Monde senior individuelle, tous les matchs d'élimination directe, dès le tableau 64. C'est bien précisé. En plus, comme vous êtes Président de la Commission des Règlements, je supposais que vous connaissiez le texte. Bon, personne n'est contre ? **C'est adopté.**

Nathalie Rodriguez : Alors la proposition no 2. « **L'habillement des tireurs peut être de différentes couleurs, sauf noir et gris** ».

Le Comité Exécutif hier a revu cette proposition. La Commission des Règlements était favorable également, mais le Comité Exécutif pense qu'il vaut mieux que l'habillement des tireurs soit de différentes couleurs, sauf la couleur noire et non pas ajouter le gris, parce que le gris n'est pas une couleur très définie.

René Roch (FRA, MH) : Le gris n'est pas défini et en plus toutes les vestes, toutes les cuirasses sont grises, elles ne sont pas blanches en réalité. Donc, c'est très difficile à définir et pour éviter toute difficulté, nous disons que cela ne peut pas être noir. Ce n'est pas grand chose, mais cela simplifie. Vous êtes d'accord ? Personne n'est contre ? Alors **on est d'accord**.

Nathalie Rodriguez : La proposition suivante est une définition de la tenue nationale. « **La tenue nationale comprend les chaussettes, le pantalon, la veste et la veste conductrice au fleuret et au sabre** ».

La Commission des Règlements était favorable à cette proposition mais souhaitait ajouter le masque. Or, le Comité Exécutif a déterminé hier qu'il n'était pas possible d'imposer un même masque à tous les tireurs, donc la tenue nationale ne comprend pas le masque. On reste sur la proposition d'Arthur Cramer. Est-ce que quelqu'un est contre ? Les chaussettes, le pantalon, la veste et la veste conductrice au fleuret et au sabre. Personne n'est contre ? **C'est approuvé**.

Remarque non audible.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Je crois qu'il y a une erreur de traduction en anglais, je n'ai pas la version anglaise sous les yeux, mais de mémoire il me semble que j'avais remarqué le même problème. Le sigle de la fédération nationale en français a été traduit en anglais par logo, ce qui crée une confusion avec le dessin du drapeau national sur les pantalons.

Normann Jorgensen (DEN) : Oui, alors nous sommes d'accord que figurent au dos du tireur son nom plus les trois lettres qui symbolisent son pays.

Nathalie Rodriguez : En français c'est nom et nationalité. Donc, ce sont les abréviations, pas le logo.

Jose Eduardo Dos Santos (POR) : Dos Santos, Portugal. Veuillez noter que dans la traduction en anglais, je crois que dans la version anglaise, il n'est pas spécifié que les chaussettes font aussi partie de la tenue nationale. Et les chaussettes devraient être contrôlées par les arbitres sur la piste. *Très brève remarque non audible*. Bien sûr que non, vous n'allez pas me montrer les chaussettes dans la salle de contrôle des armes. Donc, dans le 5.9.1. il est clairement défini que tous les tireurs doivent avoir maintenant les mêmes chaussettes. OK. Merci.

Remarque non audible.

Nathalie Rodriguez : Non, les chaussettes ne doivent pas être uniques.

René Roch (FRA, MH) : Si elles font partie de la tenue, elles doivent être les mêmes. Au moins aux deux jambes !

Nathalie Rodriguez : Elles doivent être uniques sur les deux jambes oui !

René Roch (FRA, MH) : Elles devraient être normalement les mêmes pour toute l'équipe. Maintenant c'est peut-être un peu compliqué tout cela. Mais théoriquement cela devrait être comme cela. Ecoutez, dans tous les autres sports, les gens d'une même équipe portent les mêmes chaussettes. Alors on espère que la SEMI maintenant contrôlera l'ensemble. Ecoutez, ce n'est pas un problème pour moi l'histoire des chaussettes, mais je crois qu'il est mieux vis-à-vis du public que tous les membres d'une même équipe portent la même tenue quand ils tirent par équipes. Et aux Championnats du Monde évidemment puisqu'ils sont habillés par la Fédération.

Claus Janka (GER) : Je m'excuse, j'ai constaté que dans les contrats d'une fédération les chaussures ne sont pas incluses, c'est-à-dire que tous les membres d'une équipe peuvent éventuellement avoir les différentes couleurs. Je m'imagine que dans certains cas, les chaussures ne sont pas incluses dans le contrat d'une fédération, c'est une libre utilisation par le tireur.

Nathalie Rodriguez : Claus, on ne parle pas des chaussures, on ne parle pas des « shoes » mais des chaussettes.

René Roch (FRA, MH) : Donc en principe les chaussettes font partie de la tenue, voilà. Il faut donc les contrôler comme la tenue. Bon très bien, la suite.

Nathalie Rodriguez : **Proposition :** « la tenue nationale est unique et doit être identique pour les tireurs qui représentent une fédération nationale aux épreuves de la FIE ».

La Commission des Règlements était favorable et le Comité Exécutif aussi, mais le Comité Exécutif a indiqué, comme la Commission des Règlements, que ceci était applicable aux épreuves de la FIE par équipes. Par ailleurs ce texte figure déjà dans le Code de la publicité. Donc on modifie « par équipes ». Est-ce que vous êtes d'accord ?

Et la **proposition suivante** : « la tenue nationale doit être approuvée par le Comité Exécutif de la FIE au moins 30 jours avant d'être utilisée pour la première fois dans une compétition officielle de la FIE ».

La Commission des Règlements était favorable mais souhaitait remplacer 30 jours par 15 jours et le Comité Exécutif lui n'est pas d'accord parce que 15 jours cela fait très très juste pour une approbation et ensuite une annonce et une utilisation, donc le Comité Exécutif reste à 30 jours.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, ce n'est pas la tenue nationale en réalité que l'on va vérifier. Le Comité Exécutif va vérifier le logo porté sur la tenue nationale. Donc je crois qu'il faut modifier le texte, il faut mettre les logos portés sur la tenue nationale doivent être vérifiés 30 jours avant. Ce n'est que le logo.

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, c'est impossible que les fédérations envoient à la FIE leur tenue nationale pour qu'on les vérifie. Ce ne sont pas les tenues, ce sont les logos qui sont vérifiés.

Nathalie Rodriguez : Ce sont forcément les logos sur les tenues, pas la tenue complète. Non, ce n'était pas clair là. C'est la tenue nationale qui est inscrite, donc il faut modifier en indiquant les logos portés sur la tenue nationale doivent être approuvés par le Comité Exécutif au moins 30 jours...

René Roch (FRA, MH) : ... avant, d'accord ? Vous êtes d'accord ?

Nathalie Rodriguez : M. Dos Santos souhaite s'exprimer.

Jose Eduardo Dos Santos (POR) : Cela touche la commission SEMI. Je fais appel à votre coopération parce que les pays n'obéissent pas aux règles. Avant les Championnats du Monde, on n'a jamais tous les logos, il y a beaucoup de nations qui s'en fichent complètement. Alors je vous demande d'envoyer à la FIE vos dessins pour les Fédérations qui ne sont pas encore publiées sur le site de la FIE. Et pour cela, je pense que même 30 jours ce n'est pas assez parce qu'il y a beaucoup de nations qui ne respectent pas. Je demande votre coopération pour le futur. Merci.

Nathalie Rodriguez : Oui.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je constate que ce sujet nous fascine mais je dois garder à l'esprit l'aspect pratique. Si nous avons un nouveau sponsor qui nous donne une nouvelle veste, nous l'envoyons 30 jours ou 15 jours avant à la FIE. Si la FIE n'a pas de réunion prévue pendant cette période que faisons-nous ? Nous n'allons pas au championnat ? Ou nous devons demander immédiatement une réunion durant ce temps limité et si ce n'est pas approuvé que faisons-nous ? On refuse le sponsor et on change d'habit ? Je pense que d'avoir un aspect unique est raisonnable mais devoir obtenir l'autorisation dans les 30 jours et avoir une réunion du Comité juste pour ceci etc., je crois que nous dépassons les limites. Soyons un peu plus réalistes s'il vous plaît.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Excusez-moi mais lorsque vous parlez de sponsors, nous parlons du dessin national, qui se trouve par exemple sur la jambe en trois couleurs, est-ce que cela changerait vraiment quelque chose ?

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, il s'agit d'une tenue nationale, c'est vous qui décidez du logo, alors je crois que vous pouvez décider 30 jours avant. Si vous n'êtes pas prêts 30 jours avant cela me paraît curieux pour une équipe nationale.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Oui, mais vous écrivez ici que cela doit être approuvé, et non pas simplement montré.

René Roch (FRA, MH) : Mais si vous nous l'envoyez 30 jours avant, nous approuvons immédiatement, nous n'avons pas d'état d'âme en ce qui concerne les logos. Simplement nous voulons transmettre ensuite ces logos à la Commission SEMI pour qu'elle puisse les vérifier lors de la vérification des tenues. C'est évident qu'il faut un certain temps, on ne peut pas changer tous les jours de logo. Si vous me dites, on doit changer tous les jours de logos en Italie, je suis d'accord mais à priori je ne le crois pas.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Pardon, je peux dire un mot ? Mes amis, la situation est la suivante. Quand j'étais aux Championnats du Monde de Nîmes, j'ai écouté le Président du CIO, M. Jacques Rogge parler comme suit : « Est-ce que ce sont des équipes ? Mais ils n'ont pas le même uniforme ? » Alors je crois, et vous aussi vous le savez très bien, que dans toutes les compétitions par équipes, les membres des équipes ont les mêmes vêtements. Alors ce que je propose c'est d'approuver les dessins. Peut-être que ma proposition est mal écrite, c'est d'approuver les dessins des logos des uniformes parce que l'Italie et la Hongrie ont les mêmes couleurs nationales, et par hasard elles pourraient faire les mêmes dessins avec les mêmes couleurs. C'est pour cela que la FIE doit approuver. Mais une fédération qui a bien préparé peut envoyer ses dessins six mois avant, ce n'est pas nécessaire 30 jours avant, c'est le délai minimum pour vérifier

les dessins. Ce n'est pas nécessaire d'envoyer la tenue, vous devez envoyer les logos en dessin sur du papier ou par e-mail. Une des raisons est qu'aux Jeux Olympiques les tireurs sur les pistes ont des vêtements complètement différents alors que nous sommes dans une compétition par équipes. Tu n'écoutes pas ? Alors ma proposition est la suivante : que les dessins des uniformes, des tenues et des logos doivent être envoyés à la FIE pour être approuvés et que tout le monde porte les mêmes vêtements dans les compétitions par équipes, c'est très simple.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Envoyer, c'est différent d'approuver.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Envoyer pour être approuvés, parce que vous pouvez vous imaginer que si l'uniforme présente une coïncidence avec un autre pays, il faut dire non, votre uniforme doit être différent et vous devez changer, OK ?

René Roch (FRA, MH) : Nous avons décidé que l'on n'envoie pas d'uniforme à la FIE. On envoie les dessins des logos, c'est tout. Et on souhaite avoir les dessins des logos 30 jours avant pour pouvoir les transmettre à la Commission SEMI. C'est tout, on ne demande pas à voir vos uniformes, cela n'a aucun intérêt pour nous à la FIE. Cela sera ensuite examiné par la commission SEMI sur place. Vous êtes d'accord ? Tout le monde est d'accord ? **C'est terminé.**

Nathalie Rodriguez : Alors **proposition suivante : dessins et couleurs des tenues nationales. « Il est obligatoire que les tireurs portent les logos de la Fédération Nationale au moins sur les deux cuisses ».**

Cela est une décision urgente qui a été prise par le Comité Exécutif. Les tissus peuvent être de différentes couleurs. On l'a vu plus haut sauf noir. Doivent avoir au dos de la veste le nom du tireur et en dessous le sigle de leur nationalité, à la hauteur des omoplates, imprimés directement sur la veste ou sur un tissu entièrement cousu sur la veste. Les lettres doivent être capitales, de couleur bleu-marine, de 8 à 10 cm de hauteur et 1 cm à 1,5 cm d'épaisseur qui variera en fonction de la longueur du nom, conformément au dessin ci-dessous. Le texte n'est pas modifié par rapport à ce qui existe déjà dans le Code de la Publicité, sauf que l'on a ajouté l'épaisseur des lettres, c'est-à-dire 1 cm à 1,5 cm. C'est la seule modification. On spécifie simplement l'épaisseur des lettres. Est-ce que quelqu'un est contre ? Alors **c'est adopté.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition 4. « Le masque peut utiliser des dessins de couleur à condition d'être approuvé par le Comité Exécutif de la FIE au moins 30 jours avant d'être utilisé pour la première fois, dans une compétition officielle de la FIE ».**

Donc, c'est pareil, en fait on conserverait 30 jours et non pas 15 jours comme proposé par la Commission des Règlements. Donc ce sont les dessins de couleurs sur les masques qui doivent être approuvés par le Comité Exécutif. Là, ce n'est pas une modification mais simplement une indication du temps, de la date à laquelle l'approbation doit intervenir.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Il y a de nouveau un petit problème de traduction en anglais lorsqu'on dit que le masque peut avoir des dessins en couleur. « Dessin » signifie que le dessin n'implique pas nécessairement votre drapeau national. « Dessin » est plus général. Le dessin sur le masque peut ne pas être une image, cela peut-être un drapeau national ou autre. La traduction anglaise trompe un petit peu, je ne pense pas que cela soit un problème.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que vous êtes d'accord pour que ces dessins soient approuvés au moins 30 jours avant d'être utilisés pour la première fois ? Personne n'est contre ? **C'est approuvé.**

Nathalie Rodriguez : Alors ensuite la **proposition no 5**. Cette proposition là va en fait avec la proposition no 12 du Comité Exécutif, mais surtout avec la décision urgente qui a été publiée par lettre d'information. Donc c'est la décision urgente qui fait foi. La décision urgente concerne l'article m 25.4 et dit « **l'utilisation du protège-poitrine, en métal ou toute autre matière rigide, est obligatoire pour les femmes et facultatif pour les hommes. Au fleuret, ce protège-poitrine doit être porté directement sur la peau pour les hommes et sous la sous-veste protectrice pour les femmes** ».

Est-ce que vous êtes d'accord avec ce texte ? Oui.

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : Demandez à la Commission Médicale !

George van Dugteren (RSA) : Je n'en ai aucune idée, ce n'est pas une proposition de la Médicale. Je crois que cela peut être à cause du fait que les plaques rigides de protection de la poitrine sous le lamé de la veste peuvent faire glisser la lame et c'est pourquoi cela devrait être sous la veste, mais pourquoi cela doit être contre la peau, je ne sais pas, je pense que si on dit sous la veste c'est suffisant, je ne vois pas d'autre raison.

René Roch (FRA, MH) : Alors vous préférez que cela soit la même chose, pour les hommes comme pour les femmes ? Donc c'est porté à même la peau ? Sur le T-Shirt ?

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : A ce moment là, c'est porté comme on le souhaite comme dit Rafaela, parce que tu peux l'avoir à même la peau, ou tu peux l'avoir sur le T-Shirt. Pardon ?

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : Ah oui, que de toute façon il doit être porté sous la veste simplement. On pourrait donc dire le protège-poitrine doit être porté sous la veste et non pas entre la veste et la cuirasse. C'est tout. Je crois qu'il faut reprendre le texte en réalité que nous avons un peu plus loin, car nous avons un deuxième texte. Au fleuret l'utilisation du protège-poitrine est autorisé pour les hommes et les femmes à condition qu'il soit porté, alors on a mis directement sur la peau, donc sous la sous-veste, à condition qu'il soit porté sous la veste et puis c'est tout. Sous la veste protectrice. OK. C'est donc le texte qu'on adoptera puisque la Commission Médicale nous donne son accord. **OK.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition suivante**. La proposition suivante a quelques ajouts ou quelques mots qui ont été retirés. Le Comité Exécutif l'a revue hier et propose la rédaction suivante : **au lieu de « l'ordre et la discipline des épreuves reposent, à des degrés différents et selon les épreuves, etc. etc. », le Comité Exécutif propose : les autorités disciplinaires compétentes sont les suivantes : l'arbitre, le Directoire Technique car le Comité Exécutif n'a pas été d'accord pour supprimer le Directoire Technique, le ou les Délégués de la Commission d'arbitrage ou le superviseur s'il n'y a pas un délégué.**

Les autres points restent les mêmes, la Commission Exécutive du C.I.O, le Bureau de la FIE, le Comité Exécutif de la FIE, la Commission Disciplinaire de la FIE et au lieu de la Commission Arbitrale du Sport, c'est la Court Arbitrale du Sport et le Tribunal Arbitral du Sport. Donc la c'est plutôt une re-formulation du texte, il n'y a pas de changement. La proposition supprimait le Directoire Technique et le Comité Exécutif ne le supprime pas et reformule simplement la phrase d'introduction. C'est donc « les autorités disciplinaires compétentes sont les suivantes » et ensuite la liste, y compris le Directoire Technique.

René Roch (FRA, MH) : Donc, on a repris le texte antérieur sous une autre formulation, c'est tout. Vous êtes d'accord ? **Tout le monde est d'accord.**

Nathalie Rodriguez : Alors page suivante. **Le délégué de la Commission d'Arbitrage ou le Superviseur s'il n'y a pas un Délégué est l'organisme d'appel des décisions de l'arbitre.**

Au lieu du Directoire Technique, il y a en fait « le délégué de la Commission d'Arbitrage ou le Superviseur » qui est l'organisme d'appel des décisions de l'arbitre.

René Roch (FRA, MH) : On pense que d'une façon générale il vaut mieux que cela soit le délégué de l'arbitrage qui intervienne d'abord avant le Directoire Technique qui la plupart du temps n'a pas vu l'assaut. Je crois que c'est préférable. Vous êtes d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Cela concerne l'article t.96.5. Donc au lieu d'avoir le Directoire Technique qui est l'organisme d'appel des décisions de l'arbitre, c'est le délégué de la Commission d'Arbitrage.

George Kolombatovich (USA) : George Kolombatovich. Une question s'il vous plaît. On indique le mot « superviseur » s'il n'y a pas de délégué. La commission d'arbitrage est favorable mais quelle est la position du superviseur ? Je ne la connais pas, est-ce un observateur ?

René Roch (FRA, MH) : C'est l'observateur.

Nathalie Rodriguez : En fait dans les textes actuels, on a indiqué que l'observateur faisait office de superviseur. Donc au lieu d'indiquer l'observateur qui fait office de superviseur, on dit directement le superviseur afin de ne pas avoir deux terminologies. Donc, nous allons remplacer partout « observateur » par « superviseur » pour qu'il n'y ait pas deux titres différents pour la même personne et la même fonction. Est-ce que vous êtes pour cette proposition ? C'est bon, **elle est adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Alors le texte suivant qui commence par « **la Commission Disciplinaire de la FIE est l'organisme de juridiction etc. etc.** ». **Il n'y a pas de changement jusqu'à « tout appel contre les décisions du Directoire Technique ».**

Là le Comité Exécutif n'a pas été d'accord avec la suppression du Directoire Technique et souhaite le conserver. Donc c'est « et juge tout appel contre les décisions du Directoire Technique, du délégué de la Commission d'Arbitrage ou du Superviseur s'il n'y a pas de délégué ». Nous n'acceptons pas la suppression de Directoire Technique, nous conservons Directoire Technique, délégué de la Commission d'Arbitrage ou du Superviseur s'il n'y a pas de délégué.

René Roch (FRA, MH) : Il s'agit d'un problème plus général. Il ne s'agit pas de l'arbitrage. C'est une façon générale pour la discipline et l'ordre sur la piste par exemple, donc il est normal qu'on conserve le Directoire Technique.

Nathalie Rodriguez : Le Directoire Technique, le délégué ou le Superviseur.

René Roch (FRA, MH) : Vous êtes d'accord ? **C'est d'accord, OK.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition suivante** : lorsque l'arbitre persiste dans son opinion, le délégué de la Commission d'Arbitrage ou le Superviseur s'il n'y a pas un délégué, a qualité pour trancher en appel. Si un tel appel (réclamation) est jugé injustifié, le tireur recevra les sanctions prévues par les articles cf etc. etc.

Donc là, le Directoire Technique a été en fait supprimé et remplacé par le délégué de la Commission d'Arbitrage.

René Roch (FRA, MH) : Parce qu'on revient à un problème d'arbitrage et non pas à un problème général.

Nathalie Rodriguez : Puisque c'est une décision de l'arbitre. Est-ce que vous êtes d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Alors dans la **proposition 7** il n'y a pas de modification réelle, c'est simplement des ajouts de mots pour rendre les phrases plus compréhensibles. Dans le texte actuel vous aviez par exemple « pour la matérialité de la touche » les mots qui ont été ajoutés sont simplement « **pour juger de la matérialité de la touche** ».

Dans le paragraphe suivant, le texte actuel était : « l'arbitre ne peut déclarer un tireur touché, sans que l'appareil ait régulièrement enregistré la touche ». La proposition est d'ajouter « en aucun cas l'arbitre ne peut déclarer un tireur touché ». Mais le Comité Exécutif a indiqué que dans la mesure où on indique des exceptions à la suite de la phrase, il ne fallait pas mettre « en aucun cas » au début de phrase, si à la fin on indiquait qu'il y avait des exceptions. Donc, on conserve la phrase telle qu'elle est. Le seul changement est « pour juger de la matérialité de la touche ». Ce sont des précisions. Est-ce que vous êtes d'accord ?

René Roch (FRA, MH) : Pratiquement, on a supprimé en aucun cas parce que c'est sans intérêt.

Nathalie Rodriguez : Non, cela n'y était pas.

Nathalie Rodriguez : Ensuite, nous passons **aux propositions du Comité Exécutif. Proposition no 1. Epreuves par équipes. Dans l'article o 44.3 supprimer « En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, l'équipe qui a effectué la modification perd la rencontre ».**

La motivation du Comité Exécutif était qu'il n'était pas logique de disqualifier une équipe lorsqu'il y a interversion des tireurs, car c'est à l'arbitre de vérifier que les deux tireurs présents sur la piste sont bien ceux qu'il a appelés pour l'assaut. Et c'est donc de la responsabilité de l'arbitre. La Commission des Règlements était favorable au texte comme suit « En cas de modification de l'ordre, toutes les touches portées dès la modification seront annulées et on reprend le match dans l'ordre correct. ». Et la Commission d'Arbitrage était favorable à la proposition. M. Vergara.

Omar Vergara (ARG) : Je ne suis pas d'accord pour ajouter des responsabilités aux arbitres. A l'époque où j'ai commencé à pratiquer l'escrime, l'arbitre était une personne qui n'avait qu'à juger ce que l'on devait juger : la priorité de l'action et la définir. Aujourd'hui l'arbitre doit accomplir beaucoup de tâches qui sont purement administratives : il doit vérifier le tableau, etc. Bref, tout un ensemble de choses qui n'existaient pas avant. Si on continue à ajouter des tâches, il sera plus important de

connaître la partie administrative que connaître le jugement de la phrase d'armes. Et d'autre part, je trouve absurde que le tireur coupable qui remplace un autre lors du match par équipes soit libéré et que le responsable devienne l'arbitre, c'est comme si le criminel était libéré et le juge sanctionné. Donc je ne suis pas d'accord de transférer la responsabilité sur l'arbitre. Merci.

Nathalie Rodriguez : M. Vergara, on n'a pas dit qu'on allait pendre l'arbitre à cause de cela. On a simplement dit qu'on n'allait pas disqualifier les personnes. On explique en fait que l'arbitre aurait dû vérifier mais l'arbitre ne sera pas sanctionné en cas de modification de l'ordre.

René Roch (FRA, MH) : L'arbitre n'est pas sanctionné mais nous demandons aux arbitres de vérifier aussi les feuilles de poules, de vérifier l'ordre des combats. Cela nous paraît plus naturel plutôt que de disqualifier une équipe pour une faute qui a peut-être été faite par inadvertance, qui n'est pas forcément une volonté de commettre une faute. Je pense que c'est impensable, admettez que dans un Championnat du Monde, en finale, vous avez une inversion des tireurs, bon c'est fini, l'équipe est disqualifiée. Ce n'est pas pensable vis-à-vis du public, vis-à-vis des médias etc. La sanction est disproportionnée par rapport à la faute. Surtout que la faute, c'est la faute de l'arbitre, c'est lui qui doit vérifier. Il n'est pas uniquement là pour regarder l'appareil. Il est là aussi pour vérifier les tireurs, regarder s'ils sont habillés correctement, s'ils n'ont pas les chaussettes qui tombent, etc. Et il doit vérifier que les deux tireurs qui se présentent sont bien les tireurs qui selon la feuille de poules doivent se présenter. Ou s'il ne peut pas le vérifier de lui-même, il peut le faire vérifier par l'un de ses assesseurs. Je crois qu'il faut arrêter de sanctionner pour des choses où nous pouvons éviter la sanction.

Philippe Boisse (FRA) : Philippe Boisse, Fédération Française d'Escrime. Je suis d'accord que c'est la faute de l'arbitre, l'arbitre a une part de responsabilité mais le tireur ou l'équipe aussi a une part de responsabilité. On demande des athlètes qu'ils soient des athlètes professionnels, on demande un encadrement qui doit être un encadrement professionnel, il doit à mon sens y avoir une sanction. Que la sanction ne soit pas l'expulsion de l'équipe me paraît juste pour les arguments que vous avez donnés Président. Mais qu'il ait au moins une touche de pénalité parce que l'équipe a fait une faute pourrait s'envisager à mon sens.

René Roch (FRA, MH) : Oui, ce qu'on devrait sanctionner surtout, c'est le capitaine de l'équipe. Et c'est très difficile de donner une touche au capitaine d'équipe. Bon écoutez, si vous voulez, on peut conserver le texte comme cela et voir comment cela fonctionne. D'abord, il n'y a pas beaucoup d'anomalies comme celle-là. Et il faut toujours présumer de l'innocence des gens. On présume qu'ils ne l'ont pas fait exprès.

Nathalie Rodriguez : M. Jorgensen.

Normann Jorgensen (DEN) : Je suis Jorgensen du Danemark. Je suis arbitre et ai officié dans plusieurs récents Championnats du Monde et je ne veux pas d'une tâche administrative supplémentaire pour les arbitres. Je ne suis pas d'accord. Je pense que c'est la responsabilité de l'équipe de s'assurer que le bon tireur se trouve sur la piste. Si vous prenez d'autres sports, on se réfère souvent au football, si un mauvais joueur est mis en place par l'entraîneur, l'équipe est punie. Le jeu ne va pas recommencer depuis la 20^{ème} minute où le mauvais joueur a été mis dans l'équipe. Tout le monde est d'accord que dans la plupart des autres sports, c'est la responsabilité de l'équipe de présenter les bonnes personnes. Je pense vraiment que c'est pareil pour l'escrime et je préférerais ne pas voir cette responsabilité sur l'arbitre. Nous avons assez de tâches administratives et d'autres choses.

René Roch (FRA, MH) : J'ai toujours vu dans les matchs par équipes, par exemple au football, j'ai toujours vu les arbitres vérifier les joueurs avant qu'ils rentrent sur le terrain. Donc, je pense que cela peut se faire aussi en escrime. Cela me paraît curieux que nous soyons moins avancés que les footballeurs. Moi je veux bien qu'on punisse tout le temps et qu'il y ait tout le temps des sanctions, mais le public ne comprend plus avec toutes nos sanctions. Si on sanctionne constamment, il n'y a plus de matchs, il n'y a plus rien, ce n'est pas possible. Il faut qu'il y ait un minimum de responsabilité pour l'arbitre d'avoir une feuille de poules et vérifier les noms qui sont dessus. Il peut le faire faire par son assistant, il y a deux assistants la plupart du temps.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Nous sommes d'accord avec le principe qu'il n'y ait pas de pénalité mais nous devrions distinguer une situation de l'autre. Normalement, l'arbitre appelle les tireurs, s'il fait une erreur ce n'est pas la faute de l'équipe, mais s'il appelle correctement et que l'équipe envoie le mauvais tireur sur la piste, elle devrait alors être sanctionnée. Mais cela dépend, car les équipes ne sont pas en possession des feuilles, elles peuvent en avoir une copie, mais en principe c'est l'arbitre qui fait l'appel et il n'y a pas de travail supplémentaire pour lui comme mon ami en a peur.

Ioan Pop : Ce n'est pas tout à fait exact. Toutes les équipes reçoivent les feuilles de match. Toutes obligatoirement. Dans chaque championnat vous avez trois feuilles de match de rencontres, et chaque équipe les reçoit. Donc vraiment, c'est pour s'assurer que chacun sait qui doit être sur la piste. Je suis tout à fait d'accord avec l'explication de M. le Président, puisque dans le règlement, toutes les obligations des arbitres sont écrites. Donc, il faudrait changer le règlement si nous voulons changer cela. Je préfère qu'on en reste là, où on en est. Il est vrai qu'on a eu très peu de cas avec ce problème là, et c'est logique que l'arbitre vérifie, tout comme ses autres devoirs, et les équipes ont tout ce qu'il faut pour être en règle sur les pistes.

George Kolombatovich (USA) : George Kolombatovich, Président de la Commission d'Arbitrage. Le fait est qu'il y a un arbitre dans chaque compétition qui doit s'assurer que le bon tireur se trouve sur la piste. L'arbitre effectue cela dans les poules, l'arbitre devrait aussi faire cela dans les compétitions par équipes, et je ne pense pas que cet ajout vaille la peine d'en discuter plus. Franchement, ce n'est pas grand chose, c'est une chose très simple à faire et je pense que nous devrions l'approuver.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on adopte ce texte ? Tout le monde est d'accord ? Non, alors qui est pour ? Ou plutôt qui est contre cela ira peut-être plus vite ? Qui est contre ?

Nathalie Rodriguez : Qui est contre ? 5. Donc **la proposition est approuvée.**

Nathalie Rodriguez : Nous passons à la **proposition no 3** qui concerne les **Championnats du Monde juniors/cadets**. Alors on revient sur cette proposition parce qu'on nous a posé un certain nombre de questions auparavant. « **Le programme des Championnats du Monde juniors comporte 6 épreuves individuelles et 6 épreuves par équipes : la liste des armes, commençant par les épreuves individuelles juniors et finissant par les épreuves par équipes. Le programme des Championnats du Monde cadets comporte 6 épreuves individuelles. Les organisateurs doivent soumettre l'ordre des épreuves à l'approbation du Comité Exécutif** ».

René Roch (FRA, MH) : Bien, je voudrais, suite à la demande de certains d'entre vous, revenir sur ce qui a été voté ce matin. Ce matin nous avons dit que nous pouvions disjoindre les cadets et les juniors. Bon c'est évident que nous pouvons avoir un Championnat du Monde cadets et un Championnat du Monde juniors, et puis nous

pouvons aussi avoir un Championnat du Monde cadets/juniors. Il semble que certains, et nous en avons parlé auparavant, souhaiteraient que les championnats cadets ne fassent plus l'objet d'un Championnat du Monde, mais soit un championnat de zone, un championnat continental. Alors je voudrais avoir votre avis là-dessus et si quelqu'un a quelque chose à dire, je souhaite l'entendre parce que c'est le moment de dire que peut-être ce matin, nous sommes allés un peu trop vite en disant que nous disjoignons les deux et en conservant deux Championnats du Monde, un cadet, un junior et s'il y a une majorité pour avoir uniquement un championnat de zone pour les cadets, croyez que je n'en suis pas ennemi. Quelqu'un veut-il la parole ?

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je ne peux que répéter ce que j'ai dit ce matin à savoir que le Championnat du Monde est seulement pour les juniors, et que les cadets ont un championnat continental dans chaque coin, dans chaque zone. Si nous le voulons, nous pouvons conserver cet article en ajoutant juste le mot « si le championnat du monde etc. etc » ou le supprimer complètement.

René Roch (FRA, MH) : Bien, est-ce que l'ensemble des Congressistes est favorable à ce qu'il y ait seulement un Championnat Continental pour les cadets et donc qu'il n'y ait plus de Championnats du Monde. Mais bien évidemment ce qui a été déjà décidé en ce qui concerne les Championnats du Monde de l'année prochaine et de 2007 subsisterait, ce sera des championnats cadets/juniors. Cela ne pourrait intervenir qu'en 2008. Je pense que comme il n'y a pas eu de proposition à ce sujet et comme nous n'en avons pas discuté dans la Commission des Règlements, il me paraît difficile de l'imposer si quelqu'un est contre ici. Si nous avons l'unanimité je pense qu'on peut le faire. Mais je ne crois pas qu'on puisse le faire s'il n'y a pas l'unanimité. Est-ce que quelqu'un est contre ? Alors il y a deux contre, je pense que nous allons réétudier le problème et nous repasserons une proposition dans ce sens en 2007. De toute façon comme cela ne pouvait intervenir qu'en 2008, cela ne va pas changer grand chose. Mais je crois qu'il faut quand même respecter nos Statuts, respecter le Congrès et respecter la Commission des Règlements donc je crois que c'est préférable de reporter. Pour 2007 nous ferons une proposition pour que le Championnat du Monde 2008 soit un Championnat juniors et qu'il n'y ait que les cadets en Championnat Continental.

Nathalie Rodriguez : Donc la proposition 3 est reportée.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Question, pardon. Est-ce qu'on ajoute comme j'ai vu dans l'horaire proposé pour les Championnats du Monde juniors/cadets de cette année, que pour les compétitions par équipes nous prenons trois jours à la place de deux. Parce que cela doit éventuellement être approuvé pour pouvoir le faire.

René Roch (FRA, MH) : Oui, je pense que c'est nécessaire. Si nous faisons des championnats, c'est pour avoir des championnats qui soient bien organisés et qui soient lisibles par le public. Quand on a trois épreuves le même jour, on ne voit plus rien, cela n'a pas d'intérêt, cela enlève de l'intérêt à nos Championnats. Je crois donc que c'est mieux d'avoir deux épreuves par jour et là on peut avoir des finales le soir qui sont valables pour le public, et à la rigueur pour la télévision. Vous êtes d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Donc les équipes seraient réparties sur trois jours, et non plus sur deux jours.

René Roch (FRA, MH) : OK ? Tout le monde est d'accord.

Nathalie Rodriguez : En parlant de Championnats du Monde juniors/cadets, la Fédération Coréenne d'Escrime vient de nous indiquer que pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle ne peut pas organiser les Championnats du Monde

aux dates prévues qui étaient du 1 au 9 mais du 9 au 16 avril. Les réunions seraient le 8 avril.

René Roch (FRA, MH) : Remarquez que ceci arrange certaines personnes, parce qu'il y a en même temps début avril, une réunion de l'ACNO et tous ceux qui sont Secrétaires Généraux de Comité Olympique ou même Présidents de Comité Olympique auront la réunion à l'ACNO. C'est le 3-4 avril. Donc, c'est peut-être aussi une bonne chose pour toutes ces personnes qui vont être prises par cette grande réunion des Comités Nationaux Olympiques mondiaux. Voilà.

Nathalie Rodriguez :. Nous passons à la proposition no 4 qui concerne les engagements et les procédures de remplacement pour les inscriptions sur le site Internet de la FIE. Pardon ?

Remarque non audible.

Nathalie Rodriguez :. On va étudier la proposition. Ah la date de Taebaek. Est-ce que la Corée confirme définitivement la date de Taebaek City du 9 au 16 ? Oui. OK. La date est définitive.

Nathalie Rodriguez :. Comme on vient d'adopter que les compétitions par équipes se tiendraient sur trois jours et non pas sur deux jours, il faut ajouter un jour supplémentaire. Donc du 9 au 17 et non pas au 16 si nous ajoutons un jour pour les épreuves par équipes. 9 au 17 avril 2006.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 4.** La proposition est « **pour les compétitions de catégorie A, les Grand Prix, les compétitions par équipes et les Championnats du Monde, l'engagement nominatif des tireurs et de tout remplaçant éventuel, et l'engagement des équipes doit être effectué au plus tard 15 jours avant la première épreuve des Championnats ou des compétitions. L'engagement des tireurs et des équipes s'effectue sur le site Internet de la FIE** ». ».

Le but est que les inscriptions aux compétitions de la FIE s'effectuent sur le site Internet de la FIE, donc pas seulement les Grand Prix et les Championnats du Monde, toutes les compétitions, 15 jours avant l'épreuve, pour les Championnats du Monde évidemment. Par contre la Commission des Règlements a re-rédigé le paragraphe suivant et l'a complété en indiquant « A partir de la date limite pour l'engagement indiqué sur le site Internet de la FIE et, avant le mardi qui précède la compétition, là on parle des épreuves de Coupes du Monde, non pas des Championnats du Monde, il ne peut être procédé à aucun engagement supplémentaire, ni à aucun retrait de nom sauf en cas de force majeure, de blessures dûment justifiées, toutefois, un tireur peut être remplacé par un autre. Pour ce faire, les fédérations nationales doivent envoyer par écrit (fax ou e-mail) à la FIE une demande de remplacement de tireur. En cas de blessure, les règles prévues pour les Championnats du Monde s'appliquent ».

René Roch (FRA, MH) : Nous avons voulu unifier le système d'engagement dans les compétitions parce que c'est vrai que cela a provoqué des dysfonctionnements d'avoir les Grand Prix qui fonctionnaient d'une façon et les Catégories A d'une autre façon. Certaines fédérations se sont faites piéger avec cela, et on n'est pas là pour piéger les Fédérations. Donc, je crois que c'est mieux que nous fassions la même chose pour tous nos championnats.

Nathalie Rodriguez : Nous avons fait cette proposition parce qu'il s'est produit beaucoup de problèmes la saison dernière avec des fédérations qui souhaitaient s'inscrire sur le site Internet pour des compétitions de Coupe du Monde, mais en fait

elles devaient s'inscrire auprès des organisateurs, donc elles se sont trouvées hors délai. Ou alors, au contraire, elles pensaient qu'elles devaient s'inscrire auprès des organisateurs, et elles ne se sont pas inscrites sur le site de la FIE et elles se sont aussi trouvées hors délai. On a pensé qu'il était beaucoup plus simple que la procédure d'inscription soit la même pour toutes les compétitions de la FIE, que cela soit une Coupe du Monde, un Grand Prix ou un Championnat de Monde et qu'elle se fasse donc sur le site Internet et non pas une fois auprès de l'organisateur, une autre fois auprès de la FIE. Ou alors parfois même deux fois puisqu'elles doivent s'inscrire auprès de l'organisateur et auprès de la FIE. Donc, en fait c'est une harmonisation et une uniformisation des procédures d'engagement.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Nous devons objecter, car 15 jours pour les juniors et les cadets, c'est trop. Nous devrions raccourcir le temps parce qu'au niveau national, il n'est parfois pas facile d'avoir les équipes complètes en un temps si court.

Nathalie Rodriguez : Mais disons que le délai actuel pour les Championnats du monde juniors est de 8 jours, mais 8 jours c'est extrêmement court pour organiser un Championnat du Monde.

Giuseppe Cafiero (ITA) : On peut fixer le nombre mais laisser les noms ouverts jusqu'à 8 jours.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que vous parlez des compétitions de Coupe du Monde juniors ou les Championnats du Monde juniors ?

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je parle des juniors et cadets.

Nathalie Rodriguez : Oui, mais pour les Coupes du Monde ou les Championnats du Monde ?

Giuseppe Cafiero (ITA) : Championnats et Coupes du Monde juniors.

Julius Kralik (SVK) : Je pense qu'il faut bien distinguer les deux situations. Pour les Coupes du Monde, on est bien d'accord, il n'y a pas de changements, il y a des Coupes du Monde qui se suivent, donc c'est logique qu'on reste avec le mardi avant etc. Par contre, pour les Championnats du Monde, c'était vraiment, vraiment difficile. Je vous dis après 5 ans d'expérience, à Trapani, comme à tous les autres championnats, c'est très difficile. C'est pour les Championnats du Monde cadets/juniors pour lesquels ces jours sont vraiment le minimum pour que l'on puisse bien gérer les choses. Merci beaucoup.

Per Palmstrom (SWE) : J'ai une question en ce qui concerne le pays organisateur. Est-ce que cette règle sera aussi appliquée au pays organisateur pour ajouter des tireurs. Parce qu'il y a cette règle avec laquelle on peut augmenter les poules jusqu'à sept etc., et je trouve difficile d'accorder l'ensemble avec cette règle. Nous pourrions peut-être faire une exception pour le pays organisateur pour cette règle. Nous trouverions cela bien. Merci.

Peter Jacobs (GBR, MH) : C'est le sujet d'une proposition sur laquelle nous allons venir, qui suggère que les quotas et l'ajout de places pour le pays hôte soient annulés. Donc, si nous supposons que la prochaine proposition à ce sujet est approuvée, il n'y a plus de problème. Si la proposition à ce sujet n'est pas approuvée, nous devons probablement y revenir.

Nathalie Rodriguez : Bon, donc nous proposons que l'engagement soit clôturé sur le site Internet pour les Championnats du Monde 15 jours avant la première épreuve des

championnats. Pour les équipes, les noms des tireurs composant l'équipe peuvent être modifiés auprès de l'organisateur jusqu'à la veille de la compétition, midi. Et enfin, pour les autres épreuves, on indique qu'à partir de la date limite pour l'engagement indiqué sur le site Internet de la FIE, il ne peut être procédé à aucun engagement supplémentaire, ni à aucun retrait de nom, sauf en cas de blessure ou force majeure dûment justifiée. Toutefois, avant le mardi qui précède la compétition, on peut remplacer un tireur par un autre. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette proposition ? Est-ce quelqu'un est contre ?

René Roch (FRA, MH) : Personne n'est contre ? Allez, **adjudgé**.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 5.** « **Le Directoire Technique est composé de personnes ayant l'habitude d'organiser des compétitions** ».

La Commission de Promotion avait été favorable à la proposition. La Commission des Règlements avait légèrement modifié le texte en indiquant que le Directoire Technique était composé de personnes ayant compétence pour organiser ces compétitions. Le Comité Exécutif a jugé que l'expression « avoir compétence » était un peu subjective et qu'il préférerait rester avec « ayant l'habitude d'organiser les compétitions ». Est-ce quelqu'un est contre cette proposition ? Personne n'est contre. **Elle est approuvée**.

Nathalie Rodriguez : On garde la proposition du Comité Exécutif « ayant l'habitude ».

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 6.** Alors là il s'agit simplement d'un ajout à l'article o.62. Plutôt d'une suppression et d'un ajout à l'article o.62. On indique « **pour les questions de droit, le ou les délégués à l'arbitrage sont seuls compétents pour juger la valeur d'une décision d'arbitre. Dans les compétitions où il n'y a pas de délégué d'arbitrage, c'est le superviseur qui a cette compétence. C'est le superviseur qui doit régler tous les différends durant les compétitions de Catégorie A et les Grands Prix. Il incombe au bureau de la F.I.E ou à l'un de ses représentants de régler les différends qui se produisent lors des Championnats du Monde** ».

Est-ce quelqu'un est contre ? Personne n'est contre, alors **elle est approuvée**.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 7.** o.67 : **les Championnats du Monde sont ouverts à toutes les fédérations affiliées à la F.I.E. Les engagements sont limités à quatre tireurs par arme par pays pour les épreuves individuelles et à une équipe par arme par pays pour les épreuves par équipes. Le nombre des équipes qualifiées est limité à 16 équipes, en fonction du Classement Officiel FIE, plus 16 équipes réparties entre les différentes zones en fonction, et là le Comité Exécutif est revenu sur sa proposition initiale qui était du « Championnat de Zone » et a changé par « entre les différentes zones en fonction du classement officiel » et non pas en fonction du Championnat de Zone.**

Donc la fin est « plus 16 équipes réparties entre les différentes zones en fonction du classement officiel ». La Commission des Règlements est d'accord avec la proposition et indique la répartition suivante pour les 16 équipes des zones : 6 pour l'Europe, 4 pour l'Amérique, 4 pour l'Asie et 2 pour l'Afrique. Elle indique également que comme nous limitons les engagements, on ne peut pas conserver le début de phrase qui dit « les Championnats du Monde sont ouverts à toutes les fédérations affiliées à la F.I.E. » puisque l'on dit plus bas qu'on limite les engagements. Le texte deviendrait seulement : « Aux Championnats du Monde, les engagements sont limités, etc... ». Nous modifions simplement la première phrase.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que l'organisateur peut être qualifié d'office, cela me paraît si vous voulez assez normal. Il sera qualifié dans sa zone. La qualification de zone dans sa zone.

Nathalie Rodriguez : La qualification serait faite au sein de sa propre zone, s'il n'est pas automatiquement dedans.

Antoine Campiche (SUI) : Antoine Campiche de la Fédération Suisse d'Escrime. Est-ce qu'on peut nous expliquer pourquoi cette règle est proposée ? Y a-t-il eu si souvent que ça plus de 32 équipes et cela pose-t-il de tels problèmes d'avoir un tableau de 64 incomplet ? C'est déjà assez dur, et on reviendra là-dessus, aux Jeux Olympiques où il n'y a que 8 équipes. Pourquoi veut-on limiter comme ça et empêcher des petits pays de disputer un Championnat du Monde par équipes ?

René Roch (FRA, MH) : Il y a deux raisons, si vous voulez. Il y a une première raison qui est une question d'organisation. Au-dessus de 32 équipes, c'est très difficile de gérer un championnat en une journée. Ce n'est pas facile. Et deuxièmement, nous pensons que si les équipes sont qualifiées, il sera plus facile, pour elles, de venir aux Championnats du Monde. Parce que si on laisse ouvert les Championnats du Monde à n'importe qui, vis à vis du Comité National Olympique, par exemple, ou du Ministère, cela a beaucoup moins de valeur que si on dit que nous sommes qualifiés. Si nous sommes qualifiés, cela vous donne beaucoup plus de force pour venir aux Championnats du Monde. Et cela a été fait un peu pour cela.

Julius Kralik (SVK) : Si vous permettez une question pratique. Dans les Championnats du Monde juniors et seniors des 5 dernières années, il y avait une seule arme qui dépassait les 32, c'était l'épée masculine. Si déjà on définit ici la répartition par zone, que se passe-t-il si nous avons déjà 8 équipes, mais que la composition n'est pas celle-ci ? Vous voyez, je peux très bien imaginer qu'il y a 7 équipes intéressées de l'Europe et seulement 3 de l'Amérique. Comment règle-t-on ce problème là ? Cela est vraiment pratique.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Nous avons dit hier, je crois, qu'on prend le suivant dans le classement mondial total.

René Roch (FRA, MH) : On prend le suivant, en principe, dans le classement mondial total. On reprend le suivant automatiquement.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Ce n'est donc pas les premiers, c'est un ordre roulant qui roule jusqu'au 16.

Nathalie Rodriguez : Oui, jusqu'à ce qu'on ait atteint les 16 équipes.

René Roch (FRA, MH) : Il faut de toute façon qu'on améliore la rédaction de cet article. Je suis tout à fait d'accord. Et c'est donc la proposition de la Commission des Règlements. Nathalie se mettra en rapport avec le Président pour améliorer la rédaction et le préciser.

Normann Jorgensen (DEN) : Je suis Normann Jorgensen du Danemark. Je suis désolé de devoir dire à nouveau qu'il s'agit d'une autre proposition qui n'est pas en faveur des petites nations européennes. Il y a deux ans, la majorité abolissait les matchs pour les deuxièmes places dans les Coupes du Monde, rendant ainsi encore plus difficile de motiver les petites nations à se rendre aux Coupes du Monde. Maintenant si nous acceptons cette proposition, nous rendons encore plus difficile de motiver nos tireurs d'essayer de se qualifier pour les Championnats du Monde en individuel, parce

que cela sera très difficile pour eux de se qualifier en équipe. Ce matin, nous avons rendu la qualification individuelle pour nos tireurs très difficile, parce que nous avons donné l'avantage aux tireurs non-européens. Je veux dire qu'une grande partie des propositions sont en défaveur des petits pays européens. Et nous en avons, là encore, un autre exemple, c'est la raison pour laquelle je ne peux pas voter en sa faveur.

René Roch (FRA, MH) : Vous avez peut-être raison, mais cela n'est pas sûr. Parce que c'est certain qu'il y a des petits pays qui ne vont pas aux Championnats du Monde parce qu'ils n'ont pas eu une qualification. Je connais des petits pays où c'est le Ministère des Sports qui n'attribue pas de crédit pour aller aux Championnats du Monde parce qu'il n'y a pas une qualification. Et même des grands pays d'ailleurs, nous avons un certain problème à ce sujet, en ce qui concerne la qualification pour les Championnats du Monde. Je pense que lorsqu'une équipe a gagné sa qualification, c'est un peu une obligation pour son Ministère de l'envoyer dans ces Championnats. Bon, cela peut jouer pour quelques petits pays, mais vous savez ? vous avez un grand nombre d'équipes à l'épée, pratiquement cela ne joue que pour l'épée, cela ne joue pas pour les autres armes, l'épée masculine. Mais je pense que l'épée masculine, si un jour les Championnats du Monde ont lieu en dehors de l'Europe, vous n'enverrez pas autant d'équipes. Nous allons voir déjà cette année avec les Championnats du Monde juniors et cadets en Corée, combien de fédérations européennes vont envoyer d'équipes en Corée pour les Championnats du Monde. Et je suis d'accord avec vous, nous cherchons aussi à ce que cela soit favorable aux petits pays. Mais je crois que nous sommes comme dans tous les autres sports, les autres sports ont des critères de qualification. On ne peut pas tout faire sans critère de qualification. Il faut qu'un jour nous commençons à avoir des critères. Et cela n'est pas mauvais pour vous non plus. Cela va obliger peut-être vos gouvernements à vous envoyer dans les Championnats du Monde.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Je vais peut-être parler au nom de ma fédération. Le Brésil est une fédération qui n'est pas forte en escrime, mais, je crois que pour nous, j'en suis même sûr, que c'est une bonne chose. Pourquoi ? Parce que quand nous sommes aux Championnats du Monde par équipes, si nous ne faisons pas de bons résultats, c'est mauvais pour nous. En même temps, nous ne sommes pas allés aux Championnats de Zone. Maintenant, si aux Championnats de Zones les points comptent pour la Coupe du Monde, pour mon pays, pour ma Fédération, cela sera très bien. Et après, nous pourrons aller aux Championnats du Monde si nous sommes qualifiés. Et cela va justifier de demander au Comité Olympique et au gouvernement de l'argent pour envoyer des équipes aux compétitions par équipes de la Coupe du Monde où nous sommes toujours absents, parce que le Comité Olympique et le gouvernement demandent toujours si nous avons des critères de qualification et lorsqu'on dit non, l'escrime est mal vue. D'un autre côté, nous aurons toujours la possibilité d'être présents avec les tireurs à l'individuelle, alors notre participation est assurée. Alors je crois que la formule de la proposition va nous donner beaucoup plus de possibilités pour une participation dans le futur. Pour moi cela est la meilleure solution.

René Roch (FRA, MH) : Bon, est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on accepte cette proposition, qui ne va pas bousculer fondamentalement nos Championnats du Monde ? Vous êtes d'accord ? Alors on est d'accord.

Nathalie Rodriguez : Avec l'ajout que le pays organisateur, s'il n'a pas d'équipe qualifiée, sera qualifié par la zone.

René Roch (FRA, MH) : Oui, sera qualifié par sa zone.

Nathalie Rodriguez : Pardon ? oui, l'application ?

René Roch (FRA, MH) : Il y a des gens qui ne sont pas d'accord, on va le marquer.

Nathalie Rodriguez : Qui est contre ? S'il vous plaît levez la main pour que l'on puisse compter. 21 contre. Qui est pour ? 37 pour. **La proposition est adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Date de mise en application ?

René Roch (FRA, MH) : La saison prochaine 2006-2007.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 8.** « Le délégué technique de la F.I.E., qui représente cette dernière selon le règlement olympique pour les Jeux régionaux, sera désigné par le Président de la F.I.E., après consultation du Comité Exécutif, selon des critères de compétence technique avérée ».

La Commission des Règlements avait été favorable à cette proposition. Est-ce que quelqu'un est contre ? Des critères de compétence technique avérée. Quelqu'un est contre ? 2. **Alors la proposition est adoptée.**

René Roch (FRA, MH) : Nous avons une pause-café de 10 minutes, un quart d'heure maximum.

PAUSE-CAFE

Jochen Faerber : Mesdames et Messieurs, nous vous prions de prendre vos places pour continuer le Congrès.

René Roch (FRA, MH) : Nous recommençons, nous poursuivons notre effort. Persévérer dans l'effort, c'est réussir.

Nathalie Rodriguez : Nous reprenons, s'il vous plaît !

René Roch (FRA, MH) : S'il vous plaît, on redémarre ! Allez !

Nathalie Rodriguez : Nous tenons à vous apporter une petite précision qui concernait la proposition no 7, le nombre des équipes qualifiées. Il est bien évident que si dans le classement, il y a moins de 32 équipes, la proposition n'est pas appliquée, c'est-à-dire que la totalité des équipes est qualifiée.

René Roch (FRA, MH) : S'il y a moins de 32 équipes en tout, tout le monde participe. Il n'y a plus de classement, c'est fini.

Remarque non audible.

René Roch (FRA, MH) : C'est la vérité, c'est comme cela. Il y a plein d'équipes qui n'ont pas participé aux Coupes du Monde et qui ont fait les Championnats du Monde, mais on revient avec ce système-là. Alors qu'avant, effectivement si on suivait notre système, elles ne pouvaient pas participer. Mais enfin, elles vont pouvoir de toute façon participer, puisque ce sont des équipes qui auront peut-être tiré le Championnat de Zone, donc c'est moins gênant. Je pense que s'il y a moins de 32 équipes, tout le monde est qualifié. S'il y a plus de 32 équipes, on suit le système qui a été voté. OK. Et on passe à la question suivante.

Nathalie Rodriguez : Oui, la Fédération du Qatar m'a demandé de vous préciser que tous les participants au Congrès sont invités au dîner de ce soir pour lequel vous avez reçue une invitation. Tous les participants.

Nathalie Rodriguez : Nous passons, maintenant à **la proposition no 9**. « **Les participants aux Championnats du Monde juniors, individuels et par équipes, doivent avoir moins de 20 ans au 15 avril de l'année où ceux-ci se disputent. Les participants aux Championnats du Monde cadets doivent avoir moins de 17 ans au 15 avril de l'année où ceux-ci se disputent** ».

Si cette proposition était votée, elle serait appliquée pour la saison 2007-2008. Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur la proposition ? M. Geuter.

Max Geuter (GER, MH) : Cette règle aurait été parfaite, si nous avions eu nos prochains championnats du 1^{er} au 9 avril par exemple. Maintenant nous avons changé du 9 au 17 avril, ce qui pourrait être de même l'année d'après ou les suivantes. Ainsi, les tireurs qui peuvent tirer le 14 en compétition individuelle, et qui font partie de l'équipe, car les équipes sont après les individuelles, ne peuvent plus tirer en équipe s'ils sont nés à cette date. Alors pourquoi ne gardons-nous pas la date du 1^{er} janvier à toutes les armes, comme par le passé ? Ainsi c'est clair pour tout le monde et facile à appliquer. C'est ma proposition.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Cette proposition avait été faite parce qu'il était un petit peu curieux d'avoir aux Championnats du Monde cadets/juniors des tireurs qui n'étaient plus ni cadets, ni juniors au moment des championnats.

Antoine Campiche (SUI) : Campiche de la Fédération Suisse. Je voulais faire la même remarque que M. Geuter. Il y a un côté aléatoire, les championnats n'auront pas lieu exactement le 15 avril. Une année cela sera le 1^{er}, une année cela sera le 20, il n'y a pas de raison de faire une règle au 15 avril à cause de ce changement. Alors que celle du 1^{er} janvier a le mérite d'être cohérente. L'autre chose est que cela veut dire que toutes les catégories changeront et que dès le mois de septembre, octobre les cadets-juniors qui seront nés avant le 30 mars ou le 15 avril ne seront pas motivés ou pas capables de disputer des Coupes du Monde junior, respectivement cadets qui commencent durant cette saison. Donc, je pense aussi qu'il faut rester à la date du 1^{er} janvier.

René Roch (FRA, MH) : Voulez-vous garder la date du 1^{er} janvier ? Etes-vous d'accord ? Personne n'est contre ? On garde la date du 1^{er} janvier ? Oui. Merci. C'est très bien.

Nathalie Rodriguez : Donc, nous conservons le texte actuel. C'est tout. **La proposition est rejetée.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 10**. « **Pour les compétitions de catégorie A individuelles juniors et seniors, pour chaque arme, les fédérations pourront engager 12 tireurs maximum. Le pays organisateur pourra engager 18 tireurs maximum** ».

Le Comité Exécutif lors de sa réunion d'hier a précisé que le pays organisateur pourra engager 18 tireurs y compris le nombre de tireurs nécessaire pour compléter les poules. Cette proposition va également avec la proposition de la Hongrie, no 4. Elle permet de supprimer les quotas, puisque si on fait les inscriptions des athlètes sur le site Internet, il

est extrêmement difficile. Chaque année, nous avons des inscriptions qui varient à chaque arme et selon chaque pays. C'est-à-dire qu'avec les quotas on va avoir la France avec 8 tireurs plus 6 dans une arme, dans une autre arme, cela sera 8 tireurs plus 2. Il est rigoureusement impossible d'effectuer des inscriptions de cette manière-là. Cela permet également d'uniformiser le nombre de tireurs que chaque fédération peut entrer. Actuellement, dans une compétition de catégorie A individuelle junior, on peut entrer 8 plus les quotas, et l'organisateur 24 plus les quotas. Pour les compétitions hors Europe, actuellement c'est illimité pour les organisateurs. Donc là nous avons un nombre qui est le même pour chaque fédération et qui inclut plus ou moins les quotas de chaque fédération, puisqu'il est rare que chaque fédération puisse entrer à une compétition de Coupe du Monde plus de 12 tireurs, même avec les quotas. Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur cette proposition ?

Per Palmstrom (SWE) : Bonjour, je suis Per Palmstrom de Suède. Alors, maintenant nous sommes arrivés à l'autre proposition qui est en connexion avec celle dont je parlais auparavant, o.54. Je veux tout d'abord dire que j'apprécie beaucoup le système de pouvoir inscrire les tireurs via le site Internet. J'ai eu une très bonne expérience lors de la compétition Bernadotte que nous avons eue à Stockholm, j'aime vraiment bien. Cependant, il est difficile d'appliquer ce principe avec le système dans lequel nous pouvons compléter les poules, et je pense que nous devons nous rappeler de donner quelque chose aux pays organisateurs, plus spécialement en dehors de l'Europe peut-être, quant au nombre de tireurs qu'ils sont autorisés à inscrire dans la compétition. Je propose donc de voter en faveur de la suggestion de la Commission des Règlements, mais dans la première partie, de mettre un point après 20 tireurs. Ainsi nous coupons le reste, qui dit « plus le nombre nécessaire pour compléter les poules ». Et dans la troisième section, nous mettons que le pays organisateur peut entrer jusqu'à 20 tireurs, point, et nous coupons le reste.

Nathalie Rodriguez : C'est-à-dire en incluant le nombre de tireurs nécessaire pour les poules ? Est-ce un maximum ?

Per Palmstrom (SWE) : C'est un maximum. C'est un maximum, oui. C'est égal qu'il y ait 6 ou 7 pour les poules. C'est un système très simple à appliquer, et je pense que les pays organisateurs, hors Europe, seront contents parce qu'ils ont 30 tireurs à mettre et en Europe, nous avons 20 tireurs.

Nathalie Rodriguez : Mais vous demandez 20 tireurs pour les organisateurs des compétitions hors Europe seulement, ou pour toutes les compétitions ?

Per Palmstrom (SWE) : Non, je dis que nous devrions prendre la proposition de la Commission des Règlements et ajouter un point dans la première partie après 20 tireurs. Nous devrions garder la deuxième partie qui dit 30 tireurs en dehors de l'Europe. Et dans la dernière partie, dernière phrase, nous devrions dire que le pays organisateur peut entrer 20 tireurs et mettre un point. Cela serait encore plus clair et plus simple que le premier système ainsi que les autres propositions que nous avons eu cet après-midi.

Nathalie Rodriguez : Vous dites que pour les juniors et seniors, vous aimeriez 12 pour les fédérations et 20 pour les organisateurs au maximum. Pour les compétitions en dehors de l'Europe, vous voulez 30 tireurs au maximum et pour le dernier 8 tireurs plus 12 tireurs.

Per Palmstrom (SWE) : Non, 8 tireurs et 20 tireurs au maximum.

Nathalie Rodriguez : Pour les Grand Prix ?

Per Palmstrom (SWE) : Oui.

Nathalie Rodriguez : Oui, c'est 8 plus 12. Donc cela fait 20.

Per Palmstrom (SWE) : Oui, c'est 20. Vous avez raison, je me suis trompé dans la deuxième partie, cela doit être 30 tireurs, sans mentionner « plus le nombre nécessaire pour compléter les poules ». C'est juste 30 tireurs, point.

Nathalie Rodriguez : Maximum ?

Per Palmstrom (SWE) : Oui, maximum. Merci.

George Kolombatovich (USA) : George Kolombatovich. J'aimerais souligner, pour être franc, que dans la zone pan-américaine, limiter le nombre d'inscriptions rendrait pratiquement impossible la conduite de compétitions de Coupe du Monde pour des raisons financières. Nous avons fréquemment, aux Etats-Unis ou au Canada, des Coupes du Monde avec de nombreuses personnes de ces pays et ce sont ces finances d'inscription qui rendent possible l'organisation des compétitions. Changer le règlement actuel impliquerait d'importants problèmes financiers pour notre zone.

Nathalie Rodriguez : Il y a deux propositions. Il y a celle du Comité Exécutif qui propose 12 tireurs maximum engagés par les fédérations, le pays organisateur pourra engager 18 tireurs maximum. A chaque fois que l'on dit maximum cela inclut le nombre de tireurs nécessaire pour compléter les poules. Ceci est la proposition du Comité Exécutif pour toutes les compétitions et tous les pays. La Commission des Règlements avait proposé que pour les catégories A individuelles juniors et seniors, les fédérations puissent engager 12 tireurs maximum et le pays organisateur 20 tireurs maximum, et cela comprend le nombre de tireurs nécessaire pour compléter les poules. C'est donc 12 et 20 pour l'organisateur. Pour les compétitions hors Europe, le pays organisateur pourra engager 30 tireurs maximum. Et pour les compétitions Grand Prix, les fédérations pourront engager 8 tireurs et l'organisateur 20 tireurs maximum. Alors nous allons peut-être passer au vote, tout d'abord sur la proposition du Comité Exécutif et ensuite sur la proposition que je viens de vous lire. Nous allons donc d'abord voter sur la dernière proposition qui n'est pas exactement celle de la Commission des Règlements, puisque c'est toujours le nombre d'athlètes maximum. Alors qui est en faveur de la proposition de la Commission des Règlements amendée comme je vous l'ai indiqué. Qui est pour ? Je répète : compétitions individuelles junior et senior, les fédérations engagent 12 tireurs maximum. Le pays organisateur engage 20 tireurs maximum. Pour les compétitions hors Europe, l'organisateur 30 tireurs maximum et pour les compétitions Grand Prix, les fédérations 8 tireurs maximum et le pays organisateur 20 tireurs maximum. Monsieur Janka.

Claus Janka (GER) : Désolé, j'ai une question avant que l'on vote. Nous avons limité le nombre de participants pour les Grand Prix en faveur de l'organisation. Mais je ne comprends pas pourquoi on le coupe encore une fois. Peu à peu, nous avons limité le nombre de participants pour les grandes compétitions. Et en même temps, nous réduisons ainsi la motivation pour beaucoup de tireurs, qui ont comme but de participer dans des grandes compétitions. Je ne vois pas pourquoi nous limitons le nombre à 20 ou 8, c'est égal. Quelle est la prochaine étape ? C'est notre question. L'année prochaine nous limitons à nouveau ? Désolé.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Puis-je juste corriger un point relevé par M. Janka. Comme Nathalie l'a expliqué, nous réduisons les quotas principalement pour des raisons techniques. Mais en fait, à part pour les compétitions de catégorie A, nous augmentons la participation, nous ne la diminuons pas. Pour le moment la restriction est de 8 tireurs

pour tous les pays à moins d'avoir des tireurs supplémentaires provenant des quotas. La proposition est une compensation pour la suppression des quotas, vous pouvez avoir jusqu'à 12 tireurs, point. Et en ce moment, il est vrai que nous réduisons le nombre hôte de 24 à 20. Mais ce ne sont pas que des réductions. Pour le pays hôte, il y a une réduction de 4 mais pour les pays étrangers, le résultat est probablement le même. C'est juste pour clarifier, je ne dis pas que c'est bon ou mauvais. Je clarifie simplement.

Nathalie Rodriguez : Cela ne correspond pas à une diminution, simplement à une uniformisation du nombre de tireurs que chaque fédération peut engager. En effet, pour les compétitions de catégorie A, le nombre a été augmenté et non pas diminué. Pour les Grand Prix, nous ne touchons rien. Au lieu de dire 8 plus 12, nous disons 20, c'est la même chose. Et il n'y a que pour les compétitions hors Europe que nous sommes passés, pour l'organisateur, d'un nombre illimité à 30 tireurs.

George Kolombatovich (USA) : Excusez-moi, je veux juste signaler que ce que Peter Jacobs a dit est absolument exact pour l'Europe mais la situation est différente pour le reste du Monde. Actuellement, notre Règlement autorise un nombre illimité d'inscriptions en dehors de l'Europe, et changer ceci, une fois de plus, représente un point financier important pour la plupart de nos fédérations.

Nathalie Rodriguez : Je regarde le résultat des compétitions et les classements et très rares sont les compétitions dans lesquelles j'ai vu plus de 30 tireurs entrés par une même fédération. On passe certes d'un nombre illimité à un nombre limité, mais personne n'a entré un nombre illimité de tireurs. 30 tireurs d'une même fédération, cela ne se voit pas dans tous les résultats de compétitions. Même dans les compétitions organisées par les grandes nations, même dans les pays hors Europe. Je ne pense pas qu'en Australie vous entriez plus de 30 tireurs dans votre compétition.

Philippe Boisse (FRA) : Je reprends un petit peu ce que disait notre ami américain, pour l'avoir vu plusieurs fois à Montréal. Sur les compétitions qui sont hors Europe, je crois qu'il est important, puisque nous voulons tous l'universalité de l'escrime, qu'il est important, et je ne parle pas pour l'Europe, je parle pour les pays qui sont hors Europe, de maintenir hors Europe la possibilité de ne pas avoir de restriction pour les gens du continent, car ils ont moins de facilités à venir faire des compétitions en Europe. Je ne parle pas pour l'Europe, là je parle pour favoriser les pays du continent africain, du continent américain et du continent asiatique.

Nathalie Rodriguez : Techniquement, si nous voulons effectuer les inscriptions sur le site Internet, il faut un nombre. Que cela soit 10, 20, 200 ou 3, il faut un nombre. On ne peut pas laisser ouverte la possibilité d'inscriptions. Vous êtes bien d'accord qu'on ne peut pas laisser le mot illimité, personne ne va entrer un nombre illimité de tireurs. Donc, il faut définir un nombre. Peut-être que 30 ne convient pas, mais il faut indiquer un nombre.

Gabriela Mayer (CAN) : Gabriela Mayer pour le Canada. C'est exactement ça Nathalie l'histoire, c'est que pour nous, ce n'est pas suffisant d'avoir 30 personnes que du pays organisateur. Quand j'organise la Coupe du Monde au Canada, j'aimerais bien avoir les Américains qui arrivent avec 30 personnes, j'aimerais bien avoir les Mexicains qui arrivent avec 30 personnes, etc. Donc, en limitant, on a un petit problème. Déjà que la participation des pays européens est presque nulle, cela nous crée surtout des problèmes financiers. Et comme tu viens juste de le dire, on n'a pas dans les pays sans limite plus de 30-35 personnes.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, pour hors Europe, il n'y a qu'à mettre un chiffre important, c'est tout, puisque c'est un problème administratif. Mettez 100 personnes.

100 tireurs. On ne peut pas engager plus de 100 tireurs. Je n'ai jamais vu engager 100 tireurs.

Nathalie Rodriguez : Mais écoutez, ce n'est pas risible puisque pour l'instant le nombre est illimité. Techniquement, j'ai besoin d'un nombre. Alors définissons un nombre.

Philippe Boisse (FRA) : Ce que je voulais dire, je me suis peut-être mal exprimé, c'est que par exemple en prenant l'exemple du tournoi de Montréal et on va prendre l'exemple du tournoi de Montréal, qu'ils aient le droit à 50 Canadiens, mais qu'aussi on ait le droit et qu'il n'y ait pas de restriction pour les Américains, pour les Mexicains, pour les Brésiliens, pour les Argentins, pour les Portoricains, pour tous les pays du continent.

Nathalie Rodriguez : Dans ce cas, il n'y a plus la possibilité d'effectuer des inscriptions sur un site s'il n'y a pas de restriction. Parce que c'est techniquement impossible ou alors cela va nous coûter une telle fortune que cela ne vaut pas la peine de faire les inscriptions sur le site. Vous vous rendez compte ? pour chaque compétition qui va avoir lieu hors Europe, c'est-à-dire aussi bien en zone Asie Océanie, Amérique et ailleurs, on va devoir laisser ouverte la participation pour les pays de la même zone, tel qu'on le fait actuellement. Et dans ce cas, il n'y a aucune uniformité. Et surtout techniquement, on ne fait plus les inscriptions sur le site Internet puisque le nombre est illimité. C'est comme s'il n'y avait pas d'inscription.

Gabriela Mayer (CAN) : Si je peux me permettre de donner un chiffre qui n'est pas vraiment réel, aujourd'hui, s'il faut absolument un chiffre : 50. Pour chaque pays de la zone : 50. Cela ferait un chiffre.

Nathalie Rodriguez : Mais alors est-ce que vous seriez d'accord pour les compétitions hors Europe, que le pays organisateur puisse entrer 50 tireurs ? Et également pour chaque pays du continent de l'organisateur ? C'est bien simple, nous avons deux solutions : on a 50 pour le pays organisateur, c'est une proposition. Et 50 pour le pays organisateur et les pays de la même zone que le pays organisateur, c'est une deuxième proposition. On peut voter sur la première proposition si vous êtes d'accord : hors Europe, au lieu de 30 tireurs, on indique 50 tireurs. La deuxième serait 50 pour le pays organisateur et les autres pays de la zone du pays organisateur. Donc, nous allons voter sur la première. 50 pour les compétitions hors Europe pour le pays organisateur, qui est pour ? Est-ce que la proposition est claire ? Alors personne n'est pour 50 pour le pays organisateur pour les compétitions hors Europe. Personne. Personne n'est pour. J'ai demandé pour, je n'ai pas demandé contre. J'ai dit qui est pour la première proposition, 50 pour le pays organisateur pour les compétitions hors Europe.

Rafaela Gonzalez Ferrer (CUB, MH) : Rafaela Gonzalez de Cuba. Je pense qu'avant de prendre une décision si peu étudiée, comme c'est le cas des propositions, il est préférable de rester où nous en sommes et faire une analyse pour le prochain Congrès. Je crois qu'il n'est pas possible de voter pour 50 participants, aussi bien pour le pays organisateur que pour les pays qui participent. Il faut seulement organiser des compétitions pour se rendre compte que cela est impossible. Je crois qu'actuellement nous ne sommes pas prêts pour prendre une décision de ce genre. Nous en restons là et nous faisons une analyse pour voir la meilleure proposition pour résoudre ce problème, mais pas dans ces conditions.

Nathalie Rodriguez : Alors franchement, je ne vois pas du tout ce qu'il y a à préparer sur cette proposition. Nous prenons un texte actuel dans lequel il y a des chiffres. Et on a un texte actuel qui dit que pour les compétitions junior et senior il y a 8 tireurs qui peuvent être engagés par les fédérations plus des quotas, qui diffèrent selon les armes et les pays. Que pour les compétitions hors Europe, pour l'instant, il y a un nombre

illimité de tireurs qui peuvent être entrés pour les pays de la même zone et pour les Grands Prix on a également des chiffres. On propose simplement d'uniformiser et d'indiquer qu'au lieu d'avoir 8 tireurs, plus les quotas, il y en aura 12 pour tout le monde. C'est une augmentation, ce n'est pas une diminution. Pour les Grands Prix, on ne touche rien, sauf qu'au lieu de dire 8 plus 12 pour l'organisateur, on dit directement 20 pour l'organisateur. La seule chose que l'on indique, c'est que pour les compétitions hors Europe, au lieu d'avoir un nombre illimité on propose que le pays organisateur puisse engager 30 tireurs. Vous avez indiqué que cela n'était pas suffisant donc on propose 50 tireurs.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Pardon. Rafaela je suis tout à fait d'accord avec toi. J'aimerais attirer l'attention de tous mes amis qui sont ici, que les Statuts prévoient qu'aucune nouvelle proposition ne peut être présentée au Congrès. On doit voter sur les propositions qui ont déjà été présentées et étudiées. C'est clair et net dans les Statuts. C'est-à-dire qu'on doit voter des propositions telles que présentées. On peut rejeter ou approuver, mais on ne peut pas présenter ici des nouvelles propositions. Ce sont les Statuts.

René Roch (FRA, MH) : Tout à l'heure je vous ai dit, en ce qui concerne les cadets, que par respect pour notre règlement et pour nos Statuts, je ne faisais pas une nouvelle proposition maintenant, sauf si tout le monde est d'accord. Je veux que cela soit la même chose là. Si vous voulez faire une nouvelle proposition. OK. Mais il faut que tout le monde soit d'accord. Il ne faut pas qu'il y ait une seule personne contre. Car on ne peut pas faire de proposition au Congrès. Lors du Congrès on ne fait plus de proposition, car elles ne sont pas étudiées par la Commission des Règlements, dans ce cas-là, et je trouve que c'est anormal. Ce sont des propositions qui ne sont pas étudiées. Alors écoutez, je vous propose une chose, vous votez sur la proposition du Comité Exécutif, vous dites non et puis on fera une proposition pour 2007. Et maintenant on restera comme cela. On ne passera pas par le net, on continuera à bricoler comme on l'a fait jusqu'à présent.

Julius Kralik (SVK) : Une modification n'est pas possible ? Car c'est une modification que M. Kolombatovich a apportée. Et Gabriela aussi, c'est une modification pour hors de l'Europe.

Nathalie Rodriguez : Mais c'est ce que l'on vient de proposer. Nous avons lu la proposition des Règlements avec une modification, puisque l'on nous a indiqué que pour les pays hors Europe il fallait une participation plus élevée. M. Geuter, et après M. Grouppierre.

Max Geuter (GER, MH) : Excusez-moi d'être à nouveau là, mais vous, le Congrès, avez élu les membres de la Commission des Règlements. Et vous pensiez alors que ces personnes étaient compétentes pour faire des propositions pour le Congrès. Elles ont fait des propositions et maintenant nous sommes en train d'essayer de tout changer. Alors pourquoi ne pouvons-nous pas suivre les propositions faites au Congrès par la Commission que nous avons, vous avez élue ?

Applaudissements.

Victor Sergio Grouppierre (ARG) : Je crois que nous sommes en train de faire une analyse qui n'est pas réelle. Nous nous basons sur une proposition qui n'est pas logique, nous mettons des chiffres qui ne sont pas réels. Et je demande, dans quelle Coupe du Monde hors Europe un pays organisateur peut amener 50 tireurs, et qui peut dire qu'un pays qui va participer amènera 50 tireurs ? C'est irréal. Je crois qu'un nombre de 30 tireurs est adéquat pour le pays organisateur et après il faut s'adapter au quota,

car il n'est pas vrai qu'il y a tant de participants. Nous organisons des épreuves de Coupe du Monde depuis plus de 15 ans et jamais un pays n'a amené plus de 10 tireurs.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Bon, écoutez, je pense qu'il faut arrêter les discussions. De toute façon, nous ne pouvons pas refaire une proposition en Congrès. Donc on vote. Le Comité Exécutif a accepté la proposition de la Commission des Règlements et nous votons sur la proposition de la Commission des Règlements, telle qu'elle est. Si vous n'êtes pas d'accord, c'est non et on reverra cela plus tard. On ne fait pas de nouvelle proposition. Alors nous votons maintenant.

Nathalie Rodriguez : Alors qui est pour la proposition telle qu'elle est rédigée par la Commission des Règlements exactement ?

Nathalie Rodriguez : 51. **Donc la proposition est adoptée**, la proposition des Règlements telle qu'elle est actuellement est adoptée.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 11. Article o.90. Suppression du classement de la Coupe du Monde. Le vainqueur de la Coupe du Monde est le tireur classé premier du classement officiel de la FIE.**

En fait, vous savez que nous avons deux classements, le classement officiel de la FIE et le classement de la Coupe du Monde, qui est en fait le classement officiel moins les Championnats du Monde. Comme personne ne comprend très bien à quoi sert ce classement et en plus on a pu constater une grande confusion des médias sur les deux classements, nous proposons donc de supprimer ce classement et de conserver un classement officiel de la FIE.

René Roch (FRA, MH) : Surtout les journalistes n'y comprennent absolument rien. Il faut dire qu'il faut vraiment être escrimeur pour comprendre cette différence.

René Roch (FRA, MH) : Bien, vous êtes d'accord pour qu'on adopte cette proposition et que l'on n'ait plus qu'un seul classement, qui est le classement FIE ?

Nathalie Rodriguez : Le classement officiel FIE. Est-ce que quelqu'un est contre ? Personne n'est contre ?

Giuseppe Cafiero (ITA) : Nous pensons que d'éliminer le titre de champion du monde de la Coupe du Monde diminuerait beaucoup l'attractivité de ces compétitions et celles-ci sont très importantes pour la promotion de l'escrime dans chaque pays. Alors, si c'est juste une question technique d'avoir deux classements, je pense que la pénalité pour la Coupe du Monde est trop importante pour cela. Nous sommes contre cette élimination.

Nathalie Rodriguez : Monsieur, nous n'éliminons pas le vainqueur, nous disons qu'au lieu d'avoir un vainqueur du classement de la Coupe du Monde, nous aurons un vainqueur du classement officiel de la FIE. Donc, il y aura toujours un vainqueur, mais cela ne sera pas le vainqueur du classement de la Coupe du Monde, ce sera le vainqueur du classement officiel de la FIE.

René Roch (FRA, MH) : Qui comprend toutes les compétitions de Coupe du Monde plus les Championnats du Monde. Voilà, la seule différence qu'il y a entre classement Coupe du Monde et le classement FIE. Et je pense que dans tous les sports, il n'y a qu'un classement, pas deux classements. Le classement Coupe du Monde n'a aucun

intérêt. Il faut avoir un seul classement, je pense que c'est le classement FIE qui comprend les Championnats du Monde. Voilà, on est d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Au moment des Championnats du Monde, il y aura toujours une remise des médailles au vainqueur du classement officiel de la FIE. C'est une simple question technique.

René Roch (FRA, MH) : Tout le monde est d'accord ? Non, qui n'est pas d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Qui est contre ?

René Roch (FRA, MH) : 2. Très bien. De toute façon, je comprends très bien que vous ne soyez pas d'accord, puisque que cette proposition du classement de la Coupe du Monde, était une proposition italienne il y a une dizaine d'années.

Nathalie Rodriguez : **Donc la proposition est acceptée.**

Nathalie Rodriguez : **Article o.91.** Comme vous l'avez vu tout à l'heure, nous avons rendu officiels les Championnats de Zone. Donc, **nous proposons que le classement officiel de la FIE tienne compte des six meilleurs résultats d'un athlète, des résultats du Championnat du Monde ou des Jeux Olympiques et du Championnat de Zone ou Continental, suivant comment on l'appellera.**

René Roch (FRA, MH) : Je pense que cela va de soi, puisqu'on dit qu'il est assimilé à un Grand Prix, donc automatiquement il sera compris dedans.

Nathalie Rodriguez : Donc, alors plus bas, nous avons indiqué que ces championnats de zone bénéficient d'un coefficient multiplicateur de deux.

Philippe Boisse (FRA) : Juste une question. Les Championnats du Monde sont obligatoires dans le classement mondial ?

Nathalie Rodriguez : 6 + 1.

Philippe Boisse (FRA) : Monsieur le Président vient de dire « comme un Grand Prix ». Est-ce que le Championnat Continental doit compter automatiquement ou est-ce qu'il fait partie des meilleurs résultats comme les Grand Prix ou les Coupes du Monde ?

Nathalie Rodriguez : Non, c'est 6, plus le Championnat de Zone, plus le Championnat du Monde. Donc, on prendra en compte huit résultats au maximum. 6 + 1 + 1.

Philippe Boisse (FRA) : Est-ce que c'est 6 + 1 + 1, cela ne pourrait pas être 7 dont les Championnats Continentaux plus les Championnats du Monde dans la proposition ? C'est 6 + 1 + 1.

René Roch (FRA, MH) : C'est 6 + 1 + 1.

Philippe Boisse (FRA) : Merci de la précision.

Abd El Moniem El Houssieny (EGY) : Ce n'est pas clair, est-ce que cela sera pour les juniors et les seniors ou seulement pour les seniors ?

Nathalie Rodriguez : C'est pour les deux, les juniors et les seniors. Puisqu'il y a des Championnats de Zone juniors et des Championnats de Zone seniors. Donc nous

adaptons cela aussi bien pour le classement junior que pour le classement senior. Donc, nous prendrons en compte les Championnats de Zone juniors et seniors.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Le paragraphe qui se réfère aux juniors est le paragraphe suivant, auquel nous allons venir.

Nathalie Rodriguez : Voilà, dans le paragraphe suivant, nous disons le classement officiel junior de la FIE tiendra compte des 6 meilleurs résultats d'un athlète dans la limite de 3 sur le même continent et le Championnat de Zone, s'il y a lieu. C'est-à-dire s'il est organisé. Plus évidemment les Championnats du Monde.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Jorgensen ?

Normann Jorgensen (DEN) : Je désire répéter mes arguments, ceci va donner une liste de classement mondial tordue, parce que les Championnats de zone n'ont pas la même force. Et si tous les Championnats de zone reçoivent des points de Coupe du Monde au niveau des Grand Prix, nous allons avoir des tireurs avec 50 ou 60 points de Coupe du Monde, qui seront directement dans le top 16 de certaines catégories A, en n'ayant pas été capable de gagner beaucoup de matchs dans ces compétitions. Encore une fois, il s'agit d'une règle qui touche très fortement les petites nations européennes. Et étant donné que nous avons déjà décidé d'appliquer ceci, je vous prie instamment de ne pas adopter le dernier paragraphe, afin que l'on ne multiplie pas par deux, mais que l'on multiplie par un facteur inférieur à deux.

René Roch (FRA, MH) : Je crois qu'il faut voir l'ensemble. Il ne faut pas voir uniquement l'Europe, il faut voir l'escrime en général. Il est bien certain qu'actuellement la Coupe du Monde junior n'est pas une Coupe du Monde, c'est pratiquement une coupe d'Europe. C'est vrai, on l'appelle Coupe du Monde, mais combien y a-t-il de Coupes en dehors de l'Europe ? Très peu, très peu. Et combien y a-t-il de juniors européens qui vont participer aux Coupes du Monde juniors en dehors de l'Europe ? Très peu également. Donc, c'est pour cela, si vous voulez, qu'on a pensé qu'il fallait limiter à trois, parce qu'autrement les tireurs vont tirer uniquement en Europe, ils ne vont pas tirer en dehors de l'Europe. Ce que l'on cherche, c'est aussi de mélanger tout le monde, que tout le monde profite de chacun, que l'expérience des européens soit aussi enrichissante pour les pays en dehors de l'Europe. Si nous disons que finalement la Coupe du Monde nous la faisons toute en Europe et nous choisissons que des Championnats d'Europe, plus exactement qui se déroulent sur le continent européen, cela n'a plus d'intérêt. Ce que nous souhaiterions et cela commence à se faire, cela a été très long, mais nous commençons à avoir des championnats de Coupe du Monde juniors hors d'Europe et nous voudrions les développer. Mais enfin, c'est un désir, ce n'est pas facile, c'est vrai. Mais vous savez que cela n'a pas été facile non plus au début même pour les seniors d'avoir des européens qui aillent faire les Coupes du Monde seniors hors d'Europe. Sur ce point, nous sommes au démarrage. Peut-être que vous trouvez que trois n'est pas suffisant sur le même continent, mais si on met 4, il reste pratiquement aucune possibilité pour les non-européens de se qualifier et d'avoir quelques possibilités de classement. C'est là notre problème. Nous devons bien évidemment tenir compte des souhaits des européens, c'est tout à fait normal, mais c'est un continent qui est très développé en escrime, qui est très fort et il faut tenir compte aussi des autres continents qui sont moins forts et qui voudraient peut-être s'incorporer dans le classement mondial.

Nathalie Rodriguez : Je voulais quand même vous signaler que le texte actuel concernant les juniors indique que l'on prend en compte les six meilleurs résultats pour les juniors dans la limite de cinq sur le même continent. C'est quand même assez exagéré.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Excusez-moi, mais avant de traiter les juniors, nous devrions finir le point précédent et je vois que lorsque nous proposons seulement deux contre une réduction de la valeur de Coupe du Monde, ce qui a été dit par notre ami danois est une vraie motivation pour ceci. Si nous donnons beaucoup de points avec un coefficient élevé pour les Championnats Continentaux, nous aurons une seule classification qui comprend les Championnats de Zone et les Coupes du Monde, et il y aura, dans tous les cas, une distorsion du classement, et cela devrait au moins être corrigé avec un coefficient inférieur, je pense que c'est une proposition plus ou moins raisonnable. En ce qui concerne la Coupe du Monde junior, je pense maintenant que cette limitation va être trop sévère. Nous devrions trouver un compromis là-dessus. Si maintenant nous devons soit accepter soit refuser la proposition sans faire de modification, nous devrions recommencer depuis ce matin, parce que nous avons amendé beaucoup de choses, d'une manière qui n'est peut-être pas très correcte.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que quand vous dites « pas officiellement correct », c'est simplement qu'elles ne vous conviennent pas. Ce n'est pas la même chose n'est-ce pas ? Bon.

Krisztian Kulcsar (HUN) : J'aimerais juste dire que nous sommes cent pour cent contre cette proposition parce que, en général, faire de bons résultats dans n'importe quel Championnat Continental n'a rien à voir avec un classement mondial. Voilà, c'est ce que je voulais ajouter.

Julius Kralik (SVK) : Je propose qu'on se dirige dans la direction que Normann a soulevé. Vraiment, nous avons fait un grand progrès en acceptant les Championnats de Zones, je pense que c'est une très bonne chose. Mais je pense que donner déjà, en même temps, un coefficient de deux, qui d'ailleurs n'était pas dans la proposition originale, et si on suit ce que vous avez dit avant soit on accepte comme c'est là, soit on rejette, donc je dis que ce n'est pas acceptable comme compromis. Donc, les Championnats de Zones sont acceptés parce que le Congrès l'a accepté à l'unanimité, mais le coefficient reste avec un et pas deux, parce que cela n'a jamais été proposé auparavant. Parce qu'on va vraiment dévaluer les Coupes du Monde.

Nathalie Rodriguez : Il a toujours été proposé un coefficient de deux. La proposition existe. Oui, elle existe.

René Roch (FRA, MH) : Si vous souhaitez une diminution du coefficient du Championnat de Zone, moi je n'y vois pas d'inconvénient. Je pense que cela sera moins attractif pour les tireurs, c'est tout. Je crois que c'est le seul problème. Actuellement on voit que dans les Championnats de Zone et particulièrement européens, que les meilleurs tireurs ne tirent pas la plupart du temps. Cela continuera, on continuera à avoir des gens qui ne viendront pas. Mais si vous souhaitez avoir un coefficient de un, là je suis aussi de votre avis. Moi personnellement, je ferai voter là-dessus, si vous voulez, entre un et deux, et puis c'est tout. On peut voter.

Carl Borack (USA) : Notre ami danois parle constamment des petites nations européennes. J'aimerais mentionner que les pays asiatiques, panaméricains et africains ont une bien plus grande charge économique en voyage avec des décalages horaires. Vous pouvez aller dans n'importe quelle Coupe du Monde européenne en une heure ou deux, alors que les pays sud américains et asiatiques doivent prendre un vol avec des décalages de 9 à 11 heures. Et Normann, je pense que c'est plutôt rude ce que vous venez de dire, vous ne parlez que pour les petits pays européens. Il y a beaucoup de nations ici, et l'Europe a un nombre bien plus élevé de Coupes du Monde que l'Asie, l'Amérique ou l'Afrique. Je pense que tout le monde doit penser au fait que nous essayons d'aller vers une globalisation. Mais globalisation ne veut pas dire que vous

devez voler ici, voler en Europe ou voler autour du monde, c'est une épreuve économique et une épreuve physique, avec des décalages horaires, des hôtels et des transports.

Jose Eduardo Dos Santos (POR) : Chers amis, le Portugal avait fait cette proposition de compter les Championnats de Zone dans le classement officiel de la FIE et on avait dit avec un coefficient multiplicateur de un ou deux selon l'étude du Comex et la décision du Congrès, parce que nous avons anticipé cette discussion. C'est en effet, ce que M. Roch vient de dire. Merci.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, je pense qu'il faut prendre les choses les unes après les autres. On parle un peu de tout. J'aimerais d'abord qu'il y ait un vote sur le premier point : le classement officiel de la FIE tiendra compte des six meilleurs résultats et le championnat continental. Est-ce que vous êtes d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Les six meilleurs résultats, les Championnats du Monde et le Championnat Continental. Oui pour les Seniors.

René Roch (FRA, MH) : Maintenant le coefficient on verra après.

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? Donc 61 sont pour. **Donc, c'est voté.**

René Roch (FRA, MH) : Deuxièmement, quel coefficient donnons-nous à ce championnat ? Ceux qui sont pour le coefficient de deux lèvent la main. Coefficient deux.

Nathalie Rodriguez : Qui est pour le **coefficient deux pour ces Championnats de Zone ? 46 pour.**

René Roch (FRA, MH) : Reste le dernier point. Bon, la Commission des Règlements proposait de ne pas tenir compte des six meilleurs, mais des quatre meilleurs et à ce moment-là de limiter à deux sur le même continent. Le Comité Exécutif proposait de tenir compte des six meilleurs avec une limite de trois sur le même continent.

Nathalie Rodriguez : plus le Championnat Continental s'il y a lieu. Plus les Championnats du Monde, plus le Championnat Continental. Donc, nous avons d'un côté le Comité Exécutif qui propose les six meilleurs résultats, dont trois sur le même continent.

René Roch (FRA, MH) : on propose six, plus deux, cela fait huit pratiquement en tout. Huit championnats.

Nathalie Rodriguez : oui, mais cela on l'a déjà voté. C'est donc six avec trois sur le même continent et les Règlements proposent quatre avec deux sur le même continent. Nous parlons du classement officiel junior. Donc, Comité Exécutif : six compétitions, trois sur le même continent. Règlements : quatre compétitions, deux sur le même continent. Nous allons voter sur la proposition du Comité Exécutif.

René Roch (FRA, MH) : Voilà, qui est d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Alors qui est d'accord avec la proposition du Comité Exécutif pour que le classement officiel junior tienne compte des six meilleurs résultats dans la limite de trois sur le même continent ? Qui est pour ? 52 pour. 52. **Donc la proposition qui est votée est celle du Comité Exécutif et le classement officiel junior tiendra**

compte des six meilleurs résultats du tireur dans la limite de trois sur le même continent, plus les Championnats du Monde, plus le Championnat Continental.

René Roch (FRA, MH) : Le protège-poitrine, c'est réglé.

Nathalie Rodriguez : On l'a vu déjà en décision urgente tout à l'heure. **La proposition 13** est la même proposition que celle que nous avons vue tout à l'heure. C'est la même que la proposition 1 du Comité Exécutif qui a été votée tout à l'heure. **Donc, celle-ci est déjà traitée.**

Nathalie Rodriguez : **La proposition 14.** Le but est de supprimer dans l'article t.87 « **Immédiatement après la fin de la poule, et sous la responsabilité de l'arbitre, qui doit vérifier l'exactitude des résultats figurant sur la feuille, les tireurs signeront la feuille de poule. Avant le retour du document au Directoire Technique, l'arbitre doit indiquer par écrit si un tireur se refuse à signer le document. Aucune réclamation concernant ces résultats ne sera admise ultérieurement.** » et rajouter à la fin du paragraphe « **L'arbitre, à la fin d'un assaut, réunit les deux tireurs afin de leur signaler clairement le score qu'il va transmettre au directoire technique. Il doit annoncer clairement : « Monsieur X a gagné sur Monsieur Y par le score de... ».**

Donc le but est de supprimer la signature de la feuille de poule par les tireurs.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que c'est vrai, il faut que les arbitres courent après les tireurs pour les faire signer, ce n'est pas très bon. On perd beaucoup de temps avec cela. Et ça ne sert à rien, parce qu'il y a quand même des erreurs et quand il y a des erreurs, on revient interroger les tireurs, les arbitres, etc. Donc je crois que cela ne sert vraiment pas à grand chose, si ce n'est à compliquer et à ralentir nos compétitions. Qui est contre ? Personne n'est contre, alors **c'est adopté.** Oui, **application immédiate,** évidemment.

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 15** concernant le Directoire Technique. Il fallait ajouter compte tenu des décisions qui ont été prises précédemment, que **le Directoire Technique doit également faire respecter l'ordre et la discipline au cours de la compétition.**

Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur cette proposition ? Non. Alors qui est contre ? Personne, donc **elle est adoptée.**

Nathalie Rodriguez : Alors la **proposition no 16** est simplement une petite modification technique dans les règlements, puisque **nous avons supprimé dans le t.86 la modification volontaire ou involontaire de l'ordre des matchs, il faut supprimer cette référence à t.86 dans l'article t.120 qui est « les fautes et sanctions ».**

C'est une simple adaptation technique compte tenu des décisions qui ont été prises tout à l'heure. Personne n'est contre ? **C'est donc voté.**

Nathalie Rodriguez : **Proposition no 17.** « **Un tireur ou une équipe recevant un carton noir sont exclus de l'épreuve, suspendus pour le reste du tournoi et pour le prochain tournoi officiel de la FIE dans l'arme concernée. Ils seront aussi sanctionnés par la perte de 50 points dans le classement officiel de la FIE ».**

Cette proposition a été revue hier par le Comité Exécutif et supprimée en faveur de la proposition des Règlements. La Commission des Règlements a proposé des sanctions pour le carton noir mais elle a fait remarquer qu'actuellement la non-présentation sur la piste 10 minutes avant le match était passible d'un carton noir et que cette sanction

serait un peu trop sévère. Il a été décidé de ne plus attribuer un carton noir à la non-présentation sur la piste mais d'exclure simplement le tireur du tournoi et de ne pas lui donner un carton noir, le tireur est simplement exclu. Exclu de l'épreuve, pardon, pas du tournoi. Donc, il n'y a pas de carton noir pour la non-présentation sur la piste. Le but de cette proposition n'était pas d'appliquer des cartons noirs systématiquement et en permanence. Le but de la proposition est d'avoir une sanction suffisamment sévère pour qu'elle soit dissuasive, c'est-à-dire pour que les tireurs soient moins tentés de commettre des fautes qui occasionneraient un carton noir et en même temps de faire que l'application du carton noir ne soit pas totalement impossible. Donc la sanction est dissuasive, on souhaiterait l'appliquer le moins possible. Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer sur cette proposition ? M. Kolombatovich.

George Kolombatovich (USA) : Juste un point. Le carton noir est actuellement donné à un tireur qui ne s'est pas présenté à l'heure.

Nathalie Rodriguez : C'est ce que je viens de dire. La Commission des Règlements a décidé que si un tireur ne se présente pas à l'heure, il ne recevra plus de carton noir, il sera simplement exclu du tournoi.

George Kolombatovich (USA) : Ce que je veux dire, c'est qu'en acceptant cette proposition, nous acceptons donc ce changement aussi dans cette règle ?

Nathalie Rodriguez : Oui, bien sûr.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je pense que nous devrions être plus précis sur la perte de ces 50 points, lorsque ...

Nathalie Rodriguez : Cela a été supprimé par le Comité Exécutif.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Pas pour les retards, pour les autres cas comme indiqué au début de la modification, si cela s'applique juste au tireur ou à chaque tireur.

Nathalie Rodriguez : Monsieur, la proposition a été retirée par le Comité Exécutif. J'ai commencé par dire cela. Les 50 points ont été retirés. Nous sommes en train de parler de la proposition de la Commission des Règlements.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Pardon, j'avais compris que pour les retards.

Nathalie Rodriguez : Non, nous parlons-là exclusivement du texte proposé par la Commission des Règlements, pas du tout du texte du Comité Exécutif qui a été retiré. Il n'est plus question des 50 points, mais de la proposition de la Commission des Règlements, qui indique que la non-présentation sur la piste n'occasionne plus un carton noir mais simplement l'exclusion de l'épreuve.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Une question, c'est la non-présentation 10 minutes avant ou la non-présentation dans la poule avec une, deux ou trois minutes ?

Nathalie Rodriguez : La non-présentation à l'heure. La non-présentation à l'heure n'occasionne plus un carton noir.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Merci.

Alexander Heeren (NED) : J'ai une petite question. La règle ne parle pas des Jeux Olympiques. Dans ce cas, ce n'est pas applicable aux Jeux Olympiques ? Lorsque vous

recevez un carton noir, vous êtes punis pour les tournois et les Championnats du Monde mais les Jeux Olympiques ne sont pas mentionnés. Par exemple en 2008 ?

Nathalie Rodriguez : En fait, la proposition ne traite pas des Jeux Olympiques. Je pense que cela n'a même pas été considéré.

Alexander Heeren (NED) : Donc, je suppose que si vous recevez un carton noir le 30 juin, vous pouvez aller aux Jeux Olympiques ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : Vous voulez dire que les deux mois pourraient inclure les Jeux Olympiques, c'est ce que vous voulez dire ? Ou voulez-vous dire que cette sanction est applicable aux Jeux Olympiques ?

Alexander Heeren (NED) : Et bien, c'est plus une question, puisque vous dites que c'est applicable aux Championnats du Monde, qui sont généralement plus tard que les Jeux Olympiques. Mais les Jeux Olympiques ne sont pas traités dans le Règlement, alors je me demandais s'il y avait quelque chose d'autre ?

Nathalie Rodriguez : Mais vous pouvez recevoir un carton noir aux Jeux Olympiques.

Alexander Heeren (NED) : Oui, mais je veux dire avant ?

Nathalie Rodriguez : Cela pourrait se passer aux Jeux Olympiques. En 2008 cela n'inclura pas les Championnats du Monde, mais les Jeux Olympiques. Oui.

Alexander Heeren (NED) : Alors, on le changera au Congrès de 2007 pour que cela soit applicable aux Jeux Olympiques ?

Nathalie Rodriguez : Je ne comprends pas ce que vous voulez dire ?

Alexander Heeren (NED) : Le Règlement actuel ne parle pas des Jeux Olympiques.

Nathalie Rodriguez : Si un tireur reçoit un carton noir et qu'il est suspendu de toutes les compétitions pour une période de deux mois, cela peut inclure les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques. Nous devrions dire ici les prochains Championnats du Monde ou Jeux Olympiques, l'année des Jeux Olympiques.

Alexander Heeren (NED) : OK.

Philippe Boisse (FRA) : Juste une petite question. L'avis de la Commission Juridique parce que vous allez avoir pour la même faute deux sanctions différentes. Si les Championnats du Monde ont lieu en octobre et vous faites la faute le 15 mai, vous êtes suspendu du 15 mai au 15 octobre, soit juin, juillet, août, septembre, octobre, 5 mois. Si vous faites la faute en novembre, vous êtes suspendu novembre, décembre, deux mois. J'aimerais avoir l'avis de la Commission Juridique, puisqu'il y aura une même faute et deux sanctions possibles. Est-ce que cela tient devant le TAS, je ne sais pas, je pose la question.

Nathalie Rodriguez : Nous avons posé la question à la Commission d'Arbitrage et à la Commission des Règlements.

Helen Smith (AUS) : La raison de ce changement est que si vous recevez un carton noir en mai, il est possible, si la suspension n'est que de deux mois, que vous ne soyez suspendu pour aucune compétition, ce qui n'est pas une punition. Nous avons donc rédigé ainsi de manière à ce que la suspension inclue les Championnats du Monde

suivants ou les Jeux Olympiques, que nous avons oublié d'ajouter, de manière à ce que la punition soit une véritable punition, et non pas juste une punition à vide. D'accord.

Peter Jacobs (GBR, MH) : En fait, techniquement ce n'est pas nécessaire d'ajouter les Jeux Olympiques parce que dans notre Règlement, il est dit que les compétitions d'escrime aux Jeux Olympiques constituent des Championnats du Monde l'année olympique. Les Jeux Olympiques sont donc un Championnat du Monde.

René Roch (FRA, MH) : Le seul problème qui se pose est que peut-être le 1^{er} mai est un peu trop tôt. On devrait dire : si la suspension intervient à partir du 1^{er} juin, cela serait plus rationnel, si vous voulez. Parce que c'est vrai, 1^{er} mai, s'il est suspendu deux mois, cela fait mai, juin, donc théoriquement, il devrait pouvoir reprendre pour les prochains Championnats du Monde. C'est vrai que là, il y a peut-être un petit problème et je proposerai qu'on mette à partir du 1^{er} juin plutôt qu'à partir du 1^{er} mai. Parce que s'il est suspendu le 1^{er} mai, il est vraiment suspendu pendant deux mois puisque nos compétitions s'arrêtent le 30 juin. C'est peut-être un peu trop rigoureux. Ce qui se passe, on dit que le tireur est suspendu deux mois pendant la saison active, la saison active étant du 1^{er} janvier au 30 juin pour nos championnats, plus les Championnats du Monde, c'est vrai. S'il est suspendu deux mois pendant la saison active et qu'il a pu purger sa peine avant les Championnats du Monde, il n'est pas suspendu pour les Championnats du Monde. Ce que nous voulions, c'est que s'il avait une suspension par exemple à partir du 1^{er} juin, qu'il soit suspendu pendant 30 jours, et en plus pour les Championnats du Monde. C'est-à-dire distinguer la saison active où il peut purger totalement sa peine et l'autre où il ne peut pas purger sa peine. Car au fond, cela n'a pas d'importance pour lui d'être suspendu, s'il est suspendu par exemple le 30 juin, car il n'y a plus de championnats. S'il est suspendu le 30 juin, il fait juillet-août, ce n'est pas une suspension et il peut participer aux Championnats du Monde tranquillement. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune punition. Et c'est pourquoi nous avons mis une date de départ qui est le 1^{er} mai, mais je pense que c'est un peu trop sévère, je pense qu'il faut dire 1^{er} juin. S'il est suspendu à partir du 1^{er} juin, il est suspendu y compris les Championnats du Monde.

Nathalie Rodriguez : Je rappelle que le but de la proposition n'est pas de sanctionner les tireurs, mais de rendre la sanction tellement dissuasive que les fautes ne soient plus commises. Que le tireur ait peur d'avoir un carton noir, parce que le carton noir représentera une peine réelle, et non pas juste l'exclusion du tournoi et aucune conséquence après.

Frédéric Pietruszka (FRA) : Ce que l'on voulait dire simplement, ce n'était pas une question de valeur de la sanction, c'était simplement juridiquement, est-ce que le texte tel qu'il est écrit tiendra devant un Tribunal ? Je ne le pense pas parce que la sanction effective par rapport à avant le 1^{er} mai, si on inclut le Championnat du Monde, ne sera non pas de deux mois mais de quatre mois. Donc, ce qu'on remet en cause, c'est l'écriture même du texte. Ce n'est pas la valeur de la sanction.

René Roch (FRA, MH) : On peut dire qu'il sera suspendu deux mois de la saison active. C'est-à-dire, la fin de saison, plus le début de la saison suivante.

Nathalie Rodriguez : Donc, deux mois de la saison active. On ne veut pas l'empêcher d'aller aux Championnats du Monde.

René Roch (FRA, MH) : On ne cherche pas à l'empêcher de faire les Championnats du Monde. Simplement que la sanction soit réelle et qu'il y ait deux mois de suspension. Deux mois de suspension de la saison active.

Nathalie Rodriguez : Et non pas deux mois de saison de vacances.

René Roch (FRA, MH) : On est d'accord pour cette rédaction, qui me paraît plus judicieuse ? On dit donc deux mois de la saison active, c'est-à-dire que s'il lui reste un mois de la saison active après sa suspension, et bien il est suspendu pendant un mois puis il est suspendu un mois au début de la saison suivante. Etes-vous d'accord pour cette sanction ? Tout le monde est d'accord ? Tout va bien.

Nathalie Rodriguez : **Donc, c'est deux mois de saison active. Et je répète bien que la non-présentation à l'heure n'occasionne plus un carton noir mais l'exclusion de l'épreuve.**

René Roch (FRA, MH) : Exclu de la compétition simplement.

René Roch (FRA, MH) : La suivante n'a pas lieu d'être discutée.

Gabriela Mayer (CAN) : Juste une clarification, est-ce que tout le monde est d'accord qu'on change la date de 1^{er} mai au 1^{er} juin, tel que présenté ?

Nathalie Rodriguez : Non, il n'y a plus de date, on dit le tireur est suspendu pendant deux mois de saison active.

Gabriela Mayer (CAN) : C'est bon.

René Roch (FRA, MH) : Bon, en ce qui concerne la touche au bras non-armé, nous avons dit que nous la suspendions jusqu'en 2007. On fera des études d'ici-là. Donc, cela est vu.

Nathalie Rodriguez : Alors nous passons aux propositions de la **Fédération Espagnole**, qui m'a indiqué que la **proposition no 1 était retirée**. Nous passons maintenant à la **proposition no 2** et je crois que le Président de la Fédération espagnole avait une question à poser.

Marco Antonio Rioja Perez (ESP) : Oui, l'objectif de la proposition, le but, était de la discuter ensemble avec une éventuelle proposition concernant l'arbitrage contrôlé avec la vidéo. Comme je n'ai vu aucune proposition spécifique concernant la vidéo, je ne sais pas si on va la traiter pendant ce congrès, je crois qu'il n'est pas nécessaire de la traiter. Si on va l'analyser, j'aimerais qu'on traite ensemble cette proposition avec l'autre.

René Roch (FRA, MH) : Oui, tout à fait d'accord. Nous allons faire ultérieurement une proposition pour la vidéo, qui sera beaucoup plus complète. Pour l'instant, nous faisons des essais de vidéo, nous allons continuer les essais. A priori, cela paraît satisfaisant parce que nous avons constaté que lorsqu'il y avait la vidéo, les arbitres faisaient beaucoup moins de fautes. C'est assez étonnant, mais l'arbitrage est bien meilleur quand il y a la vidéo, même s'ils ne consultent pas la vidéo. Donc, nous allons continuer les essais et nous referons une proposition pour la vidéo, plus complète, parce que je crois aussi que le CIO est très attentif à cela et souhaite que la vidéo se développe dans tous les sports. C'est vraiment la politique du Comité International Olympique.

Marco Antonio Rioja Perez (ESP) : Cela signifie qu'il y aura une proposition dans le futur concernant la réglementation de l'arbitrage ?

Nathalie Rodriguez : Voilà, pour un prochain Congrès, il y aura une proposition très complète concernant ce thème et nous ne traitons pas la vôtre pour le moment. Nous ne traitons donc pas pour l'instant la proposition no 2 de l'Espagne et **la proposition no 3 a été retirée** par la Fédération Espagnole.

Nathalie Rodriguez : Propositions de la Fédération Hongroise. La proposition no 4 supprime les quotas et les remplace par les tireurs classés de 1 à 128. Cette **proposition a déjà été traitée avec les propositions du Comité Exécutif et nous avons déterminé le nombre d'athlètes qui pourrait déjà entrer dans chaque compétition et comment.**

Proposition no 5. Modification de la formule des compétitions par équipes à la Coupe du Monde, aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques. La proposition est retirée.

Proposition no 6. Aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympique il faut désigner les meilleurs arbitres par la proposition de la Commission d'Arbitrage. Au maximum 2 arbitres par nation. J'aimerais vous rappeler que la désignation des arbitres n'est pas du ressort du Congrès, mais se fait sur proposition de la Commission d'Arbitrage au Comité Exécutif, qui lui désigne les arbitres. Le Comité Exécutif a décidé, il y a longtemps, de ne désigner qu'un seul arbitre par nation et ce, afin de permettre au plus grand nombre d'arbitres possible ou plus grand nombre de nations de participer aux Championnats du Monde et d'arbitrer aux Championnats du Monde. Donc, le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à cette proposition et la Commission d'Arbitrage non plus. Et **cette proposition ne devrait pas figurer parmi les propositions du Congrès car c'est du ressort du Comité Exécutif. Donc, nous passons à la proposition suivante.**

René Roch (FRA, MH) : Je pense que le temps de blocage sera étudié avec la confirmation des décisions urgentes qui ont été prises par le Comité Exécutif. Donc on va la reporter avec l'application des décisions urgentes qui vont être soumises au Congrès.

Nathalie Rodriguez : Cela sera discuté avec les décisions urgentes. **Proposition de la Fédération Polonaise.** Je ne vais peut-être pas vous lire tout le paragraphe, puisque vous avez reçu la proposition. Je peux vous dire que le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à la proposition, la Commission des Règlements non plus. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette proposition ? Alors qui est pour la proposition ? 2. Qui est contre ? **La proposition est rejetée.**

Nathalie Rodriguez : Fédération Portugaise d'Escrime. Pour les Grands Prix la FIE nommera un des 3 membres du DT qui sera désigné par la FIE.

La Commission des Règlements a proposé le texte ci-dessous « Pour les Grands Prix, un des 3 membres du DT sera désigné par le Comité Exécutif de la FIE, en tenant compte du critère de proximité. Si le pays organisateur possède une telle personne la FIE le nommera. ». Est-ce que quelqu'un est contre cette proposition ? Donc, le texte vu par la Commission des Règlements. 2 contre. Donc, **la proposition est adoptée.**

Nathalie Rodriguez : La proposition no 2 suivante a déjà été traitée puisqu'elle indique que le classement officiel de la FIE tiendra compte des Championnats de Zone. Nous l'avons déjà votée.

Nathalie Rodriguez : Les **propositions de la Fédération du Qatar.** C'est pareil, **les propositions ont déjà été traitées** avec les propositions antérieures. Le masque transparent, cela fait partie des décisions urgentes du Congrès, c'est-à-dire des décisions urgentes qui ont été publiées par le Comité Exécutif pour ratification par le Congrès. Donc, nous traiterons cette proposition-là avec les décisions urgentes du Comité Exécutif.

Nathalie Rodriguez : Les propositions de la Commission SEMI. Il ne s'agit pas de modifications des textes du matériel, mais plutôt d'ajustements ou de corrections ou de précisions à ces textes. Il n'y a pas de changement de fond mais plutôt des changements de forme ou des précisions. Aussi bien pour la proposition 1 que pour la proposition 2. Ce ne sont que des modifications de textes. Est-ce que quelqu'un est contre ces modifications, ces adaptations de texte? Personne n'est contre ? **Donc, c'est adopté.**

Nathalie Rodriguez : Les propositions de la Fédération Slovaque. Il y a dans cette proposition deux choses. Une qui concerne l'engagement nominatif à toutes les épreuves officielles, mais cela nous l'avons déjà traité avec les propositions précédentes et ensuite, **l'article o.53 concernant les engagements de participation que les fédérations doivent envoyer au comité d'organisation.**

La Fédération Slovaque propose que les fédérations qui ont envoyé leurs engagements de participation reçoivent du comité organisateur, deux mois et demi avant le début des épreuves, un formulaire d'engagement en nombre qui doit être renvoyé aux organisateurs deux mois avant le début des épreuves. Le texte actuel est de trois mois et d'un mois. La Commission des Règlements a proposé trois mois plutôt que deux mois et demi et deux mois. Est-ce que tout le monde est d'accord pour que ces engagements soient reçus trois mois avant et à envoyer deux mois avant ? Personne n'est contre ? **Donc, c'est traité.**

Nathalie Rodriguez : La proposition no 3 concerne le regroupement à une période déterminée de l'année des Championnats de Zone avec les Championnats du Monde.

Le Comité Exécutif a en effet déterminé, en fonction des dates prévues pour les Championnats du Monde, des dates pour les Championnats de Zone. Ceci fait partie du Règlement Administratif et non pas d'un texte du Règlement ou des Statuts.

Julius Kralik (SVK) : **Je retire cette proposition**, parce qu'au vu des changements qui ont été acceptés, je pense que maintenant il vaut mieux qu'une commission la traite. Je ne pense pas que c'est irraisonnable ce qui est proposé, à savoir qu'on regroupe autant que possible, mais je ne pense pas que cela soit le moment maintenant. Donc, je propose de retirer cette proposition.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, il est 18 heures, on a promis aux organisateurs d'arrêter à 18 heures. Je crois qu'on peut s'arrêter-là et on reprendra demain matin à 9 heures. Nous avons des bus pour nous emmener au dîner ce soir à 19.30 heures au bas de l'hôtel. Et je voudrais au nom de tous les participants remercier le Sheik Al-Thani pour le don qu'il nous a fait à chacun. C'est très gentil à lui. Merci beaucoup.

Applaudissements.

FIN DU 1^{ER} JOUR DE CONGRES

2^{EME} JOUR DU CONGRES

Nathalie Rodriguez : La Fédération d'Ukraine a dû repartir, alors je vous annonce que l'Ukraine a donné pouvoir à la République Tchèque.

Nathalie Rodriguez : J'ai aussi le plaisir de vous annoncer qu'aujourd'hui, c'est l'anniversaire de M. Claus Janka.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : qui fête ses 24 ans.

René Roch (FRA, MH) : Bien, nous allons parler maintenant des propositions faites par la Commission des Règles Spéciales pour les Jeux Olympiques. Je voudrais préalablement à cette discussion dire que je souhaiterais qu'on ne colporte pas trop de mensonges. Le Président de la Fédération Internationale a demandé depuis longtemps douze médailles et les a encore demandées récemment. Je les ai redemandées il y a plus d'un mois, c'est-à-dire avant qu'on ne colporte encore de nouveaux mensonges. J'ai la lettre du CIO qui a été écrite le 7 novembre.

Nathalie Rodriguez : S'il vous plaît, pouvez-vous vérifier, il y a un problème avec les cabines de traduction. Est-ce que la traduction fonctionne ? Oui.

René Roch (FRA, MH) : « A la suite de la commission du programme olympique et de la réunion de la Commission Exécutive du CIO qui s'est tenue à Lausanne du 26 au 28 octobre 2005. Je souhaiterais vous informer des toutes dernières décisions relatives au programme des Jeux Olympiques de Beijing en 2008. La Commission Exécutive a décidé de ne pas donner suite à votre demande d'accroître le nombre d'épreuve de dix à douze, en incluant les épreuves féminines du fleuret et du sabre par équipes. Veuillez noter que votre demande de douze athlètes supplémentaires pour les épreuves individuelles reste en cours d'étude. En vous remerciant par avance, etc. Donc, Messieurs, je pense que ceux qui disent que je n'ai pas demandé douze médailles peuvent lever le doigt et me dire comment ils ont pu affirmer une chose pareille.

Nathalie Rodriguez : La lettre va vous être traduite en anglais.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Le Président René Roch a indiqué qu'il voulait être absolument clair avec les faits et que nous ne devrions pas être induits en erreur par des déformations de la vérité. Et qu'en date du 7 novembre 2005, le Directeur des Sports du Comité International Olympique, M. Kelly Fairweather, a répondu à M. Roch de la manière suivante. Cher Président, à la suite du rapport de la Commission du programme olympique et de la réunion de la Commission Exécutive du CIO qui s'est tenue à Lausanne du 26 au 28 octobre 2005, je souhaiterais vous informer des toutes dernières décisions relatives au programme des 29^{èmes} Jeux Olympiques de Beijing en 2008. La Commission Exécutive du CIO a décidé de ne pas donner suite à votre demande d'accroître le nombre d'épreuve de dix à douze, en incluant les épreuves féminines du fleuret et du sabre par équipes. Veuillez noter que votre demande de douze athlètes supplémentaires pour les épreuves individuelles reste en cours d'étude. En vous remerciant par avance, etc.

René Roch (FRA, MH) : Par contre, je voudrais vous dire que les douze places pour Beijing sont évidemment possibles et semblent peut-être acquises. Mais cela sera décidé lors de la réunion de la Commission Exécutive à Turin. A priori, nous avons de bonnes chances pour avoir douze places supplémentaires pour Beijing. Voilà.

Victor Sanchez (ESP) : Je vais traduire la lettre en espagnol pour que tout le monde en ait connaissance. M. Roch veut qu'il soit bien clair qu'il s'est effectivement adressé au Comité International Olympique. C'est une lettre datée du 7 novembre 2005, signée par Kelly Fairweather, Directeur des sports du CIO et qui dit : « Monsieur le Président, suite au rapport de la Commission du programme olympique et de la réunion de la Commission Exécutive du CIO qui s'est tenue à Lausanne du 26 au 28 octobre 2005, j'aimerais vous communiquer les dernières décisions concernant le programme des jeux de la XXIX Olympiade à Pékin 2008. La Commission Exécutive a décidé de ne pas accepter votre demande ».

Nathalie Rodriguez : Excusez-moi, ce n'est qu'une traduction de la lettre que René Roch vous a lue. C'est simplement une traduction en espagnol de la lettre en français qui a été lue par René Roch et qui a également été traduite en anglais. C'est juste en espagnol.

Victor Sanchez (ESP) : « La Commission Exécutive a décidé de ne pas accepter votre demande d'augmenter le nombre des épreuves de 10 à 12 en incluant les épreuves féminines de fleuret et sabre par équipes. Je vous prie de prendre note que votre demande de 12 places supplémentaires pour les épreuves individuelles est toujours en cours d'étude. Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée », Kelly Fairweather, Directeur des Sports du CIO.

René Roch (FRA, MH) : Donc, personnellement croyez que je déplore cette décision de ne pas donner suite à notre demande de douze médailles, car il est bien évident que le Président de la Fédération Internationale souhaite avoir douze médailles. Je ne vois pas pourquoi, je souhaiterais n'avoir que dix médailles. Cela me paraît ahurissant que certains puissent raconter des choses pareilles. Enfin, ceci étant dit, pour l'avenir, nous avons de bonnes chances d'obtenir les douze places supplémentaires et je crois que c'est un certain avantage. De toute manière, je voudrais dire que si nous avons douze médailles, il faut avoir quarante places supplémentaires, parce qu'il serait ahurissant que si nous avons douze médailles et que si toutes les équipes se présentent donc aux Jeux Olympiques, il y ait trente-deux places pour chaque arme dont vingt-quatre seraient déjà prises par ceux qui participent aux équipes. Il ne resterait donc pour l'universalité que huit places dans chaque arme, ce qui me paraît insuffisant et impossible. Donc, non seulement il faut avoir douze médailles, mais au moins quarante places en plus pour qu'il y ait dans chaque arme à peu près quarante places. Cela ferait seize places pour l'universalité de notre sport et je pense que c'est nécessaire. On ne peut pas avoir des Jeux Olympiques avec seulement quatorze pays qui participent aux Jeux Olympiques. Ce n'est pas possible et voilà ce que je voulais vous dire en préambule.

Croyez que nous faisons le maximum pour obtenir tout ceci. D'ailleurs, j'ai rencontré trois jours avant de venir ici, M. Felli, à Lausanne. J'ai parlé avec lui, je pense que nous avons de bonnes chances pour les places. Pour les médailles, cela paraît vraiment très difficile. Pourquoi est-ce difficile pour les médailles ? C'est difficile parce que le CIO a un principe, il ne veut pas plus de 300 médailles. Donc, il faut augmenter le nombre de médailles, si nous voulons en obtenir. J'avais insisté pour ces médailles, parce qu'à Singapour on a sorti le Base-ball et le Soft Ball du cadre olympique. Je suis allé voir M. Rogge pour lui dire : « puisque vous avez deux sports en moins, vous avez des

médailles dont vous pouvez disposer ». Et il m'a dit : « mais M. Roch, qui vous a dit qu'on allait disposer de ces médailles ? Nous n'avons pas pris de décision pour l'instant et de toute manière peut-être que nous avons de nouveaux sports à faire entrer aux Jeux Olympiques ». On en est resté là. Que voulez-vous ? Cela me paraissait un peu drôle, parce qu'il semblait qu'à Singapour nous avions aussi voté pour de nouveaux sports et que cela avait été un non définitif des membres du CIO pour de nouveaux sports. Mais nous sommes tributaires du CIO, nous ne pouvons pas faire autrement que d'écouter ce qu'il nous dit et accepter ce qu'il nous dit en ce qui concerne le programme olympique, car il est maître du programme olympique. Vous savez qu'aux Jeux Olympiques nous sommes invités. C'est donc très difficile. Nous allons essayer d'avoir douze médailles, mais nous ne les aurons pas pour Pékin. A priori cela paraît impossible maintenant. Par contre je souhaiterais qu'on les ait pour Londres, et on va faire le maximum pour les avoir et c'est la raison pour laquelle, je dis toujours, il faut que nous modernisons notre sport, que nous soyons plus médiatiques, car le CIO est très sensible à la médiatisation des sports qui viennent aux Jeux Olympiques. C'est-à-dire qu'il souhaite que les sports qui viennent aux Jeux Olympiques apportent une audience supplémentaire aux Jeux et ne profitent pas uniquement de l'audience des Jeux. C'est à nous de faire peut-être un effort, et nous le faisons. Nous l'avons déjà fait. Je crois que nous sommes sur la bonne voie et je dois vous en remercier.

Maintenant, en ce qui concerne les Jeux de Pékin, si par hasard, nous avons deux médailles de plus, comme je vous l'ai dit, je crois que cela sera difficile, parce qu'il faudra avoir des places supplémentaires. Je ne pense pas que cela se produise, donc je pense qu'on peut raisonner sur dix médailles et deux cents places pour l'instant. Dans ce cas, nous avons posé la question à la Commission des Règles Spéciales. J'ai demandé à cette commission, si nous avons dix médailles, est-ce que nous faisons cinq équipes ? cinq individuelles ou six individuelles et quatre équipes ? On a même réfléchi à quatre individuelles et 6 équipes. Cela a été refusé immédiatement, c'est évident. Entre les cinq équipes et cinq individuelles et six individuelles, quatre équipes, la Commission était en faveur de quatre épreuves par équipes et six individuelles. Voilà **la proposition de la Commission des Règles Spéciales**. Ensuite, nous avons dit c'est très bien. Mais si nous avons quatre équipes, que faisons-nous ? Deux équipes masculines, deux équipes féminines ? Ou est-ce que nous faisons une équipe féminine et trois équipes masculines ? Ou une équipe masculine, trois équipes féminines ? Tout cela paraît évident mais enfin, cela a été difficile et la Commission vous propose trois équipes homme et une équipe femme. C'est-à-dire pratiquement le statu-quo puisque c'était déjà comme cela à Athènes. Je dois ajouter, pour être complet, dans mes discussions avec le CIO, que le CIO a été étonné que nous demandions la parité mais que nous n'appliquions pas la parité. Le CIO a dit : « mais pourquoi nous demandent-ils la parité alors qu'eux, ils ont une équipe femme et trois équipes homme ? » Donc, je vous signale simplement que le CIO a été étonné que nous n'appliquions pas nous-mêmes ce que nous voudrions que le CIO nous applique. C'est un petit problème mais nous ne sommes pas obligés de suivre, c'est vous qui déciderez de toute façon. C'est vous qui décidez. Après avoir décidé à la Commission des Règles Spéciales que c'était donc une équipe femme et trois équipes homme, nous avons dit, oui, mais quelle équipe femme ? D'abord, je dois vous dire que pour deux et deux, il y avait dans la Commission, deux voix qui étaient pour, deux sur six, ce n'est donc pas négligeable. Il y avait deux voix qui étaient pour faire deux équipes hommes et deux équipes femmes. Après nous avons donc dit quelle équipe femmes nous choisissons si nous sommes avec une équipe ? Il y a eu des discussions, mais à l'unanimité la Commission a décidé de vous proposer le sabre féminin. Pourquoi ? Parce que le sabre féminin n'a jamais été en équipe aux Jeux Olympiques. Il y a eu des équipes fleuret dame à Sydney, épée dame à Athènes et donc il semblait naturel de faire une sorte de tournante pour ces équipes. Il a été dit aussi que le sabre féminin était très médiatique. Ceci est subjectif, je suis d'accord, ce n'est pas obligatoire, tout le monde peut considérer que cela n'est pas

vrai ou que c'est vrai. Et puis il y a aussi un argument qui a été développé, c'est de dire que si nous ne mettons pas le sabre féminin par équipes aux Jeux Olympiques, c'était peut-être la mort de cette arme. Il y a certes un certain engouement pour le sabre féminin. Mais cet engouement serait peut-être retombé s'il n'y avait pas la possibilité pour le sabre féminin d'être aux Jeux Olympiques. Je vous livre simplement ce qui a été dit à la Commission, sans y ajouter de réflexion personnelle. Moi-même, je n'ai pas voté lors de la Commission, je vous le signale. Je crois qu'il faut peut-être que nous en discussions si certains ont des arguments à faire prévaloir. On peut peut-être commencer par examiner les propositions des autres fédérations.

La Fédération Hongroise nous parle de la qualification, et nous dit que pour l'individuel, cela doit être le classement officiel de 1 à 16. Cela me paraît très difficile, cela limiterait considérablement les autres possibilités, puisque vous savez qu'en individuel pour les armes qui n'ont pas d'épreuve par équipes, nous ne disposons que de huit places. C'est-à-dire qu'il y a vingt-quatre places en tout pour ceux qui n'ont pas de compétitions par équipes. Alors si nous prenons déjà les seize premiers et qu'il nous reste huit places pour l'universalité, cela me paraît un peu contestable. Après, je n'ai pas compris, car la Fédération Hongroise nous propose un remplaçant même aux Jeux Olympiques. Quand on dit même, cela veut dire que cela n'existe pas avant. Je crois qu'il y a un remplaçant aux Championnats du Monde, cela est une première chose, et deuxièmement aux Jeux Olympiques nous avons une possibilité de remplaçant. C'est-à-dire que nous avons bénéficié, malgré tout, aux Jeux Olympiques, en plus de nos deux cents places, d'une place par équipes pour les remplaçants. Cela n'est pas une vraie place, je suis d'accord, mais cela augmente quand même notre contingent d'une façon importante, puisqu'il y a la possibilité d'avoir un remplaçant pour chaque équipe. On peut peut-être voter sur chaque proposition et commencer par la proposition de la Fédération Hongroise d'Escrime. Quels sont ceux qui sont en faveur de la proposition de la Fédération Hongroise d'Escrime : la qualification individuelle est déterminée par le classement FIE de 1 à 16 ? La possibilité de remplaçant, ce n'est pas la peine, puisque cela existe déjà. Donc, je crois qu'il s'agit d'une erreur qui a été commise. Est-ce qu'il y a des gens en faveur de la proposition de la Fédération Hongroise ? Si vous voulez prendre la parole, je suis d'accord.

Frédéric Pietruszka (FRA) : Bien, il s'agit effectivement d'un sujet sensible que ces Jeux Olympiques, un sujet sensible qui risque de diviser la famille de l'escrime et de diviser nos athlètes. Je ne nie pas les démarches qui ont été tentées pas notre Président, mais l'interrogation que nous pouvons avoir c'est : est-ce que le monde de l'escrime s'est mobilisé derrière son général ? Est-ce que le général n'est pas allé tout seul au front sans que les troupes aillent avec lui ? La décision finale sera prise à Turin. Je suis un jeune Président et en tant que jeune Président j'ai peut-être encore une certaine naïveté et cette naïveté, c'est aussi celle du tireur qui pense que tant que l'arbitre n'a pas dit halte, le combat n'est pas terminé. Nous avons une responsabilité collective par rapport à l'escrime. Cette responsabilité collective est une mobilisation générale de notre sport et quand je dis de notre sport, c'est bien entendu de la Fédération Internationale, de nos fédérations, de nos dirigeants et de nos athlètes, mais également une mobilisation possible via le Comité Olympique. J'ai proposé une monnaie d'échange avec le CIO concernant les douze médailles. Cette monnaie d'échange, c'était de redonner des jours. Il est évident que redonner deux jours de compétitions au CIO, cela serait pour nous perdre de la communication et en particulier, bien entendu de la télévision. Néanmoins, qu'est-ce que deux jours de télévision par rapport au respect que nous devons à nos champions ? Doit-on choisir aujourd'hui la forme que nous voulons donner aux Jeux Olympiques ou devons-nous encore nous donner cette chance, fut-ce-t-elle infime, d'aller chercher les douze médailles ? Voter aujourd'hui signifie implicitement accepter cette décision des dix médailles et même si, bien entendu comme je vous l'ai dit, la chance paraît infime d'avoir les douze médailles, je pense

qu'elle mérite d'être tentée. Comme le dit mon ami Philippe Boisse, devons-nous nous couper le bras ou la jambe ou doit-on plutôt que s'auto mutiler attendre qu'on nous mutilé ? Le choix aujourd'hui signifie également peut-être et certainement, puisque j'ai déjà été obligé au sein de ma propre fédération de calmer les athlètes, signifie des actions des athlètes durant la saison. Il faudra qu'on se prépare à vivre une saison difficile, puisque les athlètes dont les équipes ne seront pas choisies aux Jeux Olympiques vont se mobiliser. Je propose que ce choix soit reporté aux Championnats du Monde Juniors. Cela montrera à nos athlètes notre volonté de se battre pour eux, de faire en sorte que nous ayons ce respect que nous leur devons et je propose également que nous montions une « task force » pour monter un dossier complet que nous redonnerions au CIO avec cette fois la forme suivante, un dossier qui reprendrait l'historique de l'escrime, les efforts déployés ces dernières années afin que l'escrime devienne un sport beaucoup plus télégénique et beaucoup plus médiatique. Les efforts que nous avons fait, nous, pour donner la parité puisque nous avons introduit l'épée féminine et le sabre féminin. Et également montrer qu'il faut aussi de l'équité dans les décisions et que l'escrime ne doit pas être le parent pauvre des sports puisque certains sports ont vu la parité avec l'addition de nouvelles disciplines telles que le 3'000 m. steeple en athlétisme, le marteau ou même en natation la création d'une nouvelle discipline avec le 10 km en eau libre. Donc, voilà, moi je propose que nous ne prenions pas les décisions définitives aujourd'hui concernant le choix des armes qui seraient pratiquées aux Jeux Olympiques de Pékin. Comme je vous l'ai dit, cette chance est peut-être infime, mais cette mobilisation que nous ferions dans un délai très bref puisque Turin, c'est demain, cette mobilisation si elle ne nous sert pas pour Pékin montrera que cette famille unie revendique ces douze médailles pour Londres. Merci à vous.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que l'esprit est bon, je pense que les idées sont bonnes. Mais malheureusement, je pense que déjà le Président de la Commission des Athlètes accompagné du champion olympique sont allés voir le CIO à Berlin. Cela s'est passé au début de l'année, peut-être n'étiez-vous pas au courant. Mais il y avait quand même un français parmi eux. Il y avait donc le Président de la Commission des Athlètes, qui est d'origine allemande et un français, le champion olympique de fleuret. Ils sont allés, ils ont expliqué et ils sont revenus en nous disant : « et bien c'est non, c'est tout ». Je veux bien que vous continuiez, mais on risque de laisser le CIO. Mais il faut continuer, vous avez raison, continuez ! Mais, je dois vous dire aussi, que le programme du CIO est arrêté à la fin de cette année. Donc si vous attendez maintenant le mois de mars, je crains que le CIO nous dise : « Messieurs, vous n'êtes pas capables de prendre des décisions, nous prenons les décisions à votre place ». C'est ce qui risque de nous arriver, parce que les personnes qui dirigent dans cette affaire, ce n'est pas nous, ni toutes les fédérations, c'est le CIO. Et c'est lui qui prend les décisions. Il vient de prendre une décision, si on lui dit : Monsieur, votre décision on considère qu'elle n'existe pas, ce n'est pas vrai, on va continuer. Et bien on peut continuer jusqu'à Pékin et puis à Pékin qu'est-ce qu'on fera ? Si vous voulez, je crois que vous avez raison, continuez à demander, cela me paraît naturel. Ce qui m'étonne c'est que personne jusqu'à présent n'ait tellement soutenu mon action, si ce n'est dans les réunions du Congrès, et je suis très content qu'on envisage maintenant de mobiliser les Comités Nationaux Olympiques et peut-être les membres du Comité Olympique. Savoir ce que cela donnera n'est pas évident du tout, mais je crois qu'il serait raisonnable pour nous de dire nous souhaitons avoir douze médailles. Que nous obtenions quarante places si nous avons douze médailles, cela me paraît encore plus difficile maintenant. Et puis ensuite, de dire : « si nous n'avons pas les douze médailles, voilà ce que nous ferons ». Cela ne nous engage pas vis-à-vis du CIO. Nous disons simplement, si nous n'avons pas les douze médailles, voilà comment nous répartirons les équipes, cela me paraît être une précaution utile et c'est peut-être pas la peine de réunir un Congrès spécial pour cela, c'est une alternative,

ou nous avons les douze médailles, et bon évidemment à ce moment-là, nous avons des équipes dans toutes les armes, cela me paraît simple. Ou nous n'avons pas les douze médailles, et si nous n'avons toujours que dix médailles, voilà comment nous répartirons les équipes. Je crois que cela serait peut-être plus utile de pratiquer comme cela.

Gordon Rapp (GER) : Gordon Rapp, Fédération Allemande d'Escrime. Je veux souligner le fait que nous supportons le point de vue de la Fédération Française. Je pense que ce n'est pas le moment de prendre une décision pour les Jeux Olympiques.

René Roch (FRA, MH) : Bon alors, qui veut prendre la parole ? Il y a M. Cramer maintenant. M. Illueca. M. Plasterie. Voilà très bien. Ils prendront la parole et ensuite, nous voterons. Encore M. Bytchkov. Maintenant, mais c'est fini.

Arthur Cramer (BRA, MH) : Je suis tout à fait d'accord avec mon ami Frédéric Pietruszka, mais j'attire votre attention, comme M. René Roch l'a dit, nous sommes invités à participer aux Jeux Olympiques. L'escrime est l'unique sport qui n'a pas encore présenté son programme pour les Jeux Pan-Américains. Le Président de l'ACNO, l'Association des Comités Nationaux Olympiques, M. Vazquez Rana, ne comprend pas comment l'escrime est tellement en retard. Je suis sûr que cette action proposée par M. Pietruszka est très bonne, mais elle aurait dû être entreprise des années auparavant. Je regrette, mais nous n'avons pas pensé à cela avant. Le Comité International Olympique a déjà sanctionné la boxe. La voile, qui tient son Congrès aujourd'hui à Singapour, a bien reçu le message. Nous ne pouvons pas continuer à être accusés de faire les choses toujours au dernier moment. Dans le monde actuel, on ne peut pas arriver en même temps, on doit arriver avant. Votre proposition aurait dû être faite pour les Jeux Olympiques d'Athènes. La Commission des Athlètes est déjà allée au CIO et le CIO a dit non. Pourquoi n'ont-ils pas continué à travailler pour les Jeux de Pékin ? Pourquoi attendre jusqu'à maintenant ? Cela donne à tout le monde, je crois même à la presse et au CIO, l'impression que l'escrime est un sport qui pense toujours après. Alors, je trouve que le minimum qu'on puisse faire ici, ou plutôt qu'on doit faire ici, c'est arriver avec une proposition. Si nous n'avons pas douze médailles, voilà notre proposition. Alors à mon avis, ce n'est pas possible de sortir d'ici sans avoir une position nette et claire vis-à-vis du CIO. Cela n'empêchera absolument pas de continuer le travail pour avoir les douze médailles. Mais continuez surtout, et je le répète, avec les yeux tournés vers 2012, 2016 et 2020 et pourquoi pas aussi pour 2008. Alors, mes amis, on doit prendre une décision ici. Pour une ou l'autre des solutions, mais on doit avoir une solution.

Anibal Illueca Herrando (PAN) : Président de la Confédération Pan-Américaine d'Escrime. C'est bien, on est d'accord avec la fédération française. Mais on a aussi la nécessité sur notre continent d'être prêts pour les Jeux Régionaux, et l'année prochaine le cycle olympique démarre sur notre continent. L'année prochaine, on aura les Jeux Sud-Américains et les Jeux Centraméricains et des Caraïbes et après les Jeux Pan-Américains et nous sommes le seul sport qui n'a pas encore présenté son programme pour les Jeux Pan-Américains car on ne sait pas encore les armes qui vont être présentées aux Jeux Olympiques. L'organisation Pan-Américaine demande le même programme pour les Jeux Olympiques que pour les Panaméricains. Alors pour nous, cette prise de décision est très importante. On est bien d'accord, avec les douze médailles, car c'est important d'avoir douze médailles, mais si on ne peut pas avoir les douze médailles, on doit quand même prendre une décision sur les compétitions qu'on aura pour les Jeux Olympiques de Pékin. Merci.

Per Palmstrom (SWE) : Per Palmstrom de la Fédération Suédoise d'Escrime. J'aimerais tout d'abord au nom de tous remercier Son Excellence Al-Thani ainsi que la

Fédération d'Escrime du Qatar pour la merveilleuse soirée et l'excellent repas que nous avons eu hier.

Applaudissements.

Per Palmstrom (SWE) : Nous faisons face aujourd'hui à un dilemme olympique tout comme il y a quatre ans en arrière. La Fédération Suédoise d'Escrime pense que nous devrions résoudre ce dilemme olympique en trois étapes. Premièrement, nous devons voter pour savoir si ce sujet doit être décidé aujourd'hui ou pas. Deuxièmement, nous pensons que nous devrions voter sur la répartition des médailles entre les deux sexes. Devrions-nous avoir cinq médailles pour les femmes et cinq médailles pour les hommes ou comment divisons-nous les médailles entre les sexes. ? Et troisièmement, nous devons malheureusement décider, si nous en arrivons-là, quelles médailles et disciplines ne participeront pas aux Jeux de Pékin. Mais avant de continuer, j'aimerais dire que la Fédération Suédoise d'Escrime se battra pour les douze médailles jusqu'à la cérémonie de Pékin. En ce qui concerne la deuxième décision, la répartition des médailles entre les sexes, si nous abordons ce point aujourd'hui, dans le deuxième vote, nous pensons qu'il n'y a pas d'autre option que de donner cinq médailles aux hommes et cinq médailles aux femmes. La parité entre les sexes est un principe fondamental sur lequel toutes nos décisions devraient se fonder. Puis-je vous rappeler qu'un peu plus tôt, hier, il a été décidé de s'assurer que le principe fondamental de non-discrimination pour des raisons de sexe soit respecté. A mon avis, il serait un peu étrange de décider une chose le 1^{er} jour et d'aller immédiatement à son encontre le 2^{ème} jour. Je suis marié et ai une fille, le Président de la Fédération Suédoise d'Escrime est aussi marié et a quatre filles. Si nous décidons de donner six médailles aux hommes et quatre médailles aux femmes, tous ceux d'entre-vous qui ont des femmes et des filles devront rentrer à la maison et expliquer pourquoi le Congrès de la FIE au Qatar a décidé que les femmes auraient deux médailles de moins que les hommes. D'après la Fédération Suédoise d'Escrime, le CIO exige que les médailles soient distribuées équitablement entre les deux sexes. La Fédération Suédoise d'Escrime recommande vivement que vous votiez pour une distribution équitable des médailles entre les sexes. Cinq pour les hommes, cinq pour les femmes. Facilitez-moi s'il vous plaît la tâche pour expliquer la décision à ma fille. Merci.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que nous devons d'abord prendre des décisions sur les propositions des différentes fédérations. Parce que les différentes fédérations proposent des solutions qui ne seront peut-être pas acceptées ou peut-être acceptées et dans ce cas, cela modifierait la position évidemment des Règles Spéciales. C'est pourquoi je voudrais connaître votre avis sur la **proposition de la Fédération Hongroise**. Le Comité Exécutif n'est pas favorable à cette proposition et la Commission des Règles Spéciales n'est pas favorable au point d) et la possibilité d'un remplaçant existe déjà. Qui est favorable à la proposition de la Fédération Hongroise d'Escrime. ? Bon, il y a deux voix pour la Fédération Hongroise d'Escrime, donc **c'est une proposition rejetée**.

La **proposition de la Fédération Portugaise d'Escrime** a été évoquée lors de notre réunion de la Commission des Règles Spéciales. Ah, **elle est abandonnée**, donc ce n'est pas la peine.

La proposition du Qatar est une proposition d'amélioration de notre système pour permettre au continent, ou aux régions d'un continent, de qualifier directement leur meilleur tireur pour les Jeux Olympiques. C'est la même chose que la proposition de la Fédération Portugaise, donc nous n'allons pas la traiter, cela a été rejeté. C'est-à-dire,

ce qui était très important dans ces propositions, c'est que le champion continental devait obligatoirement participer aux Jeux Olympiques, ce qui n'est pas ridicule comme proposition, mais cela vient d'être retiré **donc nous ne votons pas sur cela**.

Ensuite, nous avons la **proposition de la Fédération Suisse d'Escrime**. Alors, là c'est simple, les Suisses nous proposent l'épée dame. La Commission des Règles Spéciales n'est pas favorable puisqu'elle n'a pas proposé l'épée dame. Les compétitions par équipes, fleuret dame senior et sabre dame senior ne sont pas retenues vu que le nombre de compétitions et de participants aux tournois de Coupe du Monde est inférieur à celui dans les autres armes et catégories. Je pense que la proposition de la Fédération Suisse sera traitée en même temps que nous traiterons d'une façon globale la qualification pour les Jeux Olympiques.

Krisztian Kulcsar (HUN) : Kulcsar de la Fédération Hongroise. Est-ce qu'il y a la possibilité de suivre la proposition de la Fédération Suédoise, à savoir d'abord voter pour savoir si nous voulons décider maintenant ou pas, et puis après entrer dans les détails en ce qui concerne le programme des Jeux Olympiques ?

René Roch (FRA, MH) : Moi, je suis d'accord. On peut d'abord voter pour savoir si nous faisons une proposition. Mais attention, ce n'est pas une proposition, c'est une décision interne. Pour l'instant, nous n'avons que dix médailles, je crois qu'il est intéressant de prendre une décision en disant si nous avons douze médailles, bon ce n'est pas la peine ni de parler, ni de discuter. Mais si nous n'avons toujours que dix médailles, voilà ce que nous ferons. Ceci n'engageant évidemment que nous dans le cadre des décisions du CIO. Ce n'est pas parce que nous allons décider aujourd'hui de ce que nous ferons si nous avons dix médailles, que cela nous engage pour l'avenir à n'avoir que dix médailles. C'est bien évident. Ce n'est pas une décision qui nous engage à dire que nous ne demanderons plus que dix médailles. Non, nous demandons douze médailles, mais nous savons que si nous n'avons que dix médailles, nous pratiquerons de telle manière. Alors est-ce que vous êtes d'accord pour que l'on vote là-dessus ? C'est-à-dire, pour dire, nous allons voter après dans le cadre des dix médailles que nous avons actuellement pour les Jeux Olympiques ou est-ce que nous voulons attendre. Je crains que si nous prenons une telle décision, cela soit néfaste. Je vous mets en garde, personnellement, car je pense que cela sera extrêmement néfaste pour notre sport mais c'est vous qui serez responsables. Si nous ne prenons pas de décision, je pense que cela sera très néfaste pour l'escrime. Mais vous êtes seul juge, c'est vous qui votez. Alors est-ce que nous votons dans le cadre des dix médailles ?

Nathalie Rodriguez : Alors, est-ce que nous votons dans le cadre des dix médailles ? Qui est pour ? 58 pour.

René Roch (FRA, MH) : Donc, nous prendrons une décision aujourd'hui dans le cadre des dix médailles, c'est-à-dire que si nous n'avons pas les douze médailles, nous saurons ce que nous ferons. Ce qui ne veut pas dire que nous acceptons de n'avoir que dix médailles.

Antoine Campiche (SUI) : En tant que représentant de la Fédération qui a fait cette proposition, je veux aller dans le même sens que ce que Monsieur le Président Roch vient de dire, c'est-à-dire que cela ne fait pas beaucoup de sens de voter globalement sur la proposition suisse maintenant. Comme vous l'avez suggéré, j'aimerais mieux que les points de cette proposition soient repris dans la discussion selon l'ordre du vote. J'aimerais seconder la proposition suédoise, consistant à voter d'abord sur cinq hommes, cinq femmes ou six et quatre. Je veux bien retirer la proposition suisse globalement maintenant du vote pour autant que je puisse exprimer la position suisse.

Que l'on prenne la manière horizontale plutôt que la verticale, comme vous l'avez suggéré.

René Roch (FRA, MH) : Nous allons reprendre la discussion en fonction de la proposition de la Commission des Règles Spéciales et bien évidemment, nous voterons d'abord pour savoir si nous voulons cinq épreuves hommes et cinq épreuves femmes. Cela faisait partie des demandes de la Commission des Règles Spéciales. Vous savez que nous avons voté sur cela dans la Commission. La Commission n'a pas choisi cinq et cinq, elle a choisi six et quatre, mais il est bien évident que c'est le Congrès qui décide, ce n'est pas la Commission qui décide. C'est une proposition. La Commission ne fait qu'une proposition, rien de plus.

Bien, alors nous allons procéder par ordre, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire dans l'ordre de la Commission des Règles Spéciales. **Alors est-ce que nous voulons la parité hommes-femmes dans la distribution des médailles aux Jeux Olympiques ? Donc, avoir cinq épreuves féminines et cinq épreuves masculines ?** Qui veut cinq épreuves masculines et cinq épreuves féminines ?

Nathalie Rodriguez : Levez le bras, s'il vous plaît ! Levez le bras, s'il vous plaît !

René Roch (FRA, MH) : Il y a la majorité. Vous avez remarqué que je n'ai pas voté parce que je ne veux influencer personne. Donc, nous souhaitons cinq épreuves masculines et cinq épreuves féminines, nous souhaitons la parité complète.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : 51 votes pour.

René Roch (FRA, MH) : Je dois vous dire que ce vote est favorable à la Fédération Internationale auprès du Comité International Olympique. Je l'avais dit au Comité Exécutif. Je ne vous l'ai pas dit, mais c'est très favorable. **Je pense que nous aurons trois épreuves individuelles et deux épreuves par équipes ?** Ou voulez-vous trois épreuves par équipes et deux individuelles ? Je pense que la majorité est favorable à trois épreuves individuelles, pour les hommes comme pour les femmes, et deux épreuves par équipes. Etes-vous en faveur de cela, trois individuelles et deux équipes ? Je pense que pour l'universalité, c'est meilleur.

Nathalie Rodriguez : Donc, sur les cinq épreuves, trois épreuves individuelles et deux épreuves par équipes. Qui est pour ? **Majorité.**

René Roch (FRA, MH) : Nous aurons donc trois épreuves individuelles et deux épreuves par équipes. **Alors maintenant, au cas où nous n'aurions que dix médailles, quelles seront les deux épreuves par équipes masculines et quelles seront les deux épreuves par équipes féminines ?** Là, c'est plus compliqué. Je crois qu'il faut faire un vote ... je vous en prie.

Keith Smith (GBR) : Est-ce que je pourrais avoir un instant l'attention de tout le monde car si nous ne sommes pas attentifs, nous allons être sur le point de faire ce que nous avons fait à Antalya. A Antalya, nous avons un vote similaire et personne n'écoutait. Si vous vous souvenez, il y a eu un tirage au sort à Antalya et tout à coup, quelques minutes plus tard, les gens se sont rendu compte de la décision avait été prise et nous avons ensuite eu un Congrès extraordinaire à Lisbonne et les gens de l'escrime se sont battus les uns contre les autres pendant six mois. Arthur Cramer disait que nous devrions être mieux organisés. Bien sûr, j'ai un intérêt car les Jeux Olympiques de 2012 seront à Londres. Bien sûr nous voulons douze médailles. Je supporte l'idée de Frédéric

Pietruszka, et j'ai parlé au Président de notre Comité Olympique, qui écrira au CIO, en notre nom, aussi en tant que pays organisateur en 2012. Qui sait si cela va faire une différence ? Nous n'arrêtons pas de dire qu'il faut faire attention aux athlètes et que nous devons les respecter. Nous disons aussi que nous prenons les décisions à la dernière minute alors que nous sommes sur le point de le faire à nouveau. Dans certains sports, la voile par exemple, parce qu'ils ont plus de disciplines qu'ils n'ont de médailles, ils prennent des décisions non seulement pour les prochains Jeux Olympiques mais ils prévoient un cycle. Ils vont dans ce cas, par exemple, décider pour Pékin, et aussi Londres. Parce que nous discutons, je sais que dans les pays forts, ce qui n'est malheureusement pas notre cas, mais dans les pays forts, je sais que le financement des équipes et des tireurs est décidé en fonction des disciplines figurant au programme Olympique. Et je me demande juste si nous ne devrions pas considérer Pékin mais aussi Londres. Mais toujours avec la condition formelle de continuer à travailler pour les douze médailles et si les douze médailles arrivaient, nous reverrions bien entendu notre décision. Je demande juste d'y penser, je n'essaie pas de ralentir la journée, mais je me souviens que nous allons à cette vitesse à Antalya. Je crois personnellement que nous devrions penser à Pékin mais aussi penser plus loin. Mais toujours avec l'idée derrière la tête que nous pourrions obtenir les douze médailles d'ici Londres. Merci.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Il est évident que l'on doit réfléchir avant de voter, nous sommes tout à fait d'accord. Je pense que nous sommes pratiquement arrivés à la pause-café. Je vous propose que nous fassions une interruption de séance. De toute façon, vous ne voterez pas comme nous l'avons fait à Antalya en levant le bras mais cela sera à bulletin secret. Je propose le vote à bulletin secret et vous aurez donc tout le temps de réflexion pour mettre votre bulletin dans l'urne et savoir ce que vous avez décidé. Je crois que c'est une bonne chose. Donc je propose une pause-café, puis au retour de la pause-café, nous distribuons les bulletins et vous choisissez tranquillement. Nous faisons un vote sérieux. Voilà. A tout de suite.

PAUSE-CAFE

René Roch (FRA, MH) : Nous avons envisagé tout à l'heure de voter sur les armes qui seront présentes au cas où nous n'aurions plus que dix médailles. Je crois que c'est peut-être un peu prématuré. C'est prématuré parce que je pense que compte tenu du changement important que nous avons décidé en choisissant deux équipes masculines et deux équipes féminines, les fédérations doivent consulter leurs athlètes, leur Comité Exécutif et je pense que la décision ne peut pas être prise aujourd'hui. Je préférerais que l'on fasse le choix des armes lors de notre Assemblée Générale qui va se dérouler lors des Championnats Juniors. Je ne sais pas si vous êtes d'accord mais je pense que c'est préférable. Cela serait peut-être anormal que les fédérations prennent des décisions sans avoir consulté leurs athlètes et leur Comité Exécutif. **Etes-vous d'accord pour que l'on reporte ce vote à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Taebaek City ?**

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Etes-vous d'accord pour que la décision soit reportée à l'Assemblée Générale ? Qui est pour ? **Majorité.**

René Roch (FRA, MH) : Donc, nous reportons la décision à l'Assemblée Générale.

George van Dugteren (RSA) : Excusez-moi. Est-ce que nous pourrions considérer de prendre une décision sur la proposition de planification, que lorsque nous prenons notre décision, nous planifions aussi pour le prochain cycle olympique, à savoir pour 2008 et 2012 ? Ne devrions-nous pas discuter ou décider sur cette proposition ? Merci. Sur le principe.

René Roch (FRA, MH) : Autant je crois qu'il est nécessaire de prendre une décision pour 2008 parce qu'effectivement 2008 est très proche et puis il y a très peu de chance que nous ayons douze médailles. Mais je pense que pour 2012, il n'est pas nécessaire de prendre une décision maintenant. Vraiment, cela serait peut-être accepter les dix médailles définitivement. Je crois que cela n'est pas très bon. Par contre, ce que l'on peut dire, c'est que les équipes, et là je propose qu'on le décide maintenant, que les équipes qui seront éliminées pour 2008, seront forcément présentes en 2012. C'est-à-dire que pour 2012, si nous n'avons que dix médailles, ces équipes seront obligatoirement présentes en 2012.

Antoine Campiche (SUI) : Antoine Campiche de la Fédération Suisse d'Escrime. Si j'ose m'exprimer sur cette idée-là, je pense que c'est prématuré de voter cette question-là parce que le grand principe sur lequel on va décider en Corée de choisir ces disciplines, cela sera en fait ou bien le principe du cycle et de l'alternance ou l'autre principe, celui de l'universalité, de se dire que c'est la discipline la plus représentée qui est qualifiée et la discipline la moins représentée qui ne l'est pas. Par conséquent, cela me paraît prématuré aujourd'hui, de s'engager déjà sur le fait que la ou les disciplines qui ne seront pas représentées à Pékin, le seraient forcément à Londres, si on choisit ce principe de l'universalité plutôt que celui du cycle.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Puis-je faire une observation sur ceci ? Je pense que si quelqu'un utilise l'argument qui vient d'être présenté, nous risquons de créer un cercle vicieux. C'est-à-dire que s'il y a un risque qu'une arme soit éliminée plus d'une fois des Jeux, cette arme est amenée par définition à s'éteindre. Et devons-nous continuer à être malheureusement restreints à dix armes ? La meilleure manière de maintenir la santé de l'ensemble de notre sport est de dire qu'une arme ne peut être éliminée des compétitions par équipes des Jeux Olympiques qu'une fois tous les trois Jeux.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que c'est une décision plus sage de dire qu'on ne pourra pas éliminer une arme. Nous ne pouvons pas éliminer constamment une arme sous prétexte d'universalité. J'ai le taux d'écoute sur l'Internet en ce qui concerne les armes à Leipzig et on constate que l'épée féminine, qui est très diffusée dans le monde, où il y a beaucoup d'équipes, a fait 8 % de taux d'écoute alors que le sabre a fait 11 % et le fleuret féminin 13 %. Donc la médiatisation d'une discipline n'a rien à voir avec le nombre de pratiquants de cette discipline. Je crois que pour nous, ce que nous voulons sauvegarder, ce sont toutes nos armes. Nous ne voulons pas nous séparer d'une arme parce qu'elle ne sera plus aux Jeux Olympiques et donc je crois qu'il faut faire un roulement pour que toutes les armes soient aux Jeux Olympiques. **Est-ce que vous êtes d'accord sur cette proposition que l'arme qui ne sera pas aux Jeux Olympiques de Pékin, soit automatiquement aux Jeux Olympiques de Londres ?** Qui est d'accord ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? S'il vous plaît levez les bras ? **69 pour.**

René Roch (FRA, MH) : En ce qui concerne la qualification, la Commission des Règles Spéciales a prévu de conserver le même système de qualification que pour les Jeux d'Athènes.

Est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on conserve le même système de qualification ? C'est-à-dire d'une part, en ce qui concerne les équipes, les meilleures équipes sont automatiquement qualifiées, plus les meilleures de chaque continent, plus des tireurs de tous les continents avec une qualification spéciale par continent. Et en ce qui concerne les individuels qui n'ont pas d'équipes, on prend les meilleurs du classement de la Coupe du Monde, je crois que c'est les huit meilleurs, nous prenons ensuite les huit meilleurs par continent, plus huit qui viennent par une qualification spéciale. Vous êtes d'accord pour qu'on continue sur ce système de qualification ? Quels sont ceux qui sont pour ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? **63 pour.**

René Roch (FRA, MH) : Nous gardons donc le même système de qualification. Bien évidemment, si nous avons douze médailles, premièrement on sabrera le champagne, deuxièmement, nous procéderons à des simulations avec le CIO pour obtenir des places supplémentaires encore aux Jeux Olympiques, et puis il faudra faire une qualification qui va être un peu plus difficile pour avoir une certaine universalité. Mais, si nous avons douze médailles, cela méritera de toute façon un Congrès spécial. Voilà, donc, on ne fait pas de décision maintenant. Il y aura un Congrès spécial si nous avons les douze médailles.

Bon, je pense que nous avons résolu le problème des qualifications pour les Jeux Olympiques et nous reportons la décision concernant les équipes qui seront aux Jeux Olympiques à notre prochaine Assemblée Générale.

5. Décisions urgentes

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant au point cinq de l'ordre du jour qui est les décisions urgentes. Non, Arthur, nous avons décidé de ne pas voter les armes. Donc, nous passons au point cinq, décisions urgentes.

Pardon ? Nous avons terminé les propositions pour les Statuts, les propositions pour les Règlements, les propositions pour les Jeux Olympiques. Pardon ? Toutes les propositions ont été traitées hier, même celles de la Commission SEMI ont été approuvées. Cela fait partie des décisions urgentes.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Excusez-moi, nous n'avons pas discuté des propositions de la Commission SEMI sur le sabre.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que vous parlez des propositions qui étaient incluses dans le livre des Règlements ? Les propositions de la Commission SEMI qui étaient incluses dans le document des propositions pour le Règlement ? Cela a déjà été traité hier. Lesquelles n'ont pas été traitées ?

René Roch (FRA, MH) : Toutes les propositions ont été traitées hier concernant le Règlement et les Statuts. Aujourd'hui, nous avons à traiter le problème des Jeux Olympiques, puis nous avons maintenant les décisions qui ont été prises au cours de l'année dernière ou cette année et qui donc doivent être ratifiées par le Congrès. Voilà. Alors nous commençons.

Nathalie Rodriguez : Nous vous avons envoyé pendant toute l'année un certain nombre de lettres urgentes ou de lettres d'information par lesquelles nous vous avons communiqué les décisions urgentes du Comité Exécutif. Ces décisions figurent dans des documents au format recto-verso que vous avez reçus et qui commencent par la lettre urgente no 11-05 sur l'obligation du port du masque à visière transparente pour la saison 2005/2006. **La décision urgente à été la suivante : au fleuret et à l'épée masculins et féminins, le masque à visière transparente est obligatoire, à tous les stades des compétitions Grand Prix, compétitions de Coupe du Monde par équipes, compétitions individuelles et par équipes des Championnats du Monde seniors. L'application était dès après les Championnats du Monde 2005 à Leipzig.**

Au fleuret et à l'épée, le port du masque à visière transparente n'est donc pas obligatoire pour les Championnats du Monde 2005 à Leipzig. Ce qui a été appliqué. Au sabre féminin et masculin, vous aviez déjà reçu une information dans la lettre d'information no 1-05 et la lettre urgente no 6-05. Le port est obligatoire à tous les stades des compétitions Grand Prix, compétitions de la Coupe du Monde par équipes, compétitions individuelles et par équipes des Championnats du Monde cadets, juniors, seniors, vétérans. Et l'application était en vigueur le 1er mars 2005. Est-ce que vous êtes d'accord pour ratifier cette décision urgente ?

Claus Janka (GER) : Nous connaissons les conclusions de Leipzig au sujet du masque mais entre-temps nous avons eu quelques problèmes, des problèmes techniques pendant certaines compétitions. Il s'agit de problème de masque, avec par exemple notamment une fille d'Allemagne. Il y a eu un problème et la lame est entrée dans le masque, près de ses yeux. C'est pourquoi je pose cette question une fois de plus. Pouvons-nous avoir un communiqué de la Commission SEMI concernant ce problème, ce problème technique ? A notre avis, nous ne pouvons pas être sûrs d'avoir vraiment un masque qui ne présente aucun problème et aucun risque technique. Il se peut que

nous avons des problèmes avec la loi allemande. Nous avons eu de grandes discussions avec les tireurs sur la situation au niveau légal. C'est pourquoi nous désirons un communiqué de la commission SEMI.

Nathalie Rodriguez : M. Van de Flier, je pense que M. Dos Santos doit répondre à la question qui lui a été posée.

Jose Eduardo Dos Santos (POR) : Eduardo Dos Santos pour la SEMI. Je reçois continuellement des rapports des masques qui ont été percés mais jamais avec des photos, jamais avec la mention de la marque, jamais avec la date de fabrication. Ce sont des rumeurs qui m'arrivent parfois. Tous les rapports que je reçois, vous faites cette mention, alors quel était le masque, quelle était la date, où est le masque. ? J'ai besoin de ces informations. Ce qui se passe avec le masque transparent est le suivant : on a commencé, depuis que M. Zivkovic a fait son premier masque, à utiliser des masques à visière transparente. On a agréé avec la commission du masque à visière transparente, comment le produire d'une façon plus sûre. On a établi un standard en 2002. Tous les masques produits après 2002 ont un cadre à l'intérieur qui ne permet pas à la lame d'entrer. Ils sont faits avec un cadre à l'intérieur, soudé au grillage métallique. Après il y a la visière transparente dont l'épaisseur est de trois millimètres et après on a encore un cadre extérieur qui fixe la visière. Alors, la lame ne peut jamais arriver dedans si c'est une visière en bonne condition. Et c'est marqué : en 2004 la commission des normes européennes a établi les standards pour les masques. Tous les masques couramment agréés par la FIE et qui doivent être utilisés aux Championnats du Monde, dans les compétitions officielles de la FIE doivent avoir une date postérieure à 2004. C'est publié sur la liste des masques agréés. Il y a des masques plus anciens que cela. Il ne faut pas les utiliser. Si vous êtes consciencieux, vous devez avoir dans vos Coupes du Monde, quand on pratique l'escrime de compétition, des masques à visière transparente postérieurs à l'année 2004 et avec le logo FIE. Ces masques proviennent de cinq compagnies : Allstar, Negrini, PBT, Paul et Gajardoni. Les autres anciens masques ne peuvent pas être utilisés en compétition. Je ne garantis pas la sécurité des autres masques qui ne sont pas actuellement sur la liste des masques agréés par la Commission SEMI et aussi par la commission du masque à visière transparente après 2002. Si vous voulez me fournir le masque et tout cela, je peux l'analyser, sans ces données, je ne peux pas. Merci.

Nathalie Rodriguez : M. Van de Flier et ensuite.

Bert van de Flier (NED) : Bert van de Flier des Pays-Bas. Nous avons parlé du masque transparent au sein de notre groupe, c'est-à-dire le groupe européen, et nous sommes arrivés à la conclusion que cela mérite un vote secret lorsque nous commencerons le vote. Merci.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Nous ne sommes pas en faveur de cette décision pour plusieurs raisons. La première est que l'avantage pour la télévision et la communication n'est pas un véritable point parce que nous avons vu qu'en général il n'y a pas la possibilité d'améliorer l'image, vous ne voyez pas le visage des personnes de toute manière. La plupart des images sont prises depuis le côté afin de comprendre l'action et donc ce n'est pas vraiment pertinent. Les tireurs n'ont pas d'avantage psychologique avec ceci, pour beaucoup d'entre eux, cela les dérange. Sécurité, et bien, nous avons la certitude de la Commission SEMI mais ce n'est probablement pas mieux que l'ancien masque. Et il y a encore deux autres points. Le premier étant le coût très élevé, parce que les fédérations l'ont introduit mais aucune action n'a été entreprise pour en limiter les coûts. C'est donc une lourde charge et nous ne pouvons pas nous attendre à ce que ce masque ne soit utilisé qu'aux Championnats du Monde. C'est automatiquement transféré à un autre niveau et aussi parce que dans les compétitions nationales, vous

avez des personnes avec et des personnes sans, vous devez avoir un système uni et cela représente un coût très élevé pour toutes les fédérations et les clubs. Et le dernier point, la mise en place de ce masque est beaucoup plus rapide que le masque en métal, c'est donc un coût supplémentaire qui est à la charge des tireurs, alors nous pensons qu'il ne faut pas appuyer et pousser ce type de décision. Merci.

Applaudissements.

Carl Borack (USA) : Carl Borack, Etats-Unis. J'aimerais attirer votre attention sur la NBC qui dépense 1,5 billion avec le CIO. Peter Diamond, responsable des Jeux pour la NBC, nous a spécifiquement informé que ces masques étaient appréciés et que le masque transparent représentait un grand pas en avant. Je ne suis donc pas d'accord avec vous lorsque vous dites que cela n'aide pas la publicité parce que le plus grand diffuseur d'image TV, celui qui paie le plus d'argent, a dit qu'il appréciait vraiment cet aspect. En ce qui concerne les prix, je pense que l'on devrait mettre beaucoup de pression sur les fabricants pour baisser les coûts, parce que ce sont eux qui en profitent le plus, et je pense que le Président Roch fait beaucoup pression sur eux pour baisser ces prix. Peut-être que la FIE devrait considérer une aide aux nations qui ont besoin d'un soutien pour acheter ces masques. Ceci est donc un argument valable mais l'argument des diffuseurs d'image TV n'est pas valable.

René Roch (FRA, MH) : Je vous signale que vous avez déjà parlé par l'intermédiaire de Monsieur Janka. Mais si vous voulez reparler, parlez, ce n'est pas grave. Pas trop long, c'est tout.

Gordon Rapp (GER) : Gordon Rapp, Fédération d'Esclime Allemande. Pour moi, il est essentiel d'avoir un document juridique sur le masque transparent. Car nous sommes responsables, s'ils ont un accident, les Présidents de Fédérations sont responsables. J'ai donc besoin de voir le document juridique, et si c'est correct, il n'y a pas de problème pour donner l'accord, prenons le masque transparent.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Puis-je juste faire une intervention ? Je pense qu'il est juste de dire que le masque transparent a été l'un des éléments de modernisation de notre sport que le Comité International Olympique nous a vivement conseillé d'entreprendre. Pour présenter les choses sous un autre angle, nous sommes limités jusqu'à un certain point dans la modernisation de notre sport et le masque transparent s'avère être un domaine dans lequel nous pouvons nous améliorer pour obtenir une meilleure présentation. Et par conséquent, cette action contribue à notre continuelle bonne image vis-à-vis du CIO. Toutefois, il ne s'agit pas de dire que nous devons l'utiliser s'il n'est pas sûr, de toute évidence, s'il n'est pas sûr, nous ne devrions pas l'utiliser. Mais les choses étant équivalentes, même si les tireurs ne sont pas si contents, nous devons regarder notre image vis-à-vis du public et du CIO. Je dois admettre personnellement mon engagement puisque j'utilise le masque transparent en compétition et en suis content.

Jose Eduardo Dos Santos (POR) : J'ai discuté hier avec M. Gordon Rapp. J'en ai eu l'occasion durant la soirée. Il faut comprendre que les standards des normes européennes de protection pour les vêtements sportifs ont été produits en 2004. Nous avons dit aux fabricants de re-soumettre leurs masques afin qu'ils remplissent les normes de sécurité. Les fabricants qui l'ont fait jusqu'à présent sont au nombre de cinq : PBT, Gajardoni, Paul, Allstar et en 2005 Negrini. Avant, il y avait seulement un accord fait par la SEMI. Maintenant, il y en a pour les instituts avec des normes et des standards. Les fabricants doivent soumettre trois exemplaires du masque et ces instituts nous donnent en retour tous les résultats du test et des chocs. Et les instituts sont aussi agréés ISO 9000 et ils ne vont pas perdre leur statut. En plus, quand on reçoit les résultats des tests, la SEMI fait un test plus violent que celui des normes pour être

absolument sûre, et moi-même j'analyse le masque, et peux suggérer aux fabricants de faire quelques changements. Alors je vous répète, les masques transparents après la date de 2004 ont tous des documents légaux que je vais vous fournir et je vais fournir à Gordon Rapp directement parce que dans son pays il y a aussi de grands fabricants et on va analyser cela ensemble. Merci.

Jochen Faerber : Je veux juste à nouveau vous donner l'avis d'un point de vue médiatique. Nous avons eu une réunion avec Peter Diamond, le responsable de la NBC pour les Jeux Olympiques, à New-York. La NBC étant le diffuseur d'image TV pour les Jeux Olympiques. C'est donc pour nous un membre clé des Jeux Olympiques. De plus, j'ai encore eu cette année des réactions suite aux Championnats du Monde de Leipzig. Et c'est la même chose. Si nous avons un gros plan des tireurs, de la droite ou de la gauche, vous pouvez voir les yeux du tireur, même s'il y a des reflets. Et personnellement, je suis tout à fait d'accord avec ce que m'a dit un jour Peter Diamond à New-York : je veux voir les yeux des tireurs. Donc, d'un point de vue médiatique, je pense vraiment que nous allons dans la bonne direction avec le port du masque transparent dans les compétitions, de manière à ce que nous puissions voir à la télévision les yeux des tireurs, l'outil de communication le plus important entre les êtres humains. C'est un point crucial, j'ai parfois entendu des gens qui se demandaient à quoi cela pouvait bien servir vu qu'il y avait des reflets. J'ai eu des réactions après les Championnats du Monde de Leipzig et les gens disaient : je pouvais voir les yeux des tireurs, j'ai aimé, j'aimerais que cela continue ainsi. Voilà juste une remarque de mon point de vue, du point de vue médiatique.

Applaudissements.

Frédéric Pietruszka (FRA) : Nous avons beaucoup parlé de coût et de médiatisation mais je crois que nous n'avons pas parlé des athlètes. Je crois qu'il est important quand même que l'on parle des athlètes et de leur ressenti par rapport à ce masque, et en particulier les athlètes de l'épée. L'épée n'a rien à voir dans son approche avec le sabre, c'est une arme d'estoc, beaucoup plus dure, et l'athlète par rapport à cela a une peur sur ce nouveau masque qu'il n'a pas obligatoirement avec une arme de taille. Ce que je propose, puisque effectivement il faut que nous avancions vers la médiatisation, qu'on le fasse étape par étape. Plutôt que de vouloir à la fois l'épée et le fleuret, sur une arme un peu moins dure qu'est le fleuret, je propose que le masque transparent soit adopté pour le fleuret mais soit encore pour l'instant exclu pour l'épée.

René Roch (FRA, MH) : Bien, Mesdames, Messieurs, je crois qu'il faut que nous nous décidions maintenant. Vous savez que nous avons fait beaucoup d'essais avec les masques. On nous a dit beaucoup de choses qui se sont révélées fausses d'ailleurs après. Mais enfin, cela n'est pas grave, on a l'habitude, c'est presque une seconde nature chez nous de raconter des choses qui ne sont pas exactes. Je crois qu'il n'y a pas eu de problème avec le masque transparent. Il y a eu des problèmes avec les masques en grillage, c'est vrai que nous avons déploré des choses vraiment désagréables pour notre sport. D'abord, tout le monde peut le porter et c'est vrai qu'il y a des pays qui ont adopté le masque transparent que cela soit à l'épée ou au fleuret et à ma connaissance il n'y a jamais eu d'accident. Il a été utilisé pendant plus d'un an au sabre, et il n'y a jamais eu d'accident avec le masque transparent. Nous avons pris des contacts avec la NBC, comme l'a dit M. Borack. La NBC est favorable et pour nous il est très important d'avoir les télévisions qui soient favorables à un sport. A partir du moment où le masque transparent est porté, la NBC transmet le signal, autrement elle estime que l'escrime n'est pas assez médiatique. Bon. Nous avons maintenant le CIO qui réclame depuis de nombreuses années, cela fait maintenant dix ou douze ans qu'il réclame le masque transparent pour toutes nos armes. C'est notre problème. Si vous voulez, je n'ai pas d'état d'âme, personnellement, je n'ai aucun intérêt ni dans le masque

en grillage, ni dans le masque transparent. Je vous dis simplement que l'image du sabre avec le sans fil et le masque transparent est plus belle. Et nous essayons le plus possible de montrer cette image. Alors si vous voulez aller encore par étape, je trouve que les étapes sont longues, mais si vous voulez encore une étape, je suis de cet avis, c'est bon. Je me souviens, j'ai été comme vous aussi, je me souviens avoir été président de la commission de propagande de la FIE et quand on a proposé le masque transparent, j'ai dit non, cela n'a aucun intérêt. Et je peux vous le dire, cela a été dit en 1990, donc cela fait quinze ans. Et j'avoue que j'ai changé d'avis quand j'ai vu le masque, quand j'ai vu les possibilités que cela apportait à la télévision. Je trouvais que lorsqu'on le regardait, cela n'apportait pas grand chose. Mais à partir du moment où je sais que les télévisions sont favorables, je sais que le CIO est favorable et que cela ne comporte pas de risque, je dis c'est une bonne chose. Alors il y a la question du prix, c'est vrai que cela a un prix. Mais c'est pourquoi nous envisageons de le rendre obligatoire uniquement pour les compétitions qui sont télévisées. Il est évident que nous ne demandons pas que les tireurs dans les salles portent le masque, nous ne demandons pas que les juniors portent le masque. Ce qui m'intéresse, ce sont les Grands Prix, les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques. C'est tout ! En dehors de cela, pour nous, cela n'a pas d'intérêt d'avoir le masque à visière transparente. Donc, je crois que ce que l'on vous demande, c'est d'étendre le masque à visière transparente pour les Grands Prix à toutes les armes, et pour les Championnats du Monde à toutes les armes. Mais je pense que cela n'a pas un coût énorme. Cela a un coût uniquement pour ceux qui vont participer à ces championnats et ils sont en nombre très limité. Je ne crois pas que pour les fédérations cela soit un coût excessif. Alors je vous demande si on peut voter sur ce point, c'est-à-dire le masque transparent obligatoire pour les Grands Prix et les compétitions par équipes et les Championnats du Monde Seniors. Jochen Faerber voudrait reprendre la parole. Je lui laisse la parole et après nous votons.

Jochen Faerber : Juste une remarque au niveau de la sûreté et de la sécurité. Lorsque nous sommes allés aux laboratoires tester la sécurité, le but était d'atteindre au moins le même standard minimum que pour les vieux masques traditionnels. C'était le but des laboratoires. En ce qui concerne les rumeurs, j'étais personnellement à Las Vegas. Tout à coup une tireuse allemande est venue dire que l'arme avait pénétré le masque. J'ai contrôlé le masque et ce n'était pas vrai. L'arme était en fait retenue dans le cadre, ce à quoi sert le cadre. Ce masque est aujourd'hui avec la Commission SEMI au Portugal. Vous voyez, les gens viennent parfois dire que cela a pénétré et lorsqu'on contrôle le masque, cela n'est pas le cas. Elle était retenue dans le cadre, donc les mesures de sécurité en place ont fonctionné. Il est certain que le tireur a eu peur, mais dans le cas de Las Vegas, cela n'a pas pénétré la visière transparente. C'était bloqué où cela devait l'être. Les laboratoires testent donc le masque des fabricants au même standard minimum de sécurité que pour les vieux masques traditionnels. Encore peut-être une remarque. S'il y a un problème, si un tireur a un problème avec le masque, si cela arrive, la chose la plus importante est d'en informer immédiatement la FIE, ce qui n'est jamais arrivé. Nous avons eu une question lors de la conférence de presse de Leipzig, durant laquelle un cas s'est tout à coup présenté. La FIE n'en avait jamais entendu parler auparavant. Le masque de Las Vegas est avec la Commission SEMI, il a été remis à la Commission SEMI, il a été contrôlé par la Commission SEMI, et cela n'a pas pénétré.

Ana Pascu (ROM, MH) : J'étais l'observateur à Las Vegas et j'ai repris personnellement le masque de Las Vegas. Cela n'a jamais pénétré. J'ai essayé à la maison à plusieurs reprises, j'ai essayé dans un laboratoire au Canada, cela n'a jamais pénétré. J'ai repris le masque de votre escrimeuse, j'étais présente dans la salle lorsque c'est arrivé et j'ai repris le masque avec moi.

Julius Kralik (SVK) : Une petite proposition en tant que membre de la Commission pour le masque transparent, peut-être que la proposition ne serait pas mauvaise. M. George van Dugteren, qui était le Président de cette Commission, a adressé un rapport, dans lequel on peut avoir plus de détails, qui pourrait peut-être intéresser tous les participants de ce Congrès et les Fédérations,. En dehors des questions de la SEMI, il y a des questions à traiter d'un point de vue médical, qui pourraient rassurer. Les tests, qui ont été faits, ont prouvé que les masques transparents sont sans danger, que l'on peut s'en servir.

René Roch (FRA, MH) : Ce qui est certain, c'est qu'il y a beaucoup de tireurs qui le portent maintenant, en tout cas au sabre, ils les ont portés pendant plus d'un an, nous n'avons pas eu de difficultés, il n'y a pas de difficulté respiratoire à ma connaissance. La plupart du temps, lorsqu'ils portent un masque transparent, ils n'enlèvent même pas le masque pendant le « Halte ». Et pour rassurer les Français, je peux leur dire que j'étais présent à Berne quand M. Srecki a essayé de transpercer un masque transparent. J'y étais, je l'ai vu et contrairement aux rumeurs qui ont couru, il n'a jamais pu le transpercer.

Je vous fais remarquer que vous avez déjà pris la parole à ce sujet.

Krisztian Kulcsar (HUN) : Ce que j'aimerais dire, c'est que j'étais à Montréal au début de 2001, j'étais en finale avec Eric Srecki. A cette époque, le masque transparent n'était pas obligatoire, cependant les organisateurs nous avaient demandé de le porter pour la finale. Eric Srecki n'en voulait pas, et a posé le masque sur une chaise, a pris une lame cassée de son sac et a donné un coup sur le masque qui a été transpercé. Puis, il est allé demander à l'organisateur, est-ce que vous le porteriez ? Et puis, la question était close. Ce n'est pas une rumeur, j'y étais et personne ne l'a plus porté par la suite. Merci.

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, nous n'étions pas à la même compétition très certainement, c'était en 1991.

Krisztian Kulcsar (HUN) : C'était en 2001.

René Roch (FRA, MH) : En 2001 ? Moi, je ne l'ai pas vu percé. Bon vous, vous l'avez vu percé, c'est autre chose. Ceci étant, de toute façon depuis, comme l'a indiqué le Président de la Commission SEMI, des mesures ont été prises et en 2004 les masques maintenant paraissent sûrs. En tout cas, dans l'immédiat, je n'ai pas eu d'accident en ce qui concerne les masques. Mais, pour vous mettre à l'aise, vous votez pour, vous votez contre, le Président de la FIE n'a rien à voir là-dedans. Vous savez ce que vous faites, vous savez ce que pense le CIO, vous savez ce que pensent les médias, vous savez ce que pensent les télévisions, et vous savez ce qu'il en est, et puis vous votez soit pour soit contre. Alors, je crois qu'on peut voter maintenant pour ou contre l'adoption uniquement pour les Grands Prix et les Championnats du Monde. Et les Jeux Olympiques, c'est bien évident, puisque le plus important, c'est d'avoir le masque transparent aux Jeux Olympiques, c'est évident. C'est notre but d'ailleurs. Alors je crois qu'on peut voter à ce sujet, vous êtes d'accord, ? Alors qui est pour le port du masque... Qui est pour le vote secret ? Qui veut un vote secret ?

Nathalie Rodriguez : Nous avons voté hier qu'il fallait 25 %.

René Roch (FRA, MH) : C'est fini, il faut 25 % maintenant.

Nathalie Rodriguez : Il faut 25 %. Les décisions concernant les Statuts sont d'application immédiate, sauf si spécifié autrement. M. Geuter, si vous vous rappelez, hier, nous avons spécifié les propositions qui seraient d'une application postérieure. Les

propositions pour les Statuts sont d'application immédiate sauf si spécifié autrement. Et hier, pour deux propositions, nous avons indiqué la saison d'application.

Bert van de Flier (NED) : Nous n'avons pas encore approuvé le procès-verbal de cette réunion. Comment est-il alors possible que nous appliquions déjà nos décisions ?

René Roch (FRA, MH) : Ecoutez, c'est bon. Qui veut le vote secret ? Nous faisons un vote secret.

Nancy Anderson (USA) : Je voudrais savoir, s'il vous plaît, je m'excuse de n'avoir pas pu être là hier, puisqu'on a des pointages maintenant pour les championnats de zone qui vont être comparables aux Grand Prix, je voudrais savoir si le masque transparent sera obligatoire à ces championnats de zone ?

René Roch (FRA, MH) : Je pense que ce n'est pas obligatoire pour les championnats de zone. C'est spécial. C'est vous quand même qui décidez de vos championnats de zone. Ce n'est pas la Fédération Internationale qui décide pour les championnats.

Nancy Anderson (USA) : Oui, c'est seulement pour faire une clarification puisqu'il y a des points maintenant. Merci.

René Roch (FRA, MH) : M. Vergara scrutateur avec M. Peter Jacobs.

Nathalie Rodriguez : Donc, nous allons appeler les fédérations, vous allez recevoir un bulletin de vote qui indique « oui », « non », « abstention », pour la proposition qui vous est faite.

René Roch (FRA, MH) : Donc, la proposition est : l'utilisation du masque à visière transparente pour les Grands Prix et pour les Championnats du Monde. Pour les seniors bien évidemment.

Nathalie Rodriguez : Les Pays-Bas qui votent pour les Antilles Néerlandaises. Vous vous rendez au fond s'il vous plaît où il y a les isolements, et ont vous remettra un bulletin de vote. L'Argentine.

René Roch (FRA, MH) : Je souhaiterais que pendant le vote que tout le monde ne remue pas. Que l'on ait un vote en toute sérénité.

Nathalie Rodriguez : L'Arménie. Aruba. L'Australie. Autriche.

René Roch (FRA, MH) : Si tout le monde peut rester assis afin qu'on puisse voir si les gens vont voter ou non.

Nathalie Rodriguez : Azerbaïdjan. Barbade et Belgique. Bolivie. Brésil. La Bulgarie qui vote pour Brunei. La Bulgarie ...

René Roch (FRA, MH) : Voulez-vous vous asseoir parce que c'est la confusion la plus totale.

Nathalie Rodriguez : La Bulgarie qui vote pour Brunei. S'il vous plaît Mesdames et Messieurs, asseyez-vous ! La Bulgarie qui vote pour elle-même. Le Sénégal qui vote pour le Burkina Faso. Le Canada. Le Mexique qui vote pour le Chili. La Chine. Aruba qui vote pour le Costa Rica. Aruba qui vote pour le Costa Rica. La Hongrie pour la Croatie. Cuba. Chypre. République Tchèque. Danemark. Danemark. L'Allemagne qui vote pour l'Equateur. L'Egypte.

Gabriela Mayer, s'il vous plaît ! Mme Mayer s'il vous plaît, je ne vois pas.

El Salvador. Espagne. Estonie. L'Estonie qui vote aussi pour la Finlande. Et la France. Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne. La Géorgie et l'Allemagne qui vote pour elle-même. La Grèce et le Guatemala. La Chine qui vote pour Hong Kong et la Hongrie qui vote pour elle-même. Max Geuter qui vote pour l'Indonésie. L'Inde et l'Iran. L'Inde s'il vous plaît ! L'Irlande et l'Irak. Islande. Italie, Italie s'il vous plaît ! Jordanie et Japon. La Corée. Arthur Cramer pour le Koweït. La Lettonie, et la Pologne qui vote pour la Lituanie. Arthur Cramer est prié de se présenter au bureau de vote. Ana Pascu pour le Luxembourg. René Roch pour Macao. Taipei pour la Malaisie. Georgie pour Moldova. Le Mexique qui vote pour lui-même. La Palestine pour le Mali. Italie pour Malte. Mesdames et Messieurs le Kazakhstan vient d'arriver. Donc, le Kazakhstan pourra voter. Le Kazakhstan. La France pour Monaco. Et les Pays-Bas qui votent. La Jordanie pour le Niger. Le Danemark pour la Norvège. L'Australie pour la Nouvelle Zélande. Le Panama. Le Panama ! Le Brésil pour le Paraguay. Le Brésil pour le Paraguay. Porto Rico pour le Pérou. Et le Panama pour les Philippines, Panama pour les Philippines. La Palestine, qui vote pour elle-même. La Pologne. Le Portugal. Porto Rico qui vote pour lui-même. Le Qatar. La Roumanie et l'Afrique du Sud. La Russie. Le Sénégal. La Corée pour Singapour. El Salvador pour Saint-Marin. La Suisse. La République Slovaque. La Suède. L'Ouzbékistan pour le Turkménistan. Taipei. L'Egypte pour la Tunisie. L'Egypte pour la Tunisie. La Turquie. La Turquie. La Turquie s'il vous plaît. La République Tchèque pour l'Ukraine. La Bolivie pour l'Uruguay. USA. Ouzbékistan. Le Japon pour le Vietnam. Le Qatar pour le Yémen.

Y-a-t-il des pays qui n'ont pas été appelés ? Non, le vote est donc terminé.

Nathalie Rodriguez : Mesdames et Messieurs, veuillez regagner votre place s'il vous plaît !

René Roch (FRA, MH) : Bon, regagnez vos places s'il vous plaît, on reprend le Congrès !

Victor Sanchez (ESP) : Le résultat du vote est le suivant : voix exprimées : 90. Voix valables : 90. **Non : 52. Oui : 33. Abstention : 5. La proposition est rejetée.**

René Roch (FRA, MH) : Donc, nous refusons l'extension du masque transparent aux autres armes. C'est bien, c'est décidé, merci beaucoup. Bon, nous continuons. Nous allons vous distribuer un CD qui concerne les finales des Championnats du Monde de Leipzig. Chacun va recevoir un CD de ces Championnats du Monde à Leipzig, gracieusement offert, bien évidemment, par la FIE. Voilà.

Nathalie Rodriguez : Nous continuons donc avec la suite des décisions urgentes.

René Roch (FRA, MH) : Pourriez-vous vous asseoir s'il vous plaît pour qu'on continue le Congrès ? Nous poursuivons les confirmations des décisions urgentes. Cela concerne maintenant **le temps de contact au fleuret et le temps de blocage au fleuret et au sabre**. Je laisse la parole au Directeur Technique. Et puis je pense qu'on pourra passer, en même temps, ou du moins après, le petit DVD que nous avons pour montrer la différence des Championnats du Monde à Lisbonne et les Championnats du Monde à Leipzig au fleuret.

Ioan Pop : Comme vous vous le rappelez bien, le Congrès de Leipzig a décidé la modification du temps de blocage des deux lampes au fleuret et au sabre. Au fleuret à 300 millisecondes et au sabre à 120 millisecondes. En même temps, il a été décidé l'augmentation du temps de contact au fleuret à 15 millisecondes. Il a été d'abord décidé

d'appliquer ces changements aux compétitions de Coupe du Monde juniors. Suite aux lettres reçues d'un grand nombre de fédérations, et d'une consultation par écrit avec toutes les fédérations de la FIE, en évoquant des raisons pratiques des modifications et d'utilisation universelle de ces appareils aux juniors et aux seniors, cette décision a aussi été étendue à la saison senior. Pendant toutes les épreuves de la saison 2004/2005, y compris les Championnats du Monde 2005 de Leipzig, nous avons eu l'occasion de tester les conséquences des modifications du temps de contact, temps de rupture du courant si vous voulez, pour la signalisation des touches sur les surfaces valables et non-valables pour le fleuret et pour le temps de blocage de l'appareil de signalisation entre deux touches consécutives pour le fleuret et pour le sabre. En début de saison, bien évidemment, il y a eu des difficultés et une sorte d'incompréhension des tireurs. Au fleuret, il fallait réapprendre les touches d'estoc. L'habitude de toucher presque tout le temps, même en pleine poitrine, d'une manière ressemblant à l'exécution de coups de fouet, a demandé de longs mois d'adaptation pour les tireurs. Au début, nous avons assisté à l'incompréhension et l'inquiétude des tireurs, mais avec le temps, ils se sont adaptés. Aux Championnats de Leipzig, nous avons assisté à une assimilation totale et à une vraie métamorphose du fleuret. Je vous préviens quand même que cela n'était pas une réforme et une nouveauté. C'était purement et simplement revenir à l'identité spécifique du fleuret et à l'application du règlement. Si vous vous rappelez bien, à Leipzig, étant donné la différence entre la pratique et le règlement, nous avons soulevé la question du choix : soit changer le règlement, soit essayer d'obliger les tireurs à tirer en respectant le règlement. Le dialogue sur les pistes est revenu, nous avons constaté une augmentation très importante du nombre de phrases d'armes plus longues avec des contre-ripostes. Et l'essentiel quand même de l'escrime, et surtout du fleuret, est le dialogue. L'alternance du laps de temps de préparation avec les actions sont bien rythmées en créant un spectacle passionné et spectaculaire. Les fleurettistes ont exécuté des actions offensives plus correctes, bien évidemment en allongeant le bras, et touchant par estoc. Ces actions offensives sont plus faciles à identifier et à suivre par les spectateurs et, en plus, plus faciles à arbitrer. Les caractéristiques du fleuret ont été rétablies. Ces caractéristiques doivent être mises encore plus en valeur par les répétitions au ralenti de l'image TV destinée au grand public pour obtenir le support des médias et suivre quand même un peu l'indication du CIO en ce qui concerne l'objectivité de l'arbitrage. Je vous propose maintenant de regarder des sélections d'actions au fleuret et voir ce qu'était le fleuret aux Championnats du Monde de Lisbonne et de voir après une sélection des actions aux Championnats du Monde de Leipzig. Je pense que la différence est énorme. Je vous propose donc de suivre ces images.

Présentation des images.

René Roch (FRA, MH) : C'est du fleuret !

Ioan Pop : Je pense que les images parlent d'elles-mêmes. Chaque personne qui aime le fleuret, qui aime l'escrime, qui aime enseigner l'escrime, parce que les repères reviennent, même pour les maîtres d'armes, je pense qu'il n'y a pas de comparaison entre les deux façons de pratiquer le fleuret. En ce qui concerne le temps de blocage au sabre, bien évidemment, au sabre, nous avons aussi assisté à différents reproches, à différentes demandes, à des négociations, donne-moi 5 millisecondes, je te donne 20 millisecondes. C'était, excusez-moi, un tout petit peu pénible, parce que notre souci, je vous le répète encore une fois, pour quelqu'un qui passe sa vie dans l'escrime, nous ne pouvons pas faire quelque chose, et nous n'avons pas le droit de faire quelque chose contre notre credo professionnel, en ce qui concerne l'essentiel de chaque arme. Notamment au fleuret et au sabre, le respect pour les conventions. Nous avons effectivement établi ces temps d'escrime pour ne pas avantager une remise par rapport à une parade-riposte. Autrement on pouvait effectivement aller plus loin, mais nous ne

pouvons pas le faire parce qu'autrement on perd l'identité de l'esprit de l'arme. On a aussi entendu au sabre, et j'ai assisté à une petite démonstration un tout petit peu caricaturale à Leipzig, où ils m'ont montré que sur une riposte exécutée en deux temps, on peut effectivement exécuter une remise. Mais cela est dans notre règlement, dans notre esprit d'escrime, contre une riposte directe, c'est impossible de faire une remise. Cela est avéré à cent pour cent et nous n'avons vu aucune action qui démontrait le contraire. En plus, malgré toutes ces difficultés au fleuret, surtout au fleuret parce que c'était la façon de toucher qu'il fallait modifier, réapprendre à revenir dans la normalité, mais au sabre aussi, les hiérarchies des valeurs sont restées presque les mêmes malgré les fluctuations qui peuvent exister pour différentes raisons objectives. Ce n'est donc pas la non-valeur qui a été avantagée, et ce n'est pas l'anti-escrime qui a été avantagée. C'était avantager le champion, c'était avantager un bagage complet technico-tactique. Cette alternance entre préparation, vous avez bien vu qu'à Lisbonne, il n'y avait pratiquement plus de préparation au fleuret, c'était « allez » et c'était effectivement tout de suite l'action. Mais cette alternance entre préparation, donc remontée de tension psychologique pour les spectateurs et finalement l'apogée dans l'action, cette alternance a été très bien rythmée et très bien dosée. Et je suis sûr que d'ici à deux ans, cela va être encore mieux, car il s'agit uniquement d'une expérience et d'une adaptation d'environ sept ou huit mois. Donc je vous propose d'être d'accord et de confirmer ces changements parce que je pense qu'ils sont bénéfiques à notre sport.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Bon, Mesdames, Messieurs, je crois qu'après cette démonstration, nous devons procéder au vote. Est-ce que nous confirmons ces modifications étant donné que cela nous permet de ne pas avoir à modifier nos appareils donc ce n'est pas coûteux ? Toute modification deviendrait coûteuse autrement. Nous sommes d'accord, donc nous procédons au vote. Qui est pour la prolongation de ces modifications, donc pour le statu quo tel que cela s'est passé cette dernière année ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour ? Levez le bras s'il vous-plaît ? **59 voix pour.**

René Roch (FRA, MH) : Donc **nous adoptons définitivement** les mesures qui ont été faites à l'essai au cours de la dernière année. Merci. Je redonne la parole à notre Directrice.

Nathalie Rodriguez : Alors la modification suivante qui concernait l'article m25.4 a déjà été traitée précédemment dans les propositions. Donc, nous passons à l'article t.87 qui concerne la non-combativité avec le texte qui a été adopté par le Comité Exécutif et dont vous avez été informés par lettre d'information no 11-05. Le texte sur la **non-combativité, article t.87**. Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer ?

René Roch (FRA, MH) : Est-ce que vous êtes d'accord pour que nous confirmions la décision qui avait été prise de façon urgente au cours de l'année ? Quels sont ceux qui sont pour la confirmation ?

Nathalie Rodriguez : Qui est pour la confirmation de ce texte ? S'il vous-plaît levez le bras !

René Roch (FRA, MH) : Ce qui est déjà appliqué dans tous nos championnats.

Nathalie Rodriguez : Majorité. **Donc le texte est approuvé définitivement.**

Nathalie Rodriguez : Le texte suivant de la lettre d'information no 12-05 a déjà été traité dans les propositions concernant le Règlement. Donc, il nous reste **l'article o.13** de la lettre d'information no 13-05 « Sauf disposition contraire du présent Règlement, les poules seront constituées en tenant compte du classement officiel FIE actualisé et par tirage au sort pour les éventuels tireurs non classés ». Le reste de l'article n'était pas changé. Oui, la modification intervient parce que les éventuels non-classés, par le passé, étaient déterminés de manière très aléatoire et sans qu'une règle précise soit adoptée. Cela pouvait être l'avis du capitaine d'équipe ou l'avis d'une personne se trouvant dans la compétition. Donc, nous avons uniformisé ce texte de manière à ce que pour les éventuels tireurs non-classés, cela se pratique comme on le fait actuellement, c'est-à-dire par tirage au sort. Et comme on le fait d'ailleurs aux Jeux Olympiques.

René Roch (FRA, MH) : Etes-vous d'accord ? Est-ce quelqu'un est contre ? Personne n'est contre. **C'est adopté.**

6. Candidatures aux Championnats du Monde juniors/cadets 2008 et vote pour l'attribution des Championnats du Monde 2007

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant au point 6 de l'ordre du jour et à sa première partie : candidatures aux Championnats du Monde juniors/cadets de 2008. Nous faisons donc ici un appel de candidatures à l'organisation des Championnats du Monde juniors/cadets 2008. Y a-t-il des candidats ?

René Roch (FRA, MH) : Il peut y avoir des candidats pour les championnats juniors/cadets, mais il peut y avoir aussi des candidats pour uniquement les championnats juniors, auquel cas, les championnats cadets deviendraient immédiatement en 2008 des Championnats de Zone et non plus des Championnats du Monde.

Nathalie Rodriguez : Donc, l'Egypte est candidate aux Championnats du Monde juniors/cadets. Les deux ? Donc, l'Egypte est officiellement candidate à l'organisation des Championnats du Monde juniors/cadets 2008.

René Roch (FRA, MH) : C'est juniors/cadets ou uniquement juniors ? Les deux. Alors nous continuons avec les deux.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Y a-t-il d'autres candidats ? Il n'y a pas d'autre candidat. Bien, donc nous avons enregistré la candidature.

René Roch (FRA, MH) : Nous avons enregistré la candidature, nous voterons sur la candidature lors de notre Assemblée Générale à Séoul en Corée.

Nathalie Rodriguez : Les Championnats du Monde juniors/cadets 2007 ont déjà été attribués à Izmir.

René Roch (FRA, MH) : Il serait bon de voir dans quelles conditions vont se dérouler ces championnats.

Nathalie Rodriguez : Nous passons donc maintenant à la deuxième partie de ce point 6 qui est présentation des candidatures et vote pour l'attribution des Championnats du Monde 2007.

René Roch (FRA, MH) : Moi je propose que pour la présentation, on tire au sort. Qui va commencer alors ? On fait venir les deux candidats et ils vont tirer au sort le premier ou le deuxième. D'accord. Nous demandons donc aux représentants de Saint-Petersbourg et de Plovdiv de bien vouloir venir jusqu'à nous.

Ioan Pop : Mme Velichka, M. Bychkov, je ne sais pas ?

René Roch (FRA, MH) : Qui représente Saint-Petersbourg ?

Nathalie Rodriguez : Donc, c'est Plovdiv qui fera d'abord sa présentation.

Velichka Hristeva (BUL) : *Début de la présentation en langue bulgare.*

Ioan Pop : Je vous prie de mettre les casques parce que Mme Velichka va présenter en langue bulgare. Les traducteurs ont reçu le texte pour faciliter la traduction. Et ils vont traduire en trois langues. Donc, je prie tout le monde de mettre le casque pour écouter.

Velichka Hristeva (BUL) : *Présentation enregistrée en langue bulgare. Transcription du texte remis aux traducteurs.*

Mesdames, Messieurs. Depuis maintenant de très nombreuses années, je vis, au milieu de vous, ma passion de l'escrime. Mon pays, la Bulgarie a une longue tradition d'escrime. Nos escrimeurs sont parfois montés sur les podiums internationaux. Ils sont aujourd'hui en progrès et travaillent à revenir au plus haut niveau. Toutefois, de ces dernières années, comme présidente de la Fédération bulgare, je retiens surtout l'organisation des championnats du monde juniors et cadets en 2004. A cette occasion, et ce n'est pas moi qui le dit, les escrimeurs, les entraîneurs et les dirigeants de chacune des délégations ont pu découvrir les beautés de Plovdiv et retenir que nous avons réussi à organiser des championnats du monde parfaits. Depuis un an et demi, dans toutes les conversations privées que j'ai eues avec la plupart d'entre vous, vous avez eu la gentillesse de féliciter la Fédération bulgare pour la qualité de son organisation et la sérénité dans laquelle les compétitions se sont déroulées. J'y ai été très sensible. Je vous en remercie de toutes mes forces. Cela a été un formidable encouragement à poursuivre notre œuvre au service de l'escrime

Avec mes collaborateurs et avec les dirigeants de notre gouvernement, nous avons donc pensé que ces hommages ne pouvaient pas rester sans lendemain. Il fallait leur donner une suite, pour l'escrime bulgare mais surtout pour les escrimeurs du monde entier. C'est dans ce sens que j'ai déposé la candidature de Plovdiv pour les championnats du monde seniors 2007. Nous avons choisi 2007 pour des raisons incontournables.

D'une part parce que cette année-là, la Bulgarie vivra un moment historique, en rejoignant officiellement la communauté européenne qui représente pour nous un nouvel espoir de développement et à laquelle nous appartenons dans notre âme, dans notre cœur et dans notre esprit depuis toujours. D'autre part, parce que 2007 est une année pré-olympique et vous n'ignorez pas que les résultats de ces championnats du monde pèseront lourd dans la qualification pour les Jeux olympiques de Pékin en 2008.

Or, Plovdiv offre à chaque délégation un cadre, des installations sportives, une ambiance d'équité et d'objectivité totale. Je me porte garante devant vous de toutes ces valeurs qui vous sont chères : honnêteté, intransigeance contre le dopage et toutes les formes de corruption. Nous sommes ensemble pour défendre le sport et, en particulier, celui qui nous réunit contre les dangers du monde moderne. L'escrime doit rester fidèle à son éthique et être à tous points de vue exemplaire. Je m'y engage devant vous pour les championnats du monde 2007.

Présentation du film.

Velichka Hristeva (BUL) : *Brève allocution en langue bulgare.*

Applaudissements.

Violeta Nikolova (Ambassadrice de Plovdiv, BUL) : Mesdames et Messieurs, bonjour et bienvenue à Plovdiv. Je m'appelle Violeta, je suis née en 1980, mais nous ne parlons plus de cette époque. J'ai vingt-cinq ans et devant vous je suis l'ambassadrice d'une nouvelle génération de mon beau pays. Beaucoup d'entre-vous connaissent la Bulgarie, d'autres non. C'est à tous que je m'adresse aujourd'hui. Je suis venue jusqu'ici pour

vous dire pourquoi nous les jeunes, on aime Plovdiv et pourquoi on vous aime. D'abord, Plovdiv n'a pas eu besoin de changer de nom pour entrer dans une nouvelle ère. La Bulgarie se prépare à faire partie de la Communauté européenne et Plovdiv n'aspire qu'à la modernité. Nous les jeunes, on étudie et on travaille, nous les jeunes, nous nous prenons en main pour conduire notre destin vers des lendemains toujours meilleurs, économiquement, culturellement, sociologiquement, sportivement. Nous les jeunes, on se lamente, on chante, on danse, on rit, on parle, on se passionne. Nous les jeunes on fait du sport, et même je vais vous confier un secret, on fait l'amour. Bref on vit, vous voyez. Nous sommes comme tous les jeunes du Monde. Vous et nous, nous nous renvoyons mutuellement la même image. C'est du dynamisme, de la joie de vivre. De notre foi commune, un monde meilleur pour tous. Je propose maintenant que dans cette salle nous nous donnions la main pour symboliser l'espoir porté par les nouvelles générations dans les valeurs véhiculées par le sport et le soutien que vous leur apportez. Ce sera notre « holà » à vous et à nous. Plovdiv évidemment, je n'allais pas l'oublier. Plovdiv symbolise merveilleusement bien la Bulgarie dans sa culture de toujours. Notre Bulgarie à nous. Plovdiv, par exemple, ce sont des peintres reconnus jusqu'à Paris, Plovdiv, par exemple, ce sont des grands sportifs que d'autres pays ont voulu acheter à prix d'or. Je vous parle maintenant du footballeur mondialement connu Hristo Stoitchkov. Plovdiv, par exemple, a vécu des heures torrides avec le magnifique symbole olympique que constituait sa sauteuse en hauteur Stefka Kostadinova, dont le monde entier a pu apprécier l'éternelle beauté et qui est actuellement la Présidente du Comité National Olympique Bulgare. Plovdiv, par exemple, c'est mon amie, notre amie à tous. Velichka Hristeva, la Présidente de la Fédération Bulgare, qui ne vit que pour le développement de l'escrime bulgare. Plovdiv encore, c'est une ville résolument sportive et humaine, pour qui ces Championnats du Monde seniors 2007 sont aujourd'hui une bénédiction. Enfin, souvenez-vous, nous avons des bouliers, et nos anciens bouliers, tous les gens de Plovdiv s'en servent aujourd'hui pour égrainer les jours qui nous séparent de la cérémonie d'ouverture des Championnats du Monde le 19 octobre 2007. Et chaque boule est un porte-bonheur pour vous et pour nous, et un signe d'amitié envers tous les escrimeurs du monde. Ceux qui seront à Plovdiv et ceux qui malheureusement ne pourront pas y être. Au nom de tous mes amis les jeunes bulgares, je vous dis bienvenus à Plovdiv, vous ne serez pas déçus, ne nous décevez pas. Merci.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant à la présentation de Saint-Pétersbourg.

Youri Bytchkov (RUS) : Chers collègues, chers amis. Nous allons tout d'abord vous montrer deux films et je prendrai la parole ensuite.

Présentation des films.

Youri Bytchkov (RUS) : *Allocution en russe, traduite au fur et à mesure en anglais.* Nous comprenons tous que le sport et l'escrime ne représentent pas seulement une bagarre ou un combat sur la piste. C'est avant-tout un déploiement de relations amicales qui s'efforcent d'obtenir une coopération et compréhension mutuelles ainsi que le respect des intérêts de nos états et fédérations. Nous nous battons tous afin de résoudre au mieux toute question difficile.

J'aimerais relever que lors du Congrès de 2003, et vous vous en souvenez bien, le Président de la FIE, M. René Roch, ainsi que tous les représentants de la communauté mondiale d'escrime avaient applaudi la Fédération Russe d'Escrime pour sa décision de reporter de 2005 à 2007 sa demande de candidature pour Saint-Pétersbourg. Cette

décision normale de la Russie profitait à tout le monde. Et le plus important est qu'elle était profitable et pour le bien de notre beau et noble sport l'escrime.

Ayant obtenu un accord général et un soutien, nous avons déjà lancé la préparation pour 2007 en 2003. Nous désirons que ces Championnats du Monde atteignent un très haut niveau. Le Comité d'Organisation de Saint-Pétersbourg 2007 est déjà en fonction. Et une résolution a été prise par le Gouvernement de Saint-Pétersbourg qui a obtenu une subvention considérable pour la conduite de ces championnats. Étant uniquement guidés par le désir de rendre notre sport plus populaire, nous sommes prêts à fournir de nouvelles solutions de couverture TV qui présenteront des démonstrations du championnat sur des chaînes nationales Russes ainsi que des chaînes TV internationales. Nous sommes en train de travailler sérieusement sur les préparations pour 2007.

Il y a un mois, nous avons eu à Saint-Pétersbourg une réunion traditionnelle du Comité d'Organisation et les importantes décisions suivantes ont été prises : les dates pour la conduite de ces Championnats du Monde seront définies dans la période du 1^{er} au 15 octobre et seront prises en accord avec la Fédération Internationale d'Escrime. Et elles seront bien évidemment ajustées avec le programme des compétitions de tout autre sport.

Des accords de prix spéciaux pour le logement pour celles et ceux qui viendront participer aux Championnats du Monde de Saint-Pétersbourg sont en préparation. Le prix approximatif pour 24 heures, soit une nuit en chambre double sera d'environ USD 70.-, pas plus.

La question des visas d'entrée pour la Russie sera résolue et réglée au niveau du Ministère des Affaires Etrangères. Les décisions adéquates seront envoyées aux Consulats ou Ambassades de la Fédération Russe de tous les pays qui enverront des participants à Saint-Pétersbourg.

Nous garantissons que les services de sécurité fonctionneront parfaitement sur les lieux des compétitions, tout comme dans les hôtels dans lesquels les participants séjourneront.

Le Comité National de la Fédération Russe pour la diffusion TV et radio a déjà préparé un projet de contrat relatif à la transmission des compétitions des Championnats du Monde en Russie et à l'étranger, dans les pays européens et autres pays.

Ayant comme but principal le développement et la promotion de l'escrime, nous avons pris la décision d'inviter aux frais du Comité d'Organisation les représentants des 35-40 pays qui n'ont jamais participé auparavant à des Championnats du Monde. Ceci sera financé par la Fondation pour le futur de l'escrime. Nous allons augmenter l'universalité et le nombre de participants aux Championnats du Monde et nous aiderons les petites nations d'escrime à rejoindre réellement, et non pas sur papier, notre communauté mondiale d'escrime.

La décision a été prise par le Comité d'Organisation qu'aucun droit d'inscription ne sera perçu des participants des compétitions individuelles et des compétitions par équipes. Cette somme représente approximativement EUR 100'000 que nous fournirons. Pour la première fois, nous avons décidé de prévoir un prix de 100'000 EUR pour les gagnants et médaillés ainsi que leurs entraîneurs pour les Championnats du Monde. La décision a aussi été prise d'inviter les Présidents des 117 fédérations nationales en tant qu'invités d'honneur aux frais de la Fédération Russe d'Escrime et de la Fondation pour le futur de l'Escrime.

Je pense que les points énumérés démontrent bien à tout le monde ainsi qu'aux participants de ce Congrès qu'un grand travail a déjà été entrepris et que celui-ci a été entrepris avec votre soutien et accord en 2003. Je regrette de soulever le fait qu'un certain groupe de personnes et pays conduisent une campagne de presse contre Saint-Pétersbourg. Et j'espère que nous avons le soutien de la FIE car notre but principal est le développement de l'escrime mondiale et la conduite de Championnats du Monde à un très haut niveau, qui soit même supérieur au passé. Notre foi est de conduire ce Championnat du Monde à un très haut niveau. Et si nous avons confiance, si nous avons une bonne réputation, nous ferons toujours partie du mouvement olympique.

Les personnes que j'ai déjà mentionnées avant essaient de transformer notre sport en politique et cette politique ne conduira à rien, si ce n'est à une dissolution et à des différences entre les pays. C'est d'ailleurs pour cette raison que la candidature de Plovdiv est apparue comme une alternative à celle de Saint-Pétersbourg. Ces personnes ne prennent pas en considération les intérêts de nos pays et fédérations qui se battent pour l'amitié et l'unité.

Et maintenant devant vous, je m'adresse à Madame Hristeva, Présidente de la Fédération Bulgare d'Escrime. J'aimerais vous proposer de reporter votre candidature, tout comme cela a été fait auparavant par la Fédération Russe, dans pareille situation avec la Fédération Allemande et la Fédération Italienne. Je propose que vous reportiez votre candidature de 2007 à 2009. Cette décision de la Fédération Bulgare peut être prise dans un esprit de fair-play qui contribuera au renforcement et à la consolidation de notre amitié et coopération entre les pays de la communauté mondiale d'escrime. Cela sera un véritable exemple pour le futur pour la résolution de questions internationales si compliquées. Je peux maintenant officiellement déclarer que nous sommes prêts à fournir toute sorte de soutien à la Fédération Bulgare. Et j'aimerais que Madame Hristeva fasse part de son opinion sur ma proposition. Bien, étant donné que Madame Hristeva ne réagit pas à cette demande, j'aimerais peut-être avoir l'avis des représentants des autres fédérations.

Applaudissements.

Velichka Hristeva (BUL) : Mesdames et Messieurs, mes chers amis. Comme vous l'avez entendu, moi aussi j'ai exposé mes motifs qui sont très sérieux. Et les raisons sérieuses de la fédération bulgare pour une candidature en 2007. Comme vous l'avez bien entendu, j'ai moi aussi le soutien personnel du Président de la République Bulgare M. Gueorgui Parvanov. C'est avec son soutien que se dérouleront ces Championnats du Monde. J'ai également le soutien de la nouvelle Présidente du Comité Olympique Bulgare Mme Stefka Kostadinova. Je n'ai pas le pouvoir de retirer la candidature de Plovdiv. Je vous prie d'en tenir compte dans votre décision. Merci.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Bien, Mesdames, Messieurs, nous avons eu un long discours de M. Bytchkov et je le remercie de son long discours. Je voudrais vous tenir au courant, puisque je suis mis en cause. D'abord, jamais le Président de la Fédération n'a attribué des Championnats du Monde sans demander l'avis du Congrès, cela paraît aberrant. Cela se fait peut-être dans certains pays, mais dans mon pays cela ne se fait pas. Et dans tous les cas, c'est contraire à mon éthique, c'est contraire à mon éthique de disposer de voix que je n'ai pas. Je voudrais à ce sujet vous lire le rapport du Congrès de 2003. Dans ce rapport du Congrès il est dit et c'est moi qui parle d'ailleurs : « la Fédération Russe a communiqué à la Fédération Internationale l'intention de décaler la candidature de Saint-Pétersbourg en 2007. Bien consciente de la possibilité de se retrouver en concurrence avec quelques pays qui pourraient présenter leur candidature

pour la même année. » Il n'a jamais été question de dire « nous sommes d'accord pour 2005, 2006 et 2007 c'est Saint-Pétersbourg », vous pouvez le constater, c'est le rapport du Congrès de 2003. De toute façon, s'il est pris une décision aujourd'hui, elle ne sera décisive que lorsque j'aurai un écrit signé par des personnes dûment habilitées. En particulier par le Président de la Fédération Russe, qui malheureusement n'est pas là, nous le déplorons, cela aurait été très intéressant pour notre Congrès de l'avoir parmi nous. Tout vote qui sera fait aujourd'hui ne sera pas définitif. Je veux un écrit signé parce que je vois que l'on ne dit pas toujours la vérité. Alors ceci étant, maintenant nous n'avons pas de date pour la compétition de Saint-Pétersbourg. Nous avons une date en ce qui concerne Plovdiv. La date de Plovdiv convient. La date de Saint-Pétersbourg nous l'attendrons. Bien. Entre le 1^{er} et le 15 octobre mais il serait souhaitable que nous ayons une date définitive. Nous avons des questions à poser au point de vue télévision.

Jochen Faerber : J'aimerais poser deux questions supplémentaires concernant la télévision aux deux candidats. Comme vous le savez, la Fédération Internationale vient de prolonger son contrat avec l'Union Européenne de Radio-Télévision pour l'Europe et comme vous l'avez vu aux Championnats du Monde de Leipzig, nous avons augmenté le nombre d'heures de production, de quinze heures environ par le passé à presque cinquante heures à Leipzig. A Turin, nous allons continuer de travailler sur les droits de télévision et j'aimerais savoir des deux candidats s'ils sont au courant de la réelle augmentation des heures de production, qui représente une augmentation des coûts pour le Comité d'Organisation ou leur diffuseur jouant le rôle de diffuseur hôte chargé d'envoyer les images à l'Union Européenne de Radio-Télévision, et s'ils pourront remplir ces conditions conformément à notre contrat. Et comme vous l'avez vu à Leipzig, pour la première fois, nous nous sommes arrangés pour pouvoir filmer les éliminations directes. C'est la raison pour laquelle nous avons augmenté le nombre d'heures de production. J'aimerais savoir si les deux comités d'organisation de candidature peuvent remplir cette condition, à savoir aussi filmer les matchs d'élimination directe et les offrir aux différentes télévisions nationales. C'est pour moi un élément clé pour le futur des Championnats du Monde, avoir une production et une diffusion télévisuelle plus larges pour l'escrime. Voilà ces deux questions, élimination directe et augmentation des heures de production.

René Roch (FRA, MH) : Bien, le Directeur Technique veut dire quelques mots.

Ioan Pop : Je voudrais uniquement attirer l'attention des deux candidats sur un problème technique. En dépit du fait que nous avons eu un Championnat du Monde exceptionnel à Leipzig, et je profite de cette occasion pour les en féliciter encore une fois, l'emplacement des quatre pistes en forme de carré n'est pas un nouveau standard qui a été adopté. C'était plutôt une exception pour des raisons objectives, qui ont été négociées par le Comité d'Organisation avec la Fédération Internationale d'Escrime. Parce que du point de vue de la transparence et de la lisibilité, cela n'est pas la meilleure solution. Cela a été résolu plus ou moins convenablement, il y a tout le reste qui a contre-balancé cette chose. Mais cela ne devient pas un standard, et on va approuver les plans. J'ai vu le projet de Saint-Pétersbourg, je sais que cela peut être modifié. J'attire juste l'attention des candidats. Merci beaucoup.

Youri Bytchkov (RUS) : Je voudrais informer le Congrès ainsi que M. Pop que nous avons déjà pris contact avec les représentants des compagnies TV en Russie et aussitôt que la décision concernant la ville hôte pour 2007 est prise, nous sommes prêts à envoyer les contrats et arranger la couverture télévisuelle en conformité avec les exigences de la Fédération Internationale d'Escrime et les standards nouvellement introduits. Merci.

Applaudissements.

Velichka Hristeva (BUL) : Mes chers amis, on a très bien vu comment se sont déroulés les Championnats du Monde de Leipzig et on connaît très bien tous les points relatifs à la technique. Nous avons même ici dans cette salle un représentant de la télévision bulgare Mme Tseleva ?. Si vous avez des questions, vous pouvez s'il vous plaît les poser à cette dame. Merci.

René Roch (FRA, MH) : Je pense qu'il faut arrêter les discussions. Donc, nous allons voter.

Gordon Rapp (GER) : M. le Président, chers amis. Lors du Congrès de Leipzig en 2003, nous avons trois candidats pour les Championnats du Monde de 2005 et 2006 : Turin, Leipzig et Saint-Pétersbourg, parce que l'Allemagne ne pouvait accueillir les championnats qu'en 2005, il avait été sportivement et dignement décidé que l'Italie, Turin, se déplace en 2006, et Saint-Pétersbourg était d'accord pour 2007, ce qui devait encore être décidé au Congrès suivant. Les raisons pour lesquelles l'Allemagne, ma fédération, ne pouvait accueillir les championnats qu'en 2005 sont variées. Ce n'était pas possible en 2006 car les Championnats du Monde de Football étaient déjà prévus en 2006. Et parce que Leipzig était une ville candidate pour les Jeux Olympiques de 2012, un soutien financier pour 2005 était garanti et vous l'avez vu par vous-même à Leipzig, cela était un facteur important. Avec l'aide de la FIE et de M. René Roch, Turin a généreusement accepté un report en 2006. Et c'était la solution pour pouvoir organiser les championnats de 2005 à Leipzig, et le Congrès l'a approuvé. Pour l'Allemagne, et pour moi personnellement, c'est un point de vue moral que de supporter Saint-Pétersbourg pour les championnats de 2007. C'est aussi grâce au soutien de la Fédération Russe qui n'a pas insisté pour avoir les championnats en 2006. C'est pourquoi la Fédération Allemande d'Escrime, et nous sommes désolés pour Plovdiv, demande maintenant à tous les membres FIE de voter en faveur Saint-Pétersbourg pour l'organisation des Championnats du Monde de 2007. Merci.

Applaudissements.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Il est toujours difficile de faire des choix car nous décevons certaines personnes et faisons plaisir à d'autres. Mais nous devons nous associer à la position exprimée par le représentant de l'Allemagne. L'accord pris, peut importe s'il s'agissait d'écrits ou uniquement de mots honorables, était clair et ne pouvait pas laisser place à d'autres interprétations. L'Allemagne devait avoir ces championnats en 2005. Nous avons l'occasion de reporter notre demande et prévoir ces Championnats du Monde en 2006, après les Jeux Olympiques, profitant ainsi de certains avantages au niveau de l'organisation et de l'infrastructure. Et Saint-Pétersbourg a accepté de retarder de deux ans sa demande. A ce point, moralement et techniquement, je pense que nous n'avons pas d'autres alternatives que d'accepter cette position et la supporter. Nous regrettons, parce que nous voulons être amis avec tout le monde. Nous espérons que la Bulgarie pourra organiser dès que possible et au mieux un autre championnat, nous approuvons l'idée des les avoir en 2009, qui est la prochaine opportunité, mais nous confirmons notre désir, notre intention de vote, qui est pour Saint-Pétersbourg uniquement. Merci.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Bien, Mesdames, Messieurs. Je pense que c'est un peu insupportable les pressions qui sont faites sur le Congrès. Que certaines personnes se soient mises d'accord, entre-elles, pour organiser les Championnats du Monde, nous sommes d'accord, mais cela ne les engage qu'entre-elles. Cela n'engage pas le Congrès. Et cela n'a pas engagé le Président de la Fédération Internationale, et il l'a dit au Congrès lui-même en 2003. Vous l'avez dans le rapport du Congrès. Donc c'est un

engagement entre-eux, c'est une association entre personnes, bien évidemment, très honorable, mais cela n'a jamais été un engagement du Congrès d'accepter que 2007 soit Saint-Pétersbourg, car si c'était ainsi, aujourd'hui nous n'aurions même pas besoin de voter. Si nous votons aujourd'hui, c'est bien parce qu'il n'y a pas d'engagement de la part du Congrès et le Congrès n'est pas partie prenante dans l'accord qui a réuni ces trois personnes. Elles se sont réunies, elles ont décidé. C'est leur problème entre-elles, mais cela n'est pas notre problème à nous et dans tous les cas, ce n'est pas mon problème. Je tiens à rester neutre dans une affaire comme celle-là. Les candidatures ont été ouvertes. Chacun a présenté sa ville, sa possibilité d'organiser, maintenant nous allons voter sur ces deux possibilités. J'ajoute encore que cela ne deviendra définitif que lorsque j'aurai par écrit toutes les conditions qui ont été données par les candidats eux-mêmes et nous ratifierons à ce moment-là la candidature. C'est-à-dire que cela ne sera valable que lorsque j'aurai un écrit précis qui me dira tout ce qui a été proposé aujourd'hui au Congrès. Voilà donc, nous votons maintenant pour l'un ou l'autre. Je demande un vote secret puisque le Président a le droit de demander un vote secret et nous allons donc voter pour les deux candidatures.

Nathalie Rodriguez : Nous allons passer à l'appel des pays. Nous allons vous remettre un bulletin de vote.

René Roch (FRA, MH) : Nous ne sommes pas ici à l'Union Européenne où on reprend la parole avant le vote. Cela n'existe pas ici à la Fédération Internationale. M. Bytchkov vous n'avez pas la parole. C'est fini. C'est inadmissible.

Nathalie Rodriguez : Vous allez recevoir un bulletin de vote portant le nom des deux villes candidates. Il vous suffira de mettre une croix dans la case de la ville que vous souhaitez élire.

Les Pays-Bas pour les Antilles Néerlandaises. L'Argentine. L'Arménie. Aruba. Australie. Autriche. Azerbaïdjan. Barbade. Barbade, la Barbade ! Bolivie. Brésil. Le Brésil ! La Bulgarie qui vote pour Brunei. La Bulgarie qui vote pour Brunei. Et la Bulgarie qui vote pour elle-même. Le Sénégal pour le Burkina Faso. Canada. Le Mexique pour le Chili. La Chine. Aruba qui vote pour le Costa Rica. La Hongrie qui vote pour la Croatie. Cuba. La Belgique. Chypre. République Tchèque.

Excusez-moi Messieurs, est-ce que vous voulez bien vous écarter s'il vous-plaît pour que je voie les isoloirs !

Le Danemark. Chypre. L'Allemagne pour l'Equateur. L'Egypte. El Salvador. Espagne. Estonie et l'Estonie qui vote aussi pour la Finlande. La France. La Grande-Bretagne. La Géorgie. L'Allemagne qui vote pour elle-même. La Grèce. Guatemala. Chine pour Hong Kong. La Hongrie et Max Geuter pour l'Indonésie. L'Inde et l'Iran. L'Irlande. L'Irlande est là ? L'Irak. Islande. Italie, Jordanie. Japon. Corée. Arthur Cramer pour le Koweït. La Lettonie. La Pologne pour la Lituanie. Ana Pascu pour le Luxembourg. Ana Pascu pour le Luxembourg ! Le Kazakhstan. René Roch pour Macao. Taipei pour la Malaisie. La Georgie pour Moldova. Excusez-moi Messieurs mais je ne peux pas voir derrière, mettez-vous par-là ! Mexique. La Palestine pour le Mali. La Palestine pour le Mali ! La Palestine pour le Mali ! Italie pour Malte. La France pour Monaco. La Jordanie pour le Niger et le Danemark pour la Norvège. L'Australie pour la Nouvelle Zélande. Le Panama. Le Brésil pour le Paraguay. Porto Rico pour le Pérou. Et le Panama pour les Philippines. La Palestine, qui vote pour elle-même. La Pologne. Le Portugal. Porto Rico qui vote pour lui-même. Le Qatar. La Roumanie. L'Afrique du Sud. La Russie. Le Sénégal. Les Pays-Bas. La Corée pour Singapour. El Salvador pour Saint-Marin. La Suisse. République Slovaque. La Suède. L'Ouzbékistan pour le Turkménistan. Taipei. L'Egypte pour la Tunisie. Turquie. La République Tchèque pour l'Ukraine. La Bolivie

pour l'Uruguay. USA. Ouzbékistan. Japon pour le Vietnam. Et le Qatar pour le Yémen. Est-ce que tous les pays ont été appelés ? Oui, alors le vote est terminé. Je vous ai appelé M. Geuter, j'ai dit Max Geuter pour l'Indonésie.

Jochen Faerber : Mesdames et Messieurs nous vous prions de prendre place encore une fois pour l'annonce du vote.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Mesdames, Messieurs, je vous donne le résultat de la votation pour les Championnats du Monde de 2007. Avec 92 pays votants et 92 bulletins correctement remplis. Le résultat est **pour Plovdiv : 40 voix. Pour Saint-Pétersbourg : 52 voix.**

Applaudissements.

Velichka Hristeva (BUL) : Mesdames et Messieurs, mes chers amis. Bien entendu, je regrette beaucoup d'avoir perdu cette bataille, mais quand même, je voudrais féliciter Saint-Pétersbourg. Mais je crois qu'il n'y avait pas de fair-play dans nos relations. Je crois qu'aujourd'hui, on a vendu notre sport. Et j'ai une proposition pour les prochains Championnats du Monde : de ne pas les décider au Congrès de la FIE mais de parler avec la Fédération Russe et à eux de nous dire où peuvent se dérouler les Championnats du Monde. Merci.

Applaudissements.

Youri Bytchkov (RUS) : Cher amis et collègues. J'aimerais remercier ceux qui ont soutenu la candidature de St-Pétersbourg et j'aimerais à nouveau insister sur le fait que nous garantissons que la conduite de ces Championnats du Monde sera d'un très haut niveau. Et je pense que cela sera une nouvelle page dans le développement de l'escrime mondiale. Merci pour votre compréhension et soutien.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Nous allons continuer parce que nous n'en avons pas pour très longtemps. Je crois que dans dix minutes nous aurons terminé, alors on ne va pas aller déjeuner pour ensuite revenir, si vous êtes d'accord.

Bon écoutez, contrairement à ce que j'ai dit, effectivement, nous avons plusieurs points à discuter, je crois qu'il est préférable que nous allions déjeuner puis que nous revenions pour terminer, parce qu'il y a encore différents points à voir.

PAUSE DEJEUNER

René Roch (FRA, MH) : Nous reprenons. Je voudrais que le Congrès me donne son avis. Nous avons discuté avec les organisateurs des Jeux de Pékin, le BOCOG, et il semble possible que nos Championnats du Monde, pour les équipes qui ne seraient pas aux Jeux de Pékin, puissent faire l'objet d'une épreuve test à Pékin en avril 2008. Je pense que cela ne serait pas mauvais et de ce fait, tous nos tireurs seraient allés à Pékin et on aurait les Championnats du Monde des équipes ne participant pas aux Jeux Olympiques, à Pékin en avril 2008. Est-ce que vous êtes d'accord pour que je continue les tractations à ce sujet ? Qui n'est pas d'accord ? Bon, tout le monde est d'accord, alors nous continuons. OK. Je ne vous promets pas que nous allons réussir, mais je pense que pour les tireurs cela serait une bonne chose de venir à Pékin pour les équipes qui ne vont pas participer aux Jeux Olympiques.

7. Points divers

Nathalie Rodriguez : Nous passons maintenant au point 7 : points divers. Attribution du Challenge Chevalier Feyerick.

René Roch (FRA, MH) : Alors, vous savez que les années impaires, il n'y a pas de nomination de membres d'honneurs mais nous attribuons le **Challenge Feyerick**. Ce Challenge Feyerick est attribué aux personnes qui ont eu un geste sportif, une attitude sportive vis-à-vis des autres et j'avoue que c'est aujourd'hui un point rafraîchissant pour nous après ce que nous avons traversé. Je vous propose qu'on attribue ce Challenge à Fabrice Jeannet qui est un grand escrimeur, un grand épéiste, pour les paroles qu'il a eues dans les journaux à la suite des Championnats du Monde. Il a exprimé les choses suivantes : « j'ai eu une enfance paisible, je n'ai que des bons souvenirs, je suis content de l'éducation que mes parents m'ont donné ; ils m'ont inculqué des valeurs, le respect des gens, la politesse, l'honnêteté, et je suis assez fier du résultat. » On l'a ensuite interrogé sur son adversaire Kolobkov et il a dit que pour lui c'était un honneur d'avoir été battu par un aussi grand champion. Il a vraiment fait l'apologie de son vainqueur, il a reconnu qu'il était le plus fort et que M. Kolobkov était un homme de très grande valeur, et je suis un peu de son avis. Et donc, **je propose que nous donnions le Challenge Feyerick à M. Fabrice Jeannet pour ses déclarations dans la presse**. C'est assez rare que nous ayons un escrimeur qui s'exprime de cette façon, Vous êtes d'accord ?

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Nous avons un autre point, c'est les **candidatures pour le Congrès 2007**. Actuellement, nous avons deux candidatures pour le Congrès 2007. Nous avons l'Espagne et nous avons d'autre part Istanbul. Istanbul est candidate, l'Espagne nous ne savons pas la ville. Mais de toute façon, aujourd'hui, nous ne désignons pas la ville qui organisera le Congrès 2007. Nous le ferons à Séoul, ou à côté à Taebaek City. Donc aujourd'hui, nous prenons note des candidatures, puisqu'il y avait jusqu'à ce Congrès pour déposer les candidatures. A Taebaek City, nous déciderons du Congrès 2007 entre les deux candidatures.

Giorgio Scarso (ITA) : Je vais parler en espagnol, non pas pour faire de la démagogie, mais parce que c'est la seule langue dans laquelle je peux m'exprimer, à part l'italien. L'Italie avait demandé la possibilité d'organiser le congrès en 2007 pour donner des possibilités à la fédération nationale et à la Fédération Internationale, non pas pour entrer en confrontation avec l'Espagne, que j'aimerais remercier pour son esprit et service qu'elle rend avec cette candidature. L'Italie retire donc sa candidature pour le Congrès 2007 en faveur de l'Espagne. Je viens d'apprendre qu'il y avait aussi la Turquie. Je crois que l'escrime doit trouver un moment de paix et maintenant je fais une invitation au président, M. René Roch, pour trouver le moyen d'organiser la rencontre qu'il y aura en Corée afin de décider quelle équipe restera en dehors. Il ne faut pas que cela soit un moment de grand combat entre les fédérations. Je me rends compte que chaque fédération a ses propres intérêts, mais je crois que la meilleure chose serait de trouver une méthode, de telle façon que tout le monde sache quel est le critère que nous devons adopter pour choisir les équipes qui iront à Pékin et éviter d'arriver à une lutte entre les pays, car je suis sûr que chaque pays a ses intérêts. La meilleure chose serait que le Comité Exécutif puisse personnaliser le critère pour choisir l'équipe, pour qu'il y ait une collaboration et non pas une confrontation entre les fédérations. Merci beaucoup.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : M. Groupierre.

Victor Sergio Groupierre (ARG) : Monsieur le Président, il figure à l'ordre du jour du Congrès qu'il faut établir le lieu du prochain congrès, et j'ai remarqué que plusieurs décisions ont été renvoyées à l'Assemblée Générale de l'année prochaine pour être discutées. Statutairement, les décisions ne sont pas du ressort de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale sert plutôt pour l'approbation du rapport et du budget, et non pas pour discuter. Nous avons été convoqués pour discuter ces sujets lors du Congrès et je ne vois pas pourquoi nous devons les renvoyer à l'Assemblée Générale.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Je suis tout à fait de cet avis mais cela me paraît très difficile, ou il faut considérer que l'Assemblée Générale sera également un Congrès Extraordinaire car nous sommes obligés de prendre une décision vis-à-vis du CIO. Je ne peux pas dire au CIO, Messieurs, attendez 2007 pour qu'on vous dise quelles sont les équipes qui vont aller aux Jeux Olympiques de 2008. Imaginez vous qu'on fasse cela ? On va se faire supprimer les équipes tout simplement. C'est ce qui va arriver. Il faut être raisonnable dans la vie. Nous devons prendre des décisions. Je dis qu'il est possible que nous puissions retarder de quelques mois mais nous ne pouvons pas retarder de quelques années le programme olympique. Ce n'est pas possible. Alors je suis pour la légalité, l'Assemblée Générale sera en même temps un Congrès Extraordinaire pour décider des équipes qui iront aux Jeux Olympiques, c'est tout.

Nathalie Rodriguez : Je voulais vous signaler que le Congrès est souverain et qu'il a tout à fait le droit d'attribuer, à titre exceptionnel, des prérogatives supplémentaires à l'Assemblée Générale.

René Roch (FRA, MH) : Bien, d'autre part, en ce qui concerne les accords qu'il peut y avoir entre-vous. Nous sommes très heureux de savoir que vous avez des accords entre-vous mais si vous voulez, nous ne sommes pas là pour dire moi je me suis mis d'accord avec un tel pour faire l'Assemblée Générale chez moi et puis après il aura le droit de la faire ailleurs etc. Mais vous croyez que le Congrès est engagé par vous ? C'est votre problème, ce n'est pas le problème du Congrès. Le Congrès est souverain, chacun a le droit de penser ce qu'il veut, chacun peut choisir entre un lieu pour l'Assemblée Générale à tel endroit ou à tel autre endroit. Je pense qu'il faut arrêter de combiner entre-vous. Je sais que c'est un peu une deuxième nature mais la combine ce n'est pas fait pour nous, c'est fini ça. Dans tous les cas, moi je ne l'accepte pas.

Maintenant je laisse la parole au Directeur Technique qui va vous parler de l'éventualité d'un centre international d'escrime. J'ajoute là aussi qu'il n'y a pas d'engagement, nous ne nous sommes pas engagés et c'est donc vous qui déciderez si nous le faisons ou si nous ne le faisons pas. C'est votre problème, ce n'est pas une décision du Président, ni du Bureau, ni du Comité Exécutif. Le Comité Exécutif soutient le projet, mais c'est tout.

Ioan Pop : Donc depuis au moins deux ans, et même plus d'années si on tient compte des propositions pour un projet qui n'a pas été réalisé en Suisse à Aigle, nous avons discuté au Comité Exécutif de la création d'un centre mondial,. Donc, je voudrais vous présenter quels seront les objectifs de ce programme, l'objectif de cette acquisition, quels seront les objectifs pour son fonctionnement et après bien évidemment, la partie financière sera présentée par les personnes habilitées pour cela. Donc, la FIE a recensé les besoins nécessaires pour que tous les pays puissent ambitionner de devenir compétitifs aux Jeux Olympiques. Elle est partie du constat que la quasi-totalité d'entre eux est obligée de consacrer l'essentiel de leur budget au déplacement de leur équipe nationale senior afin qu'elle puisse déjà participer aux compétitions, ce qui est

déterminant pour côtoyer les meilleurs escrimeurs et espérer s'en rapprocher. L'objectif principal de notre programme, qui fait partie de notre programme de développement, est donc la création d'un centre mondial d'entraînement de haut niveau essentiellement et majoritairement destiné à des juniors ainsi qu'au perfectionnement des cadres. La création de cette structure nous permettra de faire participer les juniors du monde entier aux Coupes du Monde juniors qui se déroulent en Europe et de les entraîner en même temps. Cela nous permettra d'atteindre effectivement plusieurs objectifs. Donc l'activité principale sera que les escrimeurs sélectionnés de tous les continents bénéficieront, et d'un entraînement de haut niveau, et d'une participation aux compétitions européennes de Coupe du Monde juniors. Cinq autres activités seront concernées. Le perfectionnement des cadres techniques. Chaque année plusieurs stages de perfectionnement technique de haut niveau seront proposés aux fédérations, notamment pour les entraîneurs des escrimeurs qui ont participé aux stages des mois précédents. On va l'utiliser effectivement pour l'arbitrage et plusieurs fois par an des rassemblements mondiaux pourront être organisés dans le but de perfectionner l'arbitrage international. L'autre objectif est le perfectionnement de l'organisation des compétitions qui permettront à tous les organisateurs des compétitions internationales de prendre connaissance de leurs obligations et de leurs devoirs à partir du cahier des charges très strict établi par la FIE. Egalement en ce qui concerne l'évolution du matériel, les techniciens et les fabricants de matériel participeront chaque année à des conférences pour l'amélioration du matériel et feront état de l'avancement de leurs travaux et de leurs recherches. Les dirigeants des fédérations nationales, les dirigeants administratifs et les responsables administratifs qui en éprouvent le besoin, pourront être formés à leur mission et informés des outils indispensables à leur réussite. Cet établissement sera situé en France dans la grande banlieue de Paris, près de Fontainebleau, à cinq kilomètres du village d'un peintre impressionniste Moret-sur-Loing, en Seine et Marne. En principe, il sera ouvert toute l'année et pourra accueillir en même temps une trentaine de stagiaires de tous les continents selon la formule de l'internat à raison de deux personnes par chambre. Chaque stage pourra durer d'un à trois mois et sera réservé à des escrimeurs âgés de 15 à 20 ans pour l'activité principale. Ces jeunes espoirs seront proposés à la FIE par leur Fédération Nationale selon un système de rotation qui permettra à chaque nation de profiter de ce perfectionnement au cours d'un cycle de deux ans. Une convention FIE sera passée avec la Fédération du stagiaire et afin que celui-ci soit mis par la suite dans les meilleures conditions pour qu'il puisse réussir sa carrière sportive. L'entraînement sera bien évidemment technique, mais aussi physique avec un programme spécialement adapté à l'escrime. Effectivement, viennent ensuite des détails pour le fonctionnement. A son arrivée, chaque stagiaire passera une visite médicale, on va proposer un suivi, etc., etc. Donc, je vous propose maintenant la présentation de quelques photos de ce centre qui est situé comme je vous l'ai dit à cinq kilomètres de Moret-sur-Loing, et à quinze kilomètres de Fontainebleau.

Présentation des photos.

Là, c'est le positionnement de ce centre, donc à soixante-dix kilomètres par l'autoroute A6 et trente-cinq minutes en train. L'aéroport d'Orly est à 45 km, Fontainebleau à quinze km, cinq km de Moret-sur-Loing. Il s'agit donc d'un domaine du XIX^{ème} siècle, de plus de dix hectares, traversé par deux rivières avec un étang, un parc arborisé et entretenu à l'année, une piscine extérieure avec pool house et un tennis. Là, c'est le bâtiment principal, il s'agit en principe de trois bâtiments les uns à côté des autres qui offrent environ vingt-neuf chambres. Ce bâtiment a été entièrement restauré. Là, c'est la piscine et le pool house. Le tennis. Pelouse et verger. Un étang. Des allées. C'est une vaste demeure de 1'200m² habitables, quarante pièces, vingt-sept chambres, quinze salles de bains, deux salons de réception, sauna et jacuzzi. Et vous allez voir maintenant quelques photos concernant la demeure. Il y a deux grands salons qui seront peut-être multi-fonctionnels. On pourra éventuellement créer notre centre

international de documentation. C'est le grand salon vu de la mezzanine. Et différentes pièces, nous n'avons sélectionné que quelques exemples parce qu'effectivement, ce n'est pas la peine de vous montrer chaque pièce. Et vous avez quelques plans. Il s'agit donc d'un bâtiment central, un bâtiment à droite et un bâtiment à gauche. Et ce sont effectivement des plans techniques de l'étage, etc. etc. C'est grosso modo la présentation de ce centre. Il y a du terrain pour la construction d'une salle d'escrime mais dans un premier temps, et on verra comment cela va se dérouler, étant donné qu'on est à quinze kilomètres de Fontainebleau et encore moins de l'Ecole Interarmées des Sports, où il y a une salle d'escrime et où nous pouvons résoudre le problème de restauration à midi et le soir, où il y a un grand centre sportif et des terrains. Beaucoup de possibilités de faire une préparation sportive complexe, suivi médical etc., etc. Je pense que cela sera une bonne chose de pouvoir héberger, entraîner et envoyer les tireurs à différentes compétitions de Coupe du Monde juniors. Merci pour votre attention.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : La parole est à Peter Jacobs pour le point de vue financier.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Je vais parler en anglais.

René Roch (FRA, MH) : Peut-être faut-il vous annoncer d'abord que ce centre ne peut pas être immédiatement opérationnel. Vous savez qu'en France, il y a des normes que l'on doit respecter lorsque des bâtiments sont ouverts au public et donc il y aura d'abord une mise aux normes à effectuer. Et puis, je pense que, dans un premier temps, jusqu'en 2008, il ne sera pas possible que les stages soient gratuits. Il y aura un certain montant à régler. Mais ça nous le définirons au moment où nous préparerons ces stages, pour l'instant cela dépend de nombreuses questions, on ne peut pas dire aujourd'hui combien cela va coûter exactement. Dans tous les cas, cela coûtera certainement moins cher que ce que nous payons aujourd'hui pour les différents stages. Et nous pouvons à la rigueur, dans un premier temps, effectuer des stages à Fontainebleau dans l'EIS Fontainebleau qui est une école importante pour l'escrime et loger les gens dans les bâtiments. Mais pour les loger, il faut d'abord remettre le tout aux normes.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Je dois vous expliquer la situation financière en tenant compte de certaines suppositions. L'hypothèse est que l'on obtienne la propriété pour EUR 1.4 million, ce qui nécessite quelques négociations et que nous la financions avec dix pour cent de fonds propres et une hypothèque sur les quinze années suivantes. Sur cette base, et ce jusqu'à ce que nous recevions l'argent de Pékin, l'achat, l'achat initial de la propriété, sa remise en état aux normes légales mentionnées par le Président Roch et l'ameublement de base de la propriété, plus la maintenance de la propriété pour la garder dans des conditions correctes plutôt que l'utilisation complète, est estimé à EUR 1 million. En perspective, et en tenant compte à nouveau de certaines suppositions, nous avons encore beaucoup de dollars et si nous vendons cet argent au cours approximatif actuel du dollar, le dollar a monté, et que nous tenons très strictement notre budget jusqu'en 2008, en assumant qu'il n'y aura pas de demande pour des dépenses non budgétées, nous atteindrons approximativement zéro au moment de recevoir l'argent de Pékin. En d'autres termes, l'acquisition de cette propriété va nous coûter d'ici à 2008 toutes nos réserves et nous amener à une position de zéro, au moment où nous recevrons l'argent de Pékin. Ces calculs ne tiennent pas compte du tout de l'utilisation de la propriété. Donc, toute utilisation de la propriété jusqu'à Pékin demandera un financement complet par ses utilisateurs. J'ai aussi fait des calculs postérieurs à Pékin, jusqu'en 2012, où de nouveau, nous aurons besoin d'un niveau de financement très élevé plutôt que de l'offrir gratuitement. Cela ne veut pas dire que le financement sera à la charge des Fédérations, le financement peut venir de

la Solidarité Olympique ou d'autres sources, mais pour lequel nous n'avons pas pu faire de supposition puisque nous n'avons aucun engagement sur ces revenus. Et comme vous l'avez vu sur les photos, nous partons de l'hypothèse que lors des stages, pour le moment, les personnes logent dans le centre, que l'entraînement d'escrime ait lieu à Fontainebleau et que les repas soient aussi pris à Fontainebleau ou amenés au centre de l'extérieur. Je pense qu'il est préférable que je reste à disposition pour des questions plutôt que j'essaie d'expliquer plus avant. C'est donc mon rapport sur les implications financières, telles que nous les voyons, sur l'achat de cette propriété.

Nathalie Rodriguez : Y a-t-il des questions ? Oui.

Alexander Heeren (NED) : Heeren des Pays-Bas. Normalement, lorsque je fais des affaires, et en particulier pour ce type d'achat, je fais une analyse prévisionnelle détaillée des coûts sur dix ans, ou quelque chose de similaire, afin d'être sûr que les liquidités seront suffisantes pour conserver le bien. De mon point de vue, ne pas avoir d'analyse prévisionnelle des coûts sur dix ou cinq ans équivaut à jouer à la roulette. Ai-je bien compris, vous n'avez toujours pas de certitudes sur les chiffres ? Est-ce bien juste ?

Peter Jacobs (GBR, MH) : C'est bien juste. J'ai fait certains calculs et j'ai des résultats qui sont fondés sur certaines suppositions quant à l'utilisation, mais ceux-ci n'ont pas été vus par le Président ou le Comité Exécutif. Si vous voulez, tout ce que j'ai comme calcul permet de voir que si la FIE doit payer pour tout, cela utiliserait nos réserves entre 2009 et 2012. Je l'ai dit, nous n'avons nous-mêmes pas d'argent pour l'utilisation jusqu'en 2008, j'ai fait certains calculs fondés sur des études détaillées que nous avons faites et que je pourrais vous décrire mais je dois vous dire que cela n'a pas été présenté au Président et au Comité Exécutif.

Alexander Heeren (NED) : Dans ce cas, même si je pense que l'idée est merveilleuse, je préférerais faire des recherches plus approfondies concernant l'analyse des coûts avant de prendre une décision.

Nathalie Rodriguez : Quelqu'un d'autre souhaite-t-il s'exprimer ? Oui Monsieur.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Je suis un peu surpris qu'un sujet si important se trouve à la fin du Congrès dans les divers. Je l'ai pensé lorsque les lettres FIE avaient été envoyées et que la deuxième lettre disait que la décision était reportée. La première relevait l'urgence de la prise de décision, et puis nous avons été informés que cela serait discuté en Congrès. Lorsque nous avons reçu l'ordre du jour, nous n'avons vu aucun point là-dessus et maintenant nous découvrons que c'est à la fin. Franchement, nous aurions amené nos papiers et analyses. Je n'ai rien sur moi maintenant, mais même sans faire beaucoup de calculs, si nous devons faire face à un investissement qui s'élève à environ EUR 2.5 million pour l'achat et l'ameublement, même avec une hypothèque, cela veut dire que nous devrions avoir approximativement une politique de liquidité d'environ EUR 300 à 500'000 par année, pour le remboursement, si je ne m'abuse.

Peter Jacobs (GBR, MH) : Non, je crois que vous faites des calculs sur mes calculs. L'achat de la propriété, si nous incluons le remboursement de l'hypothèque à long terme, peut-être avez-vous calculé ceci. Mais le coût immédiat, en excluant le coût pour emprunter l'argent, est de EUR 1,4 million pour l'achat et 100'000 pour les frais de notaires, 120'000 pour la remise en état aux normes et puis, bon je ne vais pas entrer dans les détails, mais en fait le coût initial total, premier paiement, mise aux normes, ameublement, paiements des notaires, est de EUR 400'000 par année et le coût annuel par rapport à l'achat de la propriété et la maintenance en état est de EUR 200'000 par année. Donc, nous avons un paiement cash de 400'000 et en trois ans, 200'000, ce qui m'amène au million.

Giuseppe Cafiero (ITA) : Si je ne me trompe pas, approximativement, nous devrions tourner autour des EUR 300 à 500'000 et vous dites que c'est sans les coûts d'exploitation. Comment ce trou va-t-il être comblé au travers des opérations qui vont être mises en place là-bas ? Combien de jours, pour combien de personnes, quelle occupation et quels taux devraient être atteints pour obtenir une balance financière ? Je pense que ceci est vital pour ne pas dilapider les finances de la fédération. Et puis il y a des questions pratiques, je ne dis pas que je suis pour ou contre la décision, je relève juste les points qui manquent pour nous permettre de prendre une décision consciencieuse. Je veux être clair car la chose est fascinante mais il y a aussi d'autres points que nous devons garder à l'esprit. Nous devrions aussi avoir plus d'informations sur les opérations pratiques. Je comprends que les lieux d'escrime sont éloignés. Normalement, dans ce type de situation, les lieux d'escrime, l'hébergement et les repas se trouvent au même endroit. C'est un inconvénient qui peut réduire l'efficacité de tout le projet. Et puis, nous devons aussi considérer autre chose, que je dirais démocratique, est-ce que tout cet argent ne serait pas mieux utilisé dans le développement de l'escrime dans des petits pays plutôt que de créer de nouveaux lieux d'excellence pour l'escrime de haut niveau, qui est plus le problème d'une fédération nationale plutôt que de toute l'organisation ? C'est une question ouverte. Merci.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Carl Borack.

Carl Borack (USA) : J'aimerais analyser ceci sous un autre angle. Avoir un centre d'entraînement est une excellente idée. Mais nous avons entendu au cours de nombreux Congrès, depuis plusieurs années, que nous devons améliorer notre image vis-à-vis du CIO, que nous avons besoin de plus de diffusion, que nous avons besoin d'une meilleure visibilité et je me demande, encore une fois je ne juge pas l'idée d'avoir un centre d'entraînement, mais nous avons une belle somme d'argent, ne serait-il pas plus judicieux d'engager une compagnie de marketing, ne serait-il pas mieux d'engager une compagnie de publicité, et à un certain moment nous pourrions même acheter des droits de diffusion dans les territoires importants pour nos Coupes du Monde, pour nos Championnats du Monde et pour nos Grands Prix ? Si nous avons une visibilité télévisuelle et si nous achetons des droits de diffusion, nous pouvons payer USPN ou EuroSport. Ainsi, nous possédons notre heure et nous pourrions inclure de la publicité pour nos sponsors et attirer des sponsors. Le mérite d'un centre d'entraînement est grand, si nous le faisons en France où le travail est plus cher, nous ne connaissons pas tous les coûts, mais je ne pense pas que cela soit la meilleure façon d'utiliser notre argent. Nous avons une jolie somme d'argent et nous nous engagerions pour si longtemps, engageons-nous dans des domaines où nous pouvons améliorer notre visibilité auprès du CIO et dans le monde et cela sera bien moins cher et cela sera une meilleure utilisation des fonds. Merci.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Quelqu'un d'autre souhaite-t-il s'exprimer ?

Krisztian Kulcsar (HUN) : Au vu de l'importance du sujet, j'aimerais également demander un vote secret pour ce point.

René Roch (FRA, MH) : Je pense que le vote secret est inutile, nous retirons le projet. Je vois qu'il n'y a pas d'unanimité, les uns veulent utiliser l'argent autrement, les autres pensent qu'un centre est inutile. Je crois que le mieux est de reporter cela à plus tard, dans vingt ans ou dans trente ans. Pour l'instant, ce n'est pas la peine, nous ne faisons rien. Croyez que pour nous c'était un peu difficile de mener à bien tout ce programme.

Cela va alléger les charges de la Fédération Internationale, nous allons pouvoir faire des actions de propagande et de publicité. Nous en avons certes toujours fait, et nous souhaiterions que tout le monde en fasse. C'est-à-dire que quand certains organisent des Grands Prix, ils fassent aussi une action de publicité même si c'est hors d'Europe, qu'ils essaient d'avoir la télévision, qu'ils essaient d'avoir des spectateurs, etc. Je crois donc que nous arrêtons-là la discussion et fermons le dossier. Vous êtes d'accord ? On termine ? Alors maintenant il me reste à vous remercier de votre présence pour ce Congrès et pour les décisions qui ont été prises et pour le mot de la fin, je cède la parole à M. Le Président de la Fédération du Qatar.

Saoud Bin Abdulrahman Al-Thani (QAT, MH) : Merci M. René Roch.

8. Présentation pour les Jeux Olympiques 2008 à Pékin

René Roch (FRA, MH) : Pardon, auparavant nous avons Pékin qui demande la parole. Je pense que c'est intéressant puisque cela concerne les Jeux Olympiques.

Hu Xiaotian (Représentant de BOCOG, CHN) : Monsieur le Président, Messieurs les Congressistes. Tout d'abord je voudrais remercier la Fédération Internationale d'Escrime de m'avoir invité à ce Congrès et aussi je voudrais remercier la Fédération d'Escrime du Qatar de m'avoir donné un visa à temps pour que je puisse venir. Maintenant, je vais vous donner quelques renseignements sur les préparations des Jeux Olympiques de Pékin sur l'escrime. Cette page est en anglais, mais je pense qu'il n'y a pas besoin de plus d'explications, c'est la structure du BOCOG. BOCOG en français veut dire Comité d'Organisation des Jeux Olympiques. Dans cette structure, il y a un Président, qui est le Secrétaire du parti de la ville de Pékin et qui est aussi membre du Bureau du Comité Central en Chine. En dessous, il y a plusieurs Vice-Présidents, il y a un Vice-Président qui s'occupe du sport, c'est M. Yang Shu'an qui vient du Ministère du Sport. Sous sa direction, il y a le département du sport. Il y a actuellement dans son département dix-neuf employés qui travaillent à plein temps et aussi six divisions qui s'occupent des différentes affaires. Il y a trois directeurs qui s'occupent des sections différentes. Le premier pour les affaires générales, et aussi les relations avec la Fédération Internationale d'Escrime, et le troisième qui s'occupe des plans et opérations, le quatrième traite les questions sur la compétition et après il y a la publication. Le premier directeur adjoint s'occupe aussi des para-olympiques. Il y a trois autres divisions en plus qui seront constituées d'ici la fin de l'année. Maintenant, les vingt-huit représentants du sport travaillent à plein temps au BOCOG, donc, il y a l'escrime.

Les relations avec la Fédération Internationale d'Escrime et la communication avec la Fédération Internationale d'Escrime sont généralement bonnes et efficaces. Les échanges d'information sont réguliers. Et aussi la communication avec la Fédération Internationale pour promouvoir une bonne compréhension. Entre-temps Monsieur Yang Shu'an, Vice-Président de BOCOG, a rencontré M. René Roch deux fois après les Jeux d'Athènes. Des décisions importantes sur le lieu de la compétition ont déjà été prises. Cela sera au centre national de conférence, la salle de compétition se trouve au premier étage et elle mesure 6'400 mètres carrés. On a aussi décidé de mettre la salle d'élimination et de finale dans un seul site de compétition. Pour l'emplacement des pistes, il y a la piste finale au milieu, et puis les quatre autres pistes sont placées parallèlement le long des deux côtés de la piste finale. La capacité de la salle est de 6'000 places. Les lieux d'entraînement mesurent 4'800 mètres carrés. Ils sont au rez-de-chaussée du centre national de conférence. Avec la finition des salles, M. Yang Shu'an a échangé des opinions sur la forme de la compétition test. Les points importants relevés par la Fédération Internationale ont retenu l'attention de BOCOG. Par exemple, on a déjà discuté avec le chef de presse. Ils insistent sur la lumière qui était très appréciée à Athènes. Donc, on a parlé à Leipzig de cette chose importante qui a été retenue. Et aussi pour les tapis parce qu'à Athènes, les tapis des pistes ont changé une fois. Donc à Pékin, on va choisir des modèles le plus tôt possible pour éviter ce problème. Là, se trouve le lieu de la compétition, c'est un plan simple. Vous voyez la salle d'escrime se trouve au nord de la ville de Pékin dans un parc olympique. Ici à côté, sur les lignes, il y a le village olympique. Et pour la première fois je pense dans l'organisation des Jeux Olympiques, le village se trouve tout près de la salle d'escrime. Et ici, c'est le centre, la place Tien An Men qui est le centre de Pékin. Entre la salle d'escrime et le village, il y a une distance de 500 mètres, c'est le plus près dans l'histoire. Et par ce chemin, vous pouvez remarquer la salle d'escrime. Il y a aussi un

ensemble architectural pour les Jeux de Pékin, il y a le stade national où il y aura la cérémonie d'ouverture et aussi le centre national aquatique où auront lieu les compétitions de natation. Et sur cette carte, vous pouvez bien voir la distance entre le village olympique et la salle d'escrime, c'est tout près. Oui, à côté de la salle nous avons le NBC et NPC qui sont les deux centres média principaux pour les Jeux Olympiques. C'est comme sur ce tableau, vous allez voir à droite la salle d'escrime et de l'autre côté l'International Broadcasting Centre et celui-ci veut dire Press Center.

Construction de la salle d'escrime : en décembre 2004, nous avons obtenu le permis de construction et après nous avons préparé le commencement de la construction. En avril 2005, c'est le début des travaux, en septembre 2007, c'est la fin des travaux, c'est-à-dire que la salle sera prête. On va faire les montages à l'intérieur. Là, ce sont les photos qui montrent le démarrage de la construction. Là, c'est au mois d'avril le commencement de la construction, au mois de juillet nous avons déjà le fondement. Au mois de septembre, la construction devient comme ceci et là, c'est au mois d'octobre. Vous voyez, mois après mois, la construction prend forme.

En ce qui concerne les dates de la compétition. L'escrime aura lieu du 9 au 17 août 2008. C'est-à-dire, le premier jour après l'ouverture. Le programme général par jour, par discipline, version 1,1 déjà soumis au Comité Olympique au mois de mai 2005 pour commentaires.

Entraînements des employés de la compétition. Ce travail a déjà commencé et démarré avec les responsables du BOCOG pour les différents sports, sur différents niveaux. Il y a des techniques nationales, ce sont des assistants qui ont déjà commencé leur formation pour la langue française.

Délégué Technique de la Fédération Internationale d'Escrime. La nomination des Délégués Techniques de la Fédération Internationale d'Escrime sont M. Ioan Pop, Directeur Technique et M. Dos Santos, Président de la SEMI. Directeur de la compétition, c'est moi-même M. Hu Xiaotian. Je suis heureux d'avoir été désigné directeur de la compétition d'escrime avec l'accord de la Fédération Internationale d'Escrime. Je ferai le maximum pour accomplir ma tâche et ma mission en collaboration étroite avec la Fédération Internationale d'Escrime, et aussi avec l'appui de l'Association Chinoise d'Escrime. Depuis 1979, je suis chargé des relations internationales avec la Fédération et suis aussi organisateur de toutes les compétitions internationales en Chine. J'ai commencé en mars à travailler à plein temps au BOCOG. Depuis mon arrivée, le BOCOG a fait des inspections de compétitions internationales organisées en Chine, ainsi qu'aux Championnats du Monde de Leipzig. Notre participation à toutes ces activités vise à avoir plus d'expérience, à mieux connaître le personnel qui va travailler pour l'escrime aux Jeux de Pékin et aussi à avoir des contacts réguliers avec les responsables concernés de la Fédération Internationale d'Escrime. Nous avons également élaboré des programmes dans plusieurs domaines, dans la formation des officiels techniques ainsi que dans un groupe de travail dédié à l'organisation de l'escrime.

Nous avons aussi fait le plan du matériel qui est maintenant en consultation auprès de la Fédération Internationale d'Escrime. Je pense que c'est la première fois qu'on travaille là-dessus, et on doit donc améliorer le plus de choses possible pour bien connaître ce matériel, afin qu'il n'y ait pas de problèmes pendant les Jeux Olympiques. Nous sommes également en train de faire le plan pour voir comment organiser la compétition test. Nous sommes en discussion avec la Fédération Internationale d'Escrime. La compétition test est encore à déterminer, la date sera probablement en mars ou avril 2008. Nous voulons bien recevoir n'importe quel genre de compétition test proposé et

ainsi en examiner l'applicabilité. Pour tout l'équipement sportif, nous observons le guide du CIO et respectons aussi les droits de la Fédération Internationale d'Escrime.

En ce qui concerne l'hébergement. Sur cette carte, vous voyez la salle d'escrime et le Beijing Grand Hotel qui est recommandé pour recevoir les officiels techniques, c'est-à-dire les arbitres et aussi les membres du Directoire Technique. Pour la Fédération Internationale d'Escrime, nous recommandons l'Hôtel Sheraton Grande Muraille. La Grande Muraille compte 505 chambres, c'est un hôtel 5 étoiles qui se trouve à 14 km du site de la compétition. Le Beijing Grand Hotel, pour les officiels techniques, a plus de place mais il y a seulement 130 chambres retenues pour deux sports à savoir l'escrime et le handball. C'est un hôtel 3 étoiles qui se trouve à 4 km du site de la compétition.

Pour le transport, le plan stratégique des transports est terminé. Le métro du transport olympique est encore à construire.

Sécurité. Le plan préliminaire stratégique pour la sécurité est déjà établi. Le plan de travail pour l'appréciation du risque des Jeux Olympiques de Pékin 2008 est en étude, c'est-à-dire qu'on y accorde encore plus d'importance au fur et à mesure de l'évolution des événements qui se produisent dans le monde. Il y a vingt hôpitaux à disposition pour le service médical. Et puis, nous avons à Pékin des laboratoires de contrôle anti-dopage accrédités par le CIO. Voilà tous les renseignements que je peux vous fournir pour l'instant. Je pense que l'année prochaine, je pourrai vous fournir encore plus de renseignements. Merci.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Quelqu'un veut-il la parole ? Plus personne ne veut la parole, alors, je crois que cette fois c'est la bonne, je clos le Congrès et donne la parole au Scheik Al-Thani pour les derniers mots de ce Congrès.

Saoud Bin Abdulrahman Al-Thani (QAT, MH) : Cher Monsieur Le Président Monsieur René Roch, Mesdames et Messieurs. Nous arrivons maintenant à l'issue de quatre jours de longues réunions, et je sais que vous êtes tous fatigués alors je vais essayer de faire court. La Fédération d'Escrime du Qatar est heureuse que quatre-vingt-douze nations aient été présentes ou représentées à ce Congrès et que le Congrès ait été à même de travailler sur trente-huit propositions des Statuts, cinquante-sept propositions des Règlements et six propositions des Règles spéciales pour les Jeux Olympiques, et en plus, le Congrès a discuté de cinq décisions urgentes et vingt-neuf rapports, dont celui du dernier Congrès électif de Paris. Nous sommes très impressionnés et contents de voir le niveau élevé de dévotion et d'engagement de toutes les personnes présentes et spécialement de voir la volonté de tous de faire avancer l'escrime et d'aider au développement de notre sport bien-aimé. A la fin de ce Congrès, nous pensons qu'il est opportun de remercier toutes les personnes pour leur contribution. Nous remercions donc les interprètes pour leur travail et difficile tâche en trois langues et je vous demande de bien vouloir les applaudir très fort.

Applaudissements.

Nous apprécions beaucoup la lourde tâche qui a été fournie par le secrétariat de la FIE dans la préparation de ce Congrès. Un très grand nombre de points ont pu être traités grâce à leurs précieux documents fournis en plusieurs langues. Je voudrais donc remercier le personnel de la Fédération Internationale d'Escrime pour leur professionnalisme dans la préparation de ce Congrès et un grand merci va tout spécialement à Mme Nathalie Rodriguez pour son soutien et grande aide très appréciée. Merci de bien vouloir l'applaudir.

Applaudissements.

Veillez m'excuser de la mauvaise prononciation de votre nom. Finalement, je voudrais dire quelques mots pour notre Président. Cher Monsieur René Roch, j'ai été encore une fois impressionné par votre connaissance de notre sport et par votre diplomatie dans la présidence de la Fédération Internationale. Grâce à votre direction, nous avons pu avancer et discuter de plus de cent vingt différentes propositions et points. Je vous remercie et vous félicite pour ceci. Merci beaucoup.

Applaudissements.

Chers Délégués, la Fédération d'Esclime du Qatar est fière de vous avoir parmi nous et nous espérons que vous avez pu apprécier le Qatar et Doha en particulier. Nous espérons que vous avez été satisfaits des services fournis et que vous garderez un bon souvenir de nous et de Doha. Nous vous souhaitons à tous un bon voyage de retour à la maison et espérons pouvoir vous revoir dans un futur proche. Merci beaucoup pour votre attention.

Applaudissements.

René Roch (FRA, MH) : Messieurs, le Congrès est terminé. Merci à tous de votre assistance. Merci pour les décisions que vous avez prises, je pense que ce sont de bonnes décisions. Et puis nous nous reverrons d'abord à l'Assemblée Générale, je pense vers Séoul, et puis ensuite au Congrès de 2007. Nous déciderons d'ailleurs du Congrès de 2007 à Séoul. Merci à tous et bonne fin de séjour à Doha.

Applaudissements.

Nathalie Rodriguez : Je vous rappelle que le dîner de gala est à 20h00 ce soir et que les transports partiront de l'hôtel à 19h30. Je demande aussi à ceux qui partent ce soir et demain de bien vouloir aller dans le lobby au « transportation desk » pour confirmer vos horaires de vol afin que vos transports puissent être organisés pour ce soir et demain matin.

ANNEXES

